



1991

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

rapport annuel
1991

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le vingt-neuvième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par sept États de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les sept Républiques suivantes :

BÉNIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

TOGO

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1991

*PRÉSIDENT : M. Paul DOSSOU
Ministre des Finances
de la République du Bénin*

République du Bénin

M. Paul DOSSOU, Ministre des Finances, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.M.O.A.
M. Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Économique.

Burkina Faso

M. Frédéric Assomption KORSAGA, Ministre des Finances et du Plan.
Mme Haby DJIBA née TOURÉ, Secrétaire d'État au Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Daniel Kablan DUNCAN, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie, des Finances, du Commerce et du Plan.
M. Yed Esaïe ANGORAN, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

République du Mali

M. Bassary TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
Mme Mariam K. CISSÉ, née SIDIBÉ, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale.

République du Niger

M. Wassalké BOUKARY, Ministre des Finances.
M. Almoustapha SOUMAÏLA, Ministre du Plan.

République du Sénégal

M. Famara Ibrahima SAGNA, Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan.
M. Jean Paul DIAS, Ministre de l'Intégration Économique Africaine.

République togolaise

M. Elias Kwassivi KPETIGO, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Aimé Tchabouré GOGUÉ, Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1991

*PRÉSIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la Banque centrale*

République du Bénin

- M. Joseph FANOU, Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère des Finances.
- M. Justin NOUNAWON, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances.

Burkina Faso

- M. Hyacinthe KÉRÉ, Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.
- M. Guebrila OUEDRAOGO, Directeur du Trésor au Ministère des Finances.

République de Côte d'Ivoire

- M. Christian Konan KOFFI, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
- M. Jean Claude BROU, Conseiller technique du Premier Ministre.

République du Mali

- M. Abdoulaye DIAWARA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité publique.
- M. Fangatigui DOUMBIA, Directeur de Cabinet au Ministère des Finances et du Commerce.

République du Niger

- M. Adamou SALIFOU, Secrétaire général du Ministère des Finances.
- M. Saïdou SOULEYMANE, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

- M. Mamadou Lamine LOUM, Trésorier général.
- M. Mame Cor SÈNE, Conseiller technique au Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

République togolaise

- M. Batcham Ségoun TIDJANI-DOURODJAYE, Secrétaire général du Ministère de l'Économie et des Finances.
- M. Le Commandant Bléza SOGOYOU, Directeur général des Douanes au Ministère de l'Économie et des Finances.

République française

- M. Jean-Claude TRICHET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.
- M. Jean-Claude FAURE, Directeur du Développement au Ministère de la Coopération et du Développement.

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE

Gouverneur : M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur : M. Ousmane OUÉDRAOGO
Vice-Gouverneur : M. Oumarou SIDIKOU
Secrétaire Général : M. Marcel Mensah KODJO
Secrétaire Général : M. Mandé SIDIBÉ
Conseiller Spécial du Gouverneur : M. Boukary ADJI
Conseiller Spécial du Gouverneur : M. Michel Komlanvi KLOUSSEH

Directeur au Secrétariat Général, chargé de la Politique Monétaire : M. Abderrahmane ALFIDJA
Directeur au Secrétariat Général, chargé de l'Administration Générale : M. Fidèle HIEN

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim : M. Bernard KONAN
Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire : M. Emmanuel NANA
Directeur Central de l'Émission et des Opérations Financières : M. Sékou KONATÉ a assuré l'intérim
Directeur Central des Études et de la Prévision : M. Mbaye Diop SARR
Directeur Central de la Formation Professionnelle : M. Lansina BAKARY
Directeur Central de l'Inspection : M. Boukary ADJI
Directeur Central du Patrimoine et de l'Informatique par intérim : M. Albert GRIMAUD
Directeur Central des Relations Internationales par intérim : M. Latégan D. LAWSON
Directeur Central des Ressources Humaines par intérim : M. Marcel Mensah KODJO
Bureau des Conseils et Communications : Mme Elisabeth DIAW POTIN.

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Gilbert MEDJE
Directeur national pour le Burkina : M. Moussa KONÉ
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Tiémoko KONÉ
Directeur national pour le Mali : M. Younoussi TOURÉ
Directeur national pour le Niger : M. Mamadou DIOP
Directeur national pour le Sénégal : M. Papa Ousmane SAKHO
Directeur national pour le Togo : M. Yao Messan AHO

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 23.16.15 - 23.10.42 - 23.45.01
Télex : 21530, 21597, 21815 et 21833 BCEAO SG
Téléfax : 23 93 35

BUREAU A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 42.25.71.60
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37

N.B. Liste des Membres du Gouvernement ainsi que des Directeurs Centraux et Nationaux au 30 septembre 1991.

L'AFRIQUE DE L'OUEST

BÉNIN

Cotonou, zone portuaire, Avenue d'ORNANO
(Route Inter-État N° 11)

Boîte Postale : 325
Téléphone : 31.24.66 - 31.37.82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : 31 24 65

Parakou (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 201
Téléphone : 61.03.25 et 61.03.29
Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser

Boîte Postale : 356
Téléphone : 30.60.15 - 30.60.16 et 30.60.17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 603
Téléphone : 98.02.29 et 98.02.32
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard Botreau-Roussel
et Avenue Delafosse

Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 21.04.66 et 21.90.70
Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601
Téléfax : 22 28 52

Abengourou (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 905
Téléphone : 91.37.15, 91.38.15 et 91.39.15
Télex : 59 103 BCEAO-CI

Bouaké (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 773
Téléphone : 63.33.13 et 63.33.14
Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo (agence auxiliaire)

Boîte postale : 54
Téléphone : 86.01.10 et 86.01.11
Télex : 63106 BCEAO-CI

Man (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79.02.67
Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pedro (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 387
Téléphone : 71.21.74
Télex : 99130 BCEAO-CI

MALI

Bamako, Square LUMUMBA

Boîte Postale : 206
Téléphone : 22.37.56 et 22.37.57
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : 22 47 86

Mopti (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 182
Téléphone : 43.01.02 et 43.05.65
Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste

Boîte Postale : 487
Téléphone : 72.24.91-72.24.92 et 72.24.95
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : 73 47 43

Maradi (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 265
Téléphone : 41.00.96
Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 133
Téléphone : 51.00.92
Télex : BCEAO 8226 ZNI

SÉNÉGAL

Dakar, Boulevard du Général de Gaulle
angle Triangle Sud

Boîte Postale : 3159
Téléphone : 23.13.30 et 23.53.84
Télex : 21 839 BCEAO SG
Téléfax : 23 57 57

Kaolack (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 79
Téléphone : 41.13.86 et 41.13.87
Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 317
Téléphone : 91.10.39
Télex : 73027 BCEAO SG

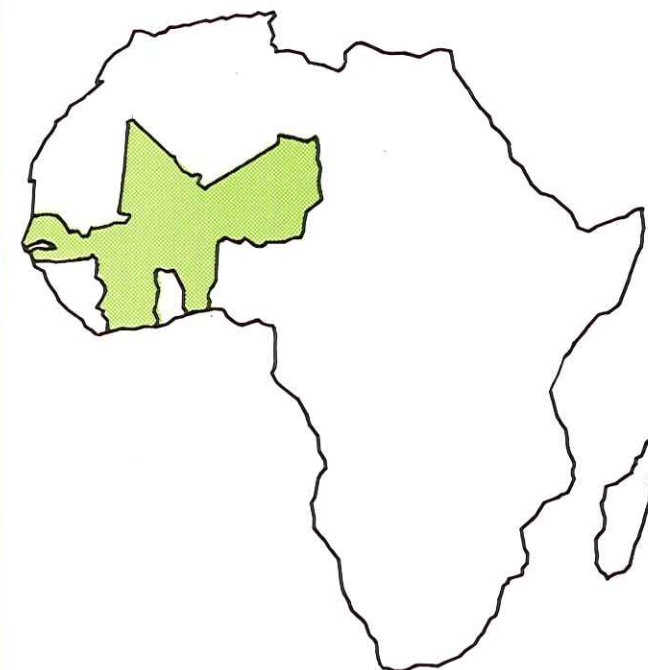
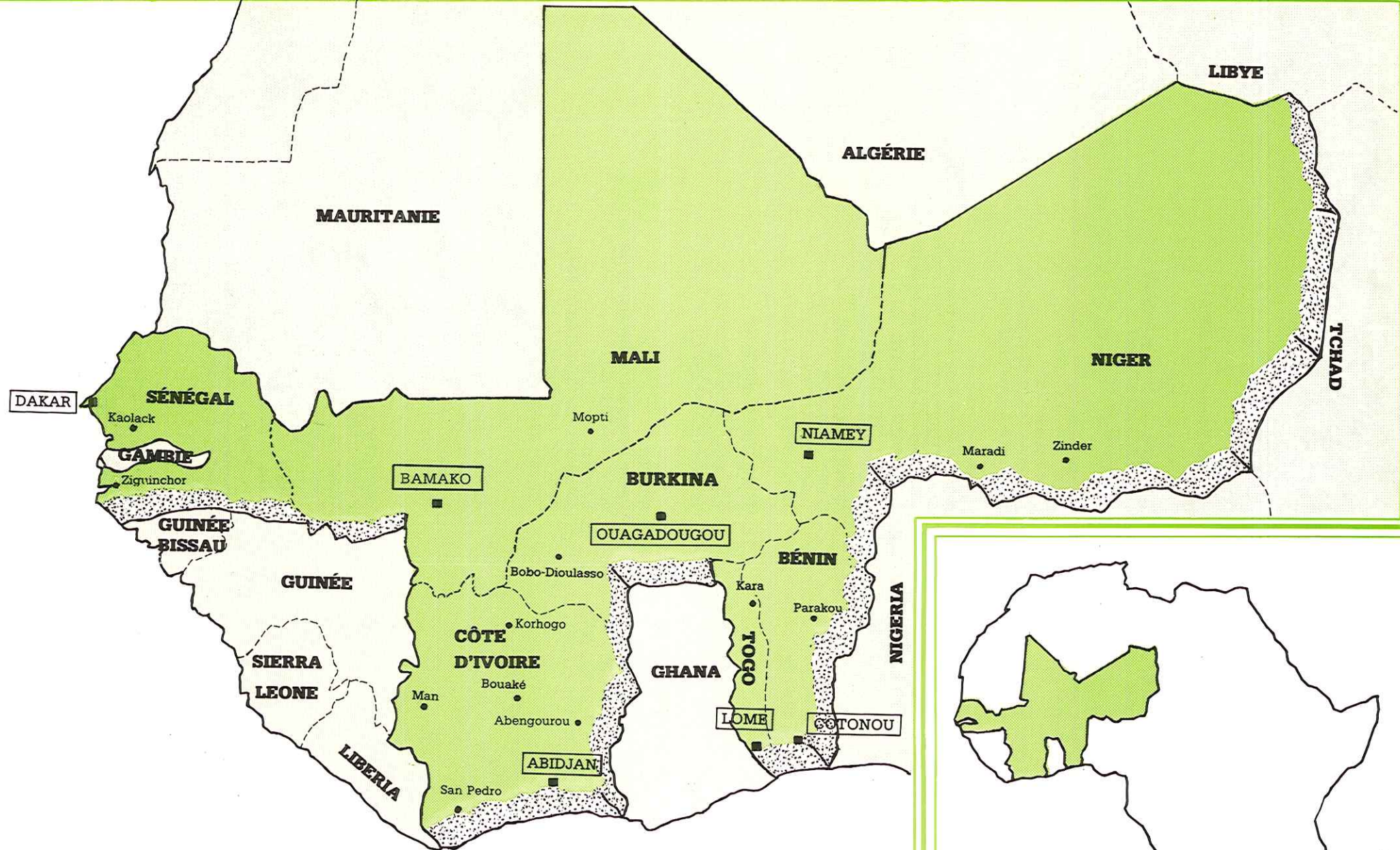
TOGO

Lomé, Rue des NIMES

Boîte Postale : 120
Téléphone : 21.25.12, 21.53.84 et 21.25.11
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : 21 76 02

Kara (agence auxiliaire)

Boîte Postale : 75
Téléphone : 60.60.79 et 60.61.37
Télex : 7202 BCEAO



SOMMAIRE

LETTRE INTRODUCTIVE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	13
---	----

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	19
---	----

1. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	21
----------------------------------	----

1.1. Conjoncture économique internationale	21
--	----

1.2. Marché des changes	23
-------------------------------	----

1.3. Marchés des matières premières	27
---	----

1.4. Financements extérieurs	32
------------------------------------	----

2. ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR	37
----------------------------------	----

2.1. Généralités	37
------------------------	----

2.2. Production	37
-----------------------	----

2.3. Revenus et prix	40
----------------------------	----

2.4. Finances publiques et dette extérieure	41
---	----

LA MONNAIE ET LE CRÉDIT	47
-------------------------------	----

1. POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CRÉDIT	49
---	----

1.1. Objectifs généraux	49
-------------------------------	----

1.2. Moyens	50
-------------------	----

2. ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES	53
2.1. Avoirs extérieurs et balances des paiements.....	53
2.2. Crédit intérieur	58
2.3. Masse monétaire	63
2.4. Épargne collectée par les banques et les caisses d'épargne	65
2.5. Concours de la Banque centrale	66
2.6. Base monétaire	76
 LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE	 81
1. GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE.....	83
1.1. Prélèvements et versements aux guichets	83
1.2. Composition de la circulation fiduciaire	84
2. EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS A L'INTÉRIEUR DE L'UMOA	86
2.1. Mouvements de billets entre agences.....	86
2.2. Dispositions entre les pays de l'U.M.O.A	87
3. EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS AVEC L'EXTÉRIEUR	89
3.1. Opérations sur billets.....	89
3.2. Transferts scripturaux.....	90
4. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE ET DES CHANGES.....	91
4.1. Évolution du réseau bancaire.....	91
4.2. Programme d'assainissement des banques	91
4.3. Dispositions réglementaires	92
4.4. Chambres de compensations.....	92

5. COOPÉRATION MONÉTAIRE	93
5.1. Relations avec le Fonds Monétaire International.....	93
5.2. Relations avec les autres institutions	94
L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	99
1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	101
2. PERSONNEL ET SERVICES	105
2.1. Organigramme de la Banque.....	105
2.2. Personnel et formation	105
2.3. Informatisation de la Banque centrale.....	107
2.4. Réseau	107
3. LES COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE.....	109
3.1. Analyse du bilan	109
3.2. Compte de résultat	112
3.3. Contrôle des comptes	115
ANNEXE STATISTIQUE	123

LETTRE INTRODUCTIVE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

L'exercice 1990-1991 de la Banque centrale constitue la deuxième année de la mise en place graduelle des nouveaux instruments de politique de la monnaie et du crédit axés sur les mécanismes du marché et destinés à assurer une meilleure maîtrise du dispositif de gestion monétaire et son adéquation à l'évolution du contexte socio-économique des pays membres de l'Union ainsi qu'aux profonds bouleversements qui ont marqué l'environnement international.

Sur le plan international, la conjoncture s'est fortement ressentie des incertitudes liées aux effets de la guerre du Golfe et des changements intervenus en URSS. Les cours mondiaux de la plupart des produits d'exportation de la Zone ont continué de fléchir en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale et des échanges internationaux. Par ailleurs, le dollar, principale monnaie d'échange, s'est caractérisé par une grande volatilité vis-à-vis de la plupart des devises. Ce mouvement a été accompagné par une évolution divergente des taux d'intérêt sur les principales places financières.

Au sein de l'Union, le contexte socio-politique a contribué à dégrader le tissu économique de certains pays, entraînant un recul sensible de la production manufacturière. La croissance économique de la Zone est ainsi ressortie à 1,1%. Cette modeste reprise, qui traduit néanmoins une inversion de la tendance observée au cours des années 1990 et 1989 durant lesquelles le Produit Intérieur Brut s'est inscrit en baisse respectivement de 0,4% et de 0,6%, s'est diversement répercutée sur le profil des principaux agrégats économiques et financiers.

En matière de finances publiques, l'évolution des dépenses a pu être contenue grâce aux efforts déployés au cours de l'exercice. En revanche la baisse des recettes fiscales, induite par l'atonie de l'activité économique et la faiblesse du rendement de l'administration fiscale, a rendu difficile la gestion des trésoreries publiques dont les tensions ont conduit les Etats à un recours accru aux ressources monétaires.

Au plan monétaire, les résultats obtenus à fin septembre 1991 sont caractérisés par une nette amélioration du profil des agrégats monétaires.

En effet la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires a continué de s'améliorer pour la cinquième année consécutive. Au 30 septembre 1991, elle est ressortie à -364,5 milliards contre -446,3 milliards un an plus tôt. Ce redressement de 81,8 milliards résulte des efforts internes d'ajustement qui, bénéficiant du soutien financier de la communauté internationale, ont permis l'amélioration de la balance des transactions courantes.

Le crédit intérieur s'est dégonflé de 106,8 milliards pour se situer à 2247,1 milliards à fin septembre 1991 contre 2353,9 milliards un an plus tôt, sous l'influence du repli de ses deux composantes. La position nette débitrice des Gouvernements est passée de 333,5 milliards à 324,1 milliards en 1991. Cette amélioration est imputable aux importantes ressources extérieures mobilisées dans le cadre des programmes de restructuration économique mis en oeuvre, mais dont l'impact a été partiellement limité par l'accroissement des engagements des Etats vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie ont poursuivi leur contraction pour le troisième exercice consécutif pour se situer à 1923,0 milliards contre 2020,4 milliards en 1990, soit un repli de 97,4 milliards, imputable à la baisse de 119,8 milliards des crédits de campagne. Cette évolution est liée essentiellement au reclassement en crédits ordinaires d'anciens concours saisonniers et aux mesures prises dans le cadre de l'assainissement des filières agricoles. Les crédits ordinaires ont pour leur part progressé de 22,4 milliards, en s'établissant à 1833,8 milliards.

La maîtrise des crédits intérieurs, en limitant l'impact de l'amélioration sensible des avoirs extérieurs nets, a permis de contenir à 1,2% l'expansion de la masse monétaire. La liquidité intérieure est ainsi passée de 1906,3 milliards à 1930,1 milliards à fin septembre 1991, soit une progression de 23,8 milliards répartie entre la circulation fiduciaire et la monnaie scripturale pour respectivement 13,4 et 10,4 milliards.

Les interventions de l'Institut d'émission sont ressorties à 1084,5 milliards à la fin de l'exercice sous revue, accusant une hausse de 4,6% imputable à la fois à la progression des concours aux Etats et à celle des refinancements des crédits à l'économie. Le recours accru des Trésors publics aux facilités de la Banque centrale s'est traduit par l'aggravation de 28,2 milliards des découverts en compte courant, en liaison avec la comptabilisation des intérêts sur position négative au compte des disponibilités extérieures de certains Etats, le règlement de la dette extérieure et les rachats auprès du Fonds Monétaire International.

La progression des concours aux banques et établissements financiers est exclusivement imputable aux nouvelles consolidations de créances gelées in-

tervenues dans le cadre du programme de restructuration du système bancaire qui devrait à terme conduire à une contribution plus décisive de celui-ci au financement des économies. A cet égard, les actions menées par la Commission Bancaire de l'U.M.O.A. dans le cadre du renforcement de la surveillance bancaire et d'une meilleure protection des déposants ainsi que l'adoption par les autorités compétentes de l'Union, au cours de l'exercice sous revue, de nouvelles règles prudentielles, constituent la base d'un redressement durable.

Les progrès ainsi réalisés au plan de la gestion de la monnaie et du crédit, pour satisfaisants qu'ils soient, demandent à être confortés, au regard des performances économiques encore bien modestes. A cet effet, et face aux profondes mutations en cours à l'échelle mondiale, les Etats membres de l'Union devront coordonner, plus qu'auparavant, leurs efforts d'ajustement, en vue de parvenir à une croissance durable et à une intégration effective de leurs économies.

En outre les efforts de la Communauté internationale devront tendre à la relance de la croissance et des échanges à l'échelle mondiale. Ils devront également conduire à la recherche de solutions viables au problème de la dette des pays en voie de développement, à la réactivation des accords sur les produits de base et à l'amélioration des mécanismes de financement compensatoire des recettes d'exportation afin d'accompagner les actions de redressement engagées par les pays de l'Union.

Charles Konan BANNY
Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest
et Président du Conseil d'Administration

Une Plantation d'ananas en Côte d'Ivoire.



**L'environnement économique
et financier**

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'économie mondiale est demeurée marquée en 1991 par un ralentissement de l'activité économique, notamment dans les pays occidentaux confrontés à la stagnation persistante de l'investissement et au tassement de la consommation des ménages.

Les pays membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economique* (OCDE) ont enregistré globalement une croissance de leur Produit National Brut (PNB) limitée à 1,1 % contre 2,7 % en 1990 et 3,3% en 1989. Ce résultat d'ensemble reflète des évolutions différenciées selon les États.

Ainsi, l'activité économique a poursuivi son déclin, avec des taux de croissance négatifs de 0,7 % aux Etats-Unis, de 2,5 % en Grande Bretagne et de 1,1 % au Canada. En France, le taux de croissance s'est établi à 1,2 % contre 2,8 % en 1990.

En Allemagne et au Japon par contre, en dépit de l'amorce d'un ralentissement de l'activité économique au second semestre de l'année, la croissance, soutenue par la demande intérieure, est restée vigoureuse, leur PNB ayant progressé de 3,1 % et 4,5 % respectivement.

Les craintes d'une résurgence des tensions inflationnistes qui prévalaient en début d'année se sont en définitive estompées en raison notamment de la baisse des prix des matières premières et de l'énergie. A l'exception de l'Allemagne, le tassement de la demande dans les économies occidentales a également favorisé une évolution modérée des prix ramenée de 4,7 % en 1990 à 4,5 % en 1991.

Le ralentissement de l'activité s'est accompagné d'une remontée du chômage dans les pays industrialisés où la population active sans emploi a atteint 28 millions de personnes contre 24,6 millions en 1990.

Au plan des échanges extérieurs, le commerce mondial, reflétant l'évolution de l'activité économique, a accusé une décélération de son rythme d'expansion ressorti à peine à 3 % en 1991 contre près de 6 % en 1990 et 7,1 % en 1989.

L'amélioration des termes de l'échange des pays de l'OCDE induite par l'effondrement des cours des produits de base ainsi que l'importance des ressources reçues dans le cadre du financement de l'intervention militaire dans le Golfe ont permis à ces pays de réduire sensiblement le déficit de leurs paiements courants, ramené de 108,3 milliards de dollars en 1990 à 18,6 milliards en 1991. Cette évolution d'ensemble masque toutefois d'importantes disparités d'un pays à l'autre.

En Allemagne, les dépenses occasionnées par la réunification se sont traduites par un renversement de tendance des paiements, le solde courant étant ressorti déficitaire à

20,6 milliards de dollars en 1991 contre un excédant de 47,9 milliards de dollars réalisé en 1990.

En revanche, au Japon, l'excédent des paiements courants qui s'était substantiellement réduit en 1990 en s'établissant à 35,8 milliards de dollars E.U. s'est à nouveau élargi en 1991 pour ressortir à 72,6 milliards. Cet excédent est alimenté par le solde positif du commerce extérieur qui continue de se consolider pour atteindre 103,4 milliards contre 63,5 milliards en 1990.

Ces évolutions ont concouru à attiser les tensions sur les politiques commerciales. Au sein du GATT en particulier, les négociations de l'Uruguay Round destinées à libéraliser le commerce international ont continué d'achopper sur les politiques agricoles.

Le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés s'est réfléti sur la croissance des pays en développement, dont la production a globalement diminué de 0,6 % en 1991.

Les pays du Moyen-Orient, du fait essentiellement de la Guerre du Golfe, ont accusé une baisse de 4,0 % de leur production. La croissance économique s'est par contre poursuivie au rythme soutenu de 5,0 % en Asie. Des performances plus modestes ont été enregistrées sur le continent africain où la détérioration des termes de l'échange et les mouvements socio-politiques ont limité le taux de croissance du PIB à 3,2 %.

La hausse des prix a été contenue à 58,7 % contre 91,0 % en 1990. Cette évolution a été favorisée par les vigoureuses politiques de maîtrise de l'inflation menées dans certains pays d'Amérique Latine où le taux d'inflation global est en définitive passé de 765,0 % en 1990 à 139,2 % en 1991. Une légère accélération des prix a été observée dans les pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie où les taux d'inflation se sont situés respectivement à 18,4%, 15,4 % et 9,3 % en 1991 contre 15,4 %, 12,9 % et 8,1 % un an plus tôt.

Au plan des échanges extérieurs, le retournement du solde positif des opérations commerciales, imputable à la chute des prix des produits de base et à la poussée des importations au Moyen-Orient et en Asie s'est conjugué aux transferts massifs effectués pour le financement de la Guerre du Golfe pour élargir le déficit global des transactions courantes des pays en développement, estimé à 103,8 milliards de dollars contre 24,6 milliards en 1990. Cette évolution est pour l'essentiel imputable au Moyen-Orient où un déficit courant de 48,0 milliards de dollars a fait suite à un excédent de 10,0 milliards en 1990. La poussée de la demande intérieure en Asie s'est traduite par une aggravation du solde déficitaire des transactions courantes évalué à 12,1 milliards contre 1,7 milliard l'année précédente. Les pays d'Afrique ont pour leur part accusé un déficit courant de 6,0 milliards de dollars en 1991 contre 3,0 milliards en 1990.

L'activité économique des pays de l'Europe centrale et orientale ainsi que de l'ex-URSS s'est sensiblement détériorée du fait essentiellement des restructurations des entreprises et de la réorganisation des circuits de production, de distribution et d'échanges commerciaux.

1.2 Marchés des changes

Les transactions sur les marchés des changes ont été marquées cette année par une grande volatilité du dollar vis-à-vis de la plupart des devises.

En début d'année, la devise américaine s'est inscrite en repli sous l'influence notamment du déclenchement de la Guerre du Golfe et des appréhensions du marché quant à l'évolution de la conjoncture économique aux États-Unis. Cette phase devait ensuite céder la place à une nette remontée du "billet vert" liée à la fin de la guerre et aux espoirs de relance de la croissance qu'elle a fait naître. Au cours du second semestre, le scepticisme des opérateurs dû à la poursuite de la stagnation de l'activité économique américaine et des considérations de différentiel de taux d'intérêt, se sont traduits par un glissement continu du dollar sur les marchés des changes. Sur l'ensemble de l'année cependant, ce dernier s'est en moyenne apprécié vis-à-vis des principales devises à l'exception du yen.

La devise nipponne a bénéficié de la faiblesse du dollar au cours du dernier trimestre et des hésitations sur le deutschemark. Elle s'est ainsi appréciée par rapport au dollar et aux devises européennes. Quant au franc suisse, il s'est déprécié vis-à-vis des autres devises.

Au sein du Système Monétaire Européen, les monnaies sont dans l'ensemble demeurées relativement stables les unes par rapport aux autres. Cependant, les relèvements successifs des taux d'intérêt directeurs allemands et l'attrait au deutschemark qui en a résulté ont entraîné au cours du dernier trimestre des tensions dont ont souffert, entre autres, le franc français, la lire italienne et la livre sterling.

Aussi, comparé à celui de 1990, le cours moyen du franc cfa s'est-il détérioré de 3,6% par rapport au dollar et de 11,3 % par rapport au yen. Sa dépréciation a été plus modérée vis-à-vis des devises européennes, à l'exception de la livre sterling face à laquelle il s'est replié de 2,7 %. Le comportement du franc cfa par rapport au DTS s'est également traduit par un recul de 4,4 % de son cours moyen.

Au total, le taux de change effectif nominal pondéré par les exportations et les importations s'est déprécié de 0,1 % par rapport à l'année 1990.

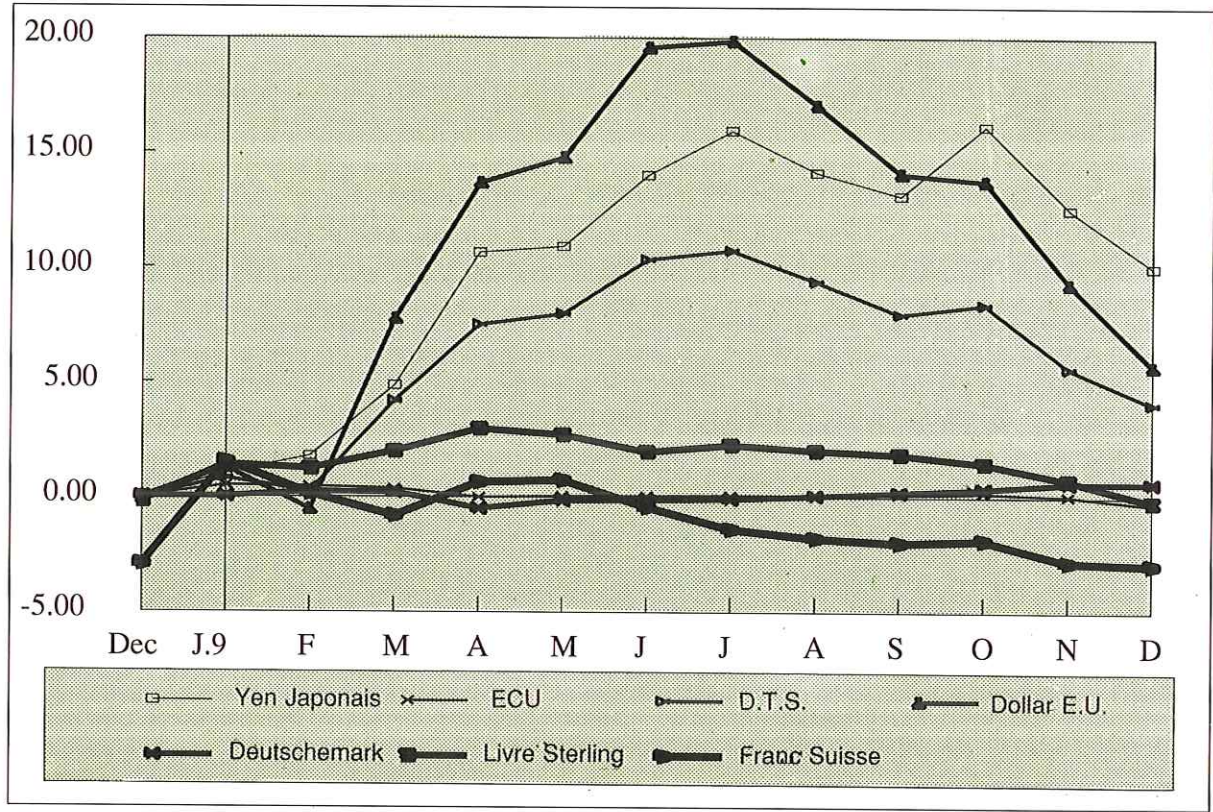
U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS ANNUELS

	1 9 9 0	1 9 9 1	Variation
Moyenne sur la période			
	Francs CFA par unité monétaire		Pour cent
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	369,1	385,3	4,42
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	346,4	348,9	0,73
Dollar des États-Unis (1 USD)	272,3	282,1	3,61
Deutschemark (1 DEM)	168,5	170,0	0,91
Lire italienne (1000 ITL)	227,2	227,4	0,09
Franc suisse (1 CHF)	196,2	196,7	0,25
Livre sterling (1 GBP)	484,4	497,3	2,67
Florin hollandais (1 NLG)	149,5	150,9	0,90
Franc belge (1 BEC)	8,1	8,2	1,34
Yen japonais (1 JPY)	1,9	2,1	11,29
N.B. - Données calculées par la B.C.E.A.O.			

UMOA - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS TRIMESTRIELS

Année 1990				
	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
Francs cfa par unité monétaire : moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	377,3	370,2	366,1	362,7
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	345,6	345,2	347,4	347,4
Dollar des États - Unis (1 USD)	286,8	282,2	267,2	252,9
Deutschemark (1 DEM)	169,6	168,2	167,7	168,5
Lire italienne (1000 ITL)	228,6	229,0	227,0	224,2
Franc suisse (1 CHF)	190,5	195,6	199,9	199,0
LIVRE sterling (1 GBP)	475,2	472,9	497,3	492,3
Florin hollandais (1 NLG)	150,5	149,5	148,8	149,5
Franc belge (1 BEC)	8,1	8,2	8,2	8,2
Yen japonais (1 JPY)	1,9	1,8	1,8	1,9
Année 1991				
Francs CFA par unité monétaire : moyenne par période				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	368,4	393,2	396,0	383,9
Unité De Compte Européenne (1 ECU)	350,3	348,5	348,8	348,4
Dollar Des États - Unis (1 USD)	260,5	293,9	296,4	277,6
Deutschemark (1 DEM)	170,1	169,4	169,9	170,7
Lire italienne (1000 ITL)	227,0	228,2	227,6	226,9
Franc suisse (1 CHF)	199,1	199,2	195,1	193,5
Livre sterling (1 GBP)	496,5	501,5	499,0	492,3
Florin hollandais (1 NLG)	150,9	150,4	150,8	151,5
Franc belge (1 BEC)	8,3	8,2	8,3	8,3
Yen japonais (1 JPY)	1,9	2,1	2,2	2,1
NB. Données calculées par la B.C.E.A.O. à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.				

VARIATIONS DES COURS DU FRANC CFA PAR RAPPORT AUX PRINCIPALES DEVISES



*Variations des cours moyens mensuels par rapport à décembre 1990.

1.3 Marchés des matières premières

Reflétant le ralentissement prolongé de l'activité économique, la stagnation de la demande mondiale a pesé sur l'évolution des prix de la plupart des produits de base.

La baisse de 4,7 % de l'indice des cours mondiaux exprimés en dollars courants des produits de base exportés par les pays de l'UMOA, calculé par la Banque centrale, confirme la morosité d'ensemble des marchés extérieurs. Les cotations du café et du cacao, déjà déprimées en 1990, se sont de nouveau affaiblies sous l'influence des importantes disponibilités mondiales. Les cours de l'huile d'arachide ont également accusé un mouvement de reflux imputable au tassement de la demande.

En revanche, les cours du coton se sont en moyenne améliorés, en dépit de la tendance à la baisse amorcée durant la seconde moitié de l'année. Les cours des produits du palmier ont été, pour leur part, bien orientés.

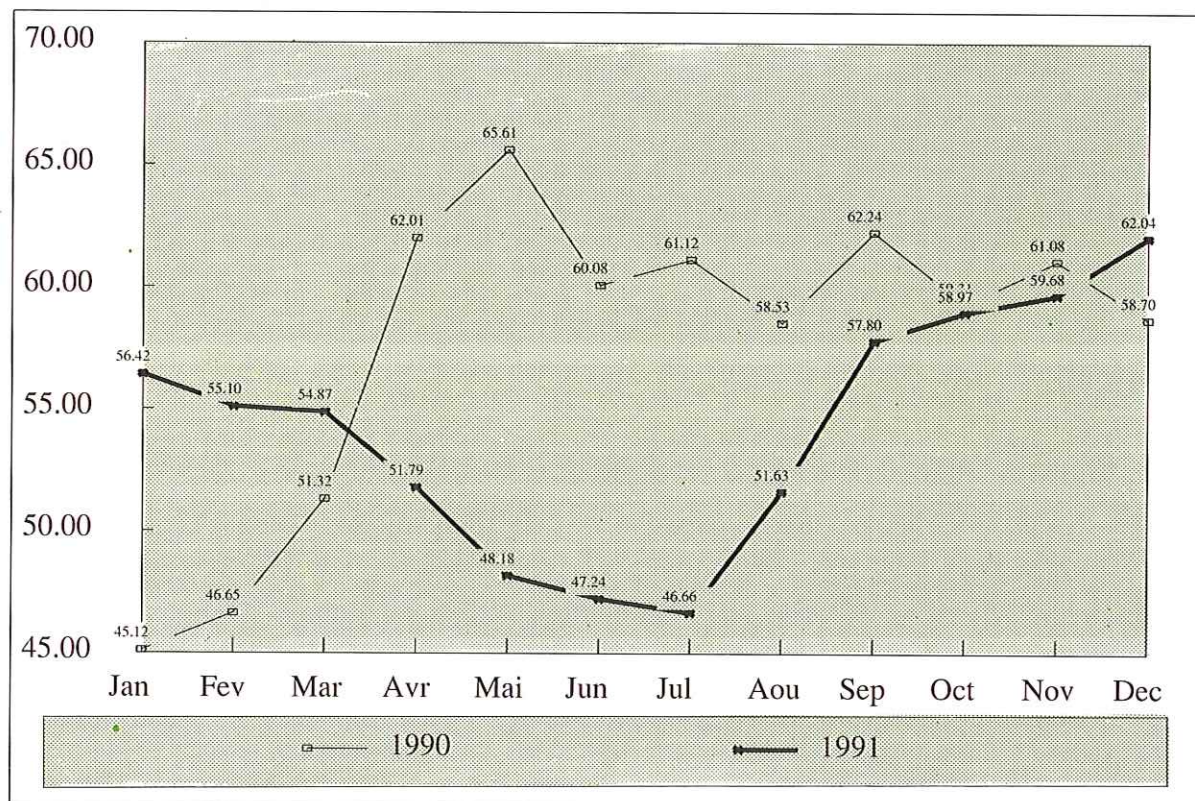
Sur le marché du pétrole, après s'être repliés en début d'année à la suite du déclenchement de l'offensive alliée dans le Golfe, les cours du pétrole brut se sont progressivement raffermis, en liaison avec les besoins de reconstitution des stocks stratégiques, pour se stabiliser par la suite.

CACAO

Les cours du cacao ont graduellement fléchi durant le premier semestre de l'année pour atteindre au mois de juillet leur niveau le plus bas depuis 15 ans. Cette tendance s'est par la suite inversée, le marché ayant été soutenu, au cours du second semestre, par la perspective d'un déficit de la production par rapport à la consommation mondiale, après sept campagnes excédentaires consécutives.

Au total, la livre de fèves s'est négociée en moyenne à 52,87 cents E.U., en baisse de 7,5% par rapport à 1990.

ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO (en cents E.U. par livre poids)



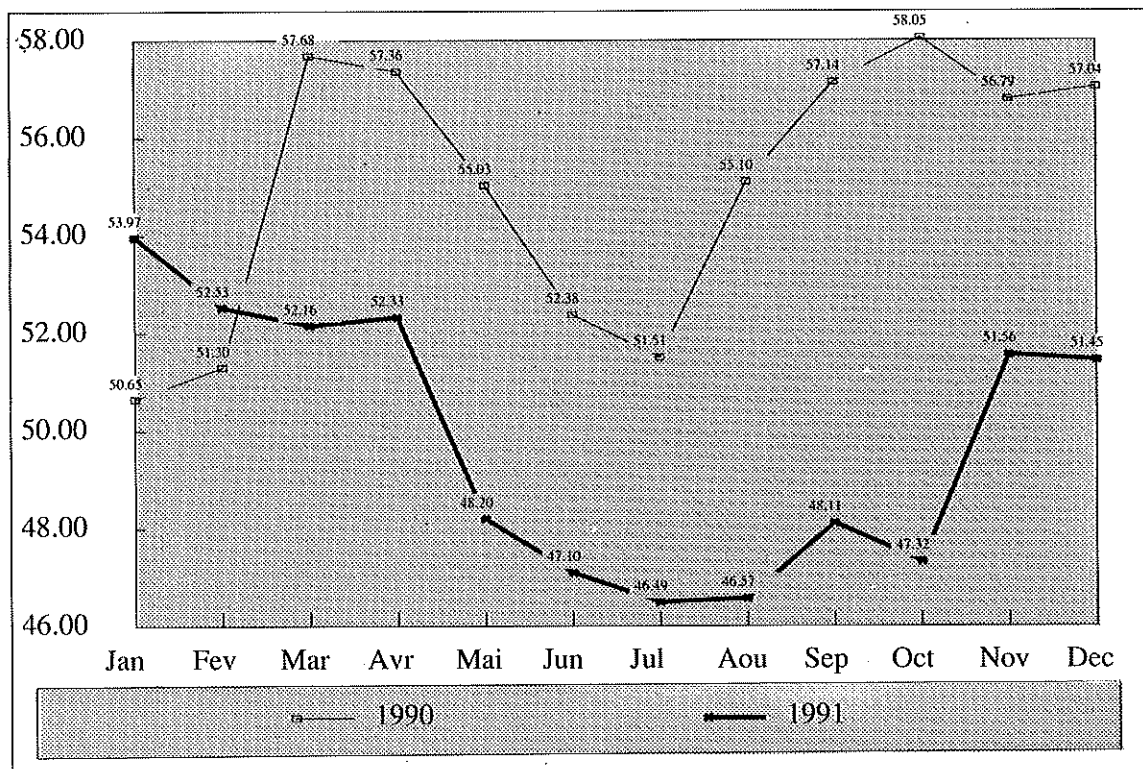
CAFÉ

Le marché du café de type robusta a été affecté par le niveau relativement faible de la demande. En effet, les importants stocks constitués par les pays consommateurs, à la suite de l'effondrement des cours qui a accompagné la suspension des quotas à l'exportation en juillet 1989, ont réduit considérablement les besoins des torréfacteurs.

Dans ce contexte, les offres massives faites par les pays producteurs ont accentué la dépression des cours ressortis en moyenne à 49,48 cents E.U. la livre contre 54,62 cents constatés en 1990, soit un recul de 9,4 %.

ÉVOLUTION DES COURS DU CAFÉ

(en cents E.U. par livre poids)

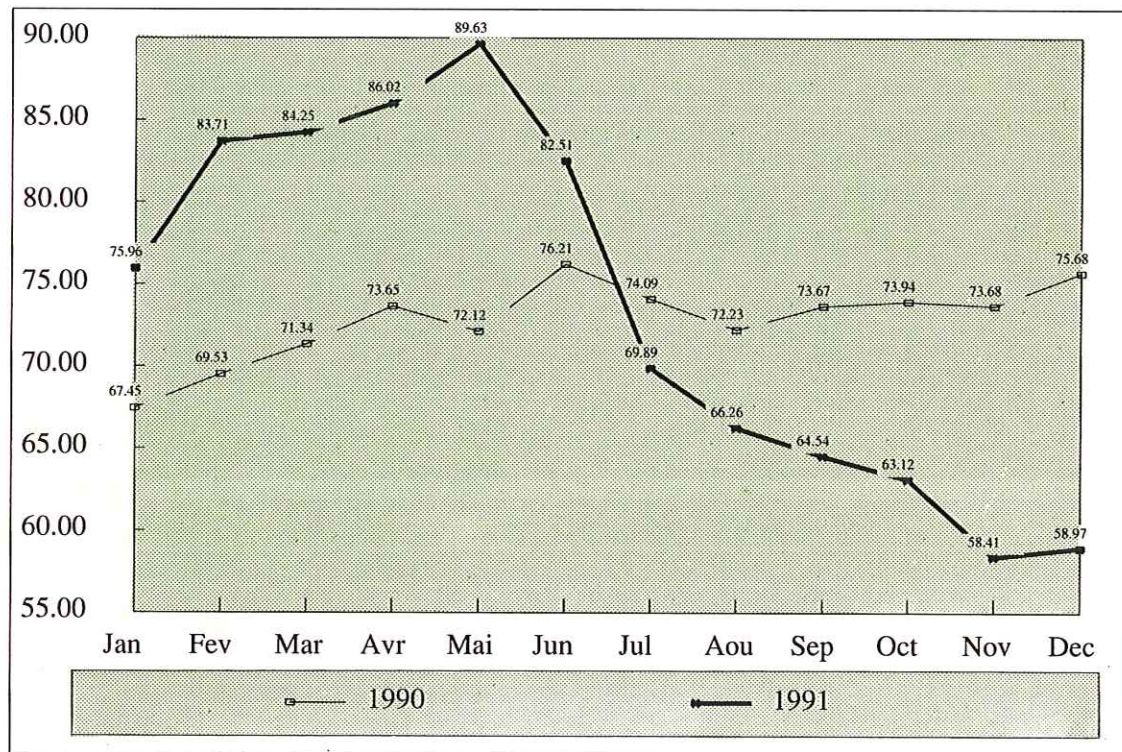


COTON

Le marché du coton a affiché un profil contrasté durant l'année. Les prix sont demeurés fermes durant tout le premier semestre. Toutefois, la physionomie du marché s'est sensiblement modifiée à partir du mois de juillet. En effet, les estimations d'un accroissement sensible de la production pour la campagne 1991-1992 dans de nombreux pays, en particulier aux Etats-Unis, conjuguées aux prévisions d'une sensible réduction des achats liée à la morosité de la conjoncture que traverse l'industrie du textile, ont dégradé les anticipations et provoqué un déclin progressif des cotations.

Au total, les cours du coton, sur le marché à terme de New-York, ont terminé à 73,61 cents E.U. la livre en 1991 contre 72,80 cents E.U. l'année précédente, soit une progression de 1,1%.

ÉVOLUTION DES COURS DU COTON (en cents E.U. par livre poids)



OLÉAGINEUX

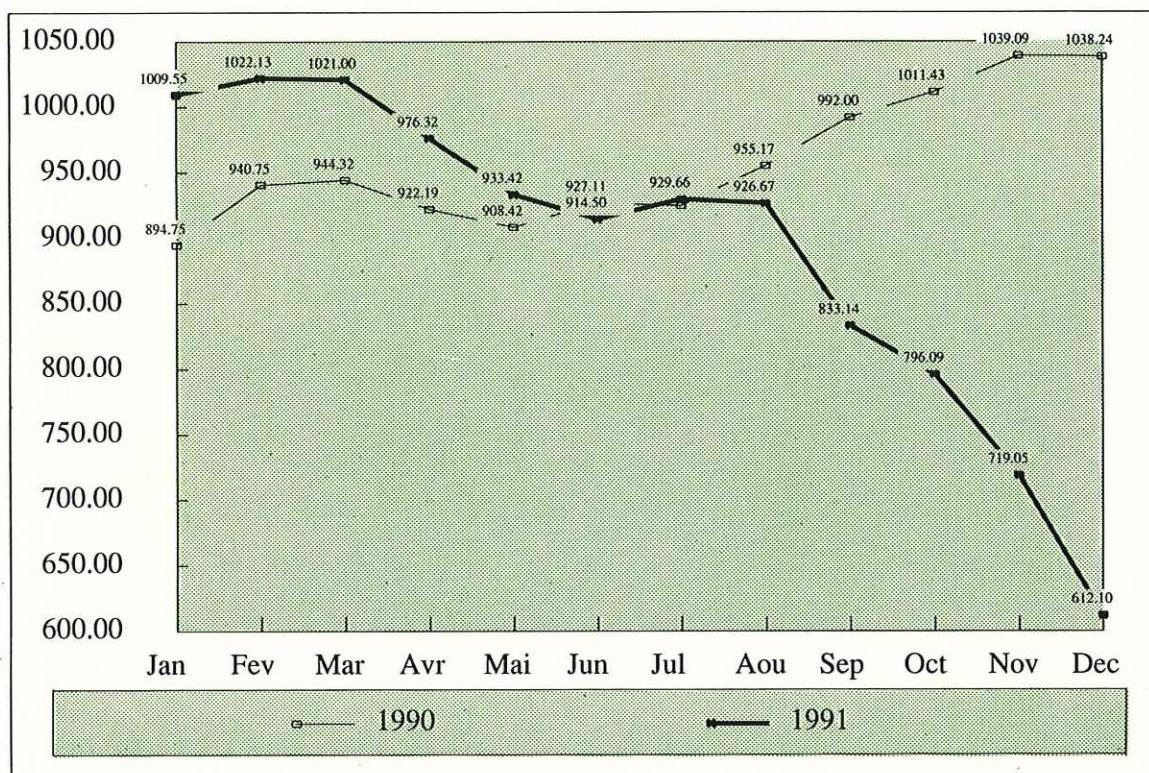
La forte remontée des cours de l'huile d'arachide observée depuis deux ans s'est interrompue au premier trimestre 1991. Par la suite, les cours se sont orientés à la baisse du fait essentiellement d'une réduction des importations notamment en Inde où, à l'instar des autres pays producteurs, les récoltes se sont améliorées.

L'huile d'arachide s'est négociée à 936 dollars la tonne, en dépréciation de 0,6 % par rapport à son prix moyen de l'année précédente.

Les cours des produits du palmier se sont par contre nettement raffermis, en liaison avec les importants achats de l'ex-U.R.S.S., des États arabes du Golfe et de certains pays d'Asie, en vue de compenser les mauvaises récoltes causées à la fois par la désorganisation des appareils productifs et les conditions climatiques peu favorables.

Ainsi, les cours des huiles de palme et de palmiste se sont situés en moyenne à 336 dollars et à 388 dollars la tonne, soit des hausses respectives de 19,1 % et de 14,8%.

ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE D'ARACHIDE (en dollar E.U. par tonne)



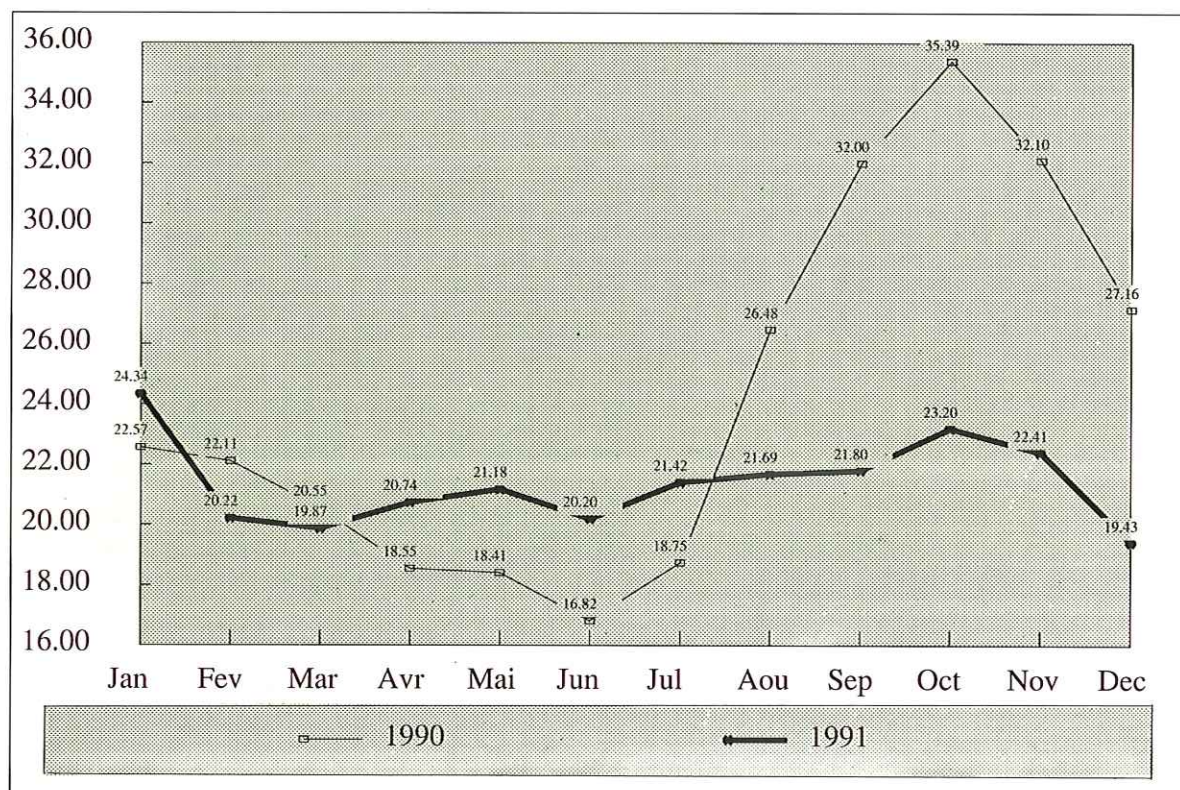
PRODUITS PÉTROLIERS

Après leur effondrement provoqué par le déclenchement de l'offensive alliée dans le Golfe, les prix du pétrole brut se sont raffermis, fluctuant autour du prix de référence de l'OPEP fixé à 21 dollars le baril. Les cours sont ressortis en moyenne à 21,60 dollars le baril.

La relative fermeté des cours a reflété le niveau limité de l'offre du fait d'une part, de l'absence du marché de l'Irak du Koweït et d'autre part, de la réduction des exportations de l'ex-U.R.S.S. où la production a chuté d'environ 10% au cours de l'année 1991.

La demande de pétrole a pour sa part stagné, l'accentuation des effets du ralentissement généralisé de l'activité économique et l'impact d'un hiver plus clément que prévu dans l'Hémisphère nord s'étant conjugués pour limiter les besoins des pays importateurs.

ÉVOLUTION DES COURS DU BARIL DE PÉTROLE (en dollars E.U. par baril)



1.4 Financements extérieurs

A l'exception de quelques pays latino-américains à revenus intermédiaires qui ont réalisé des progrès notables dans la maîtrise de leur endettement et accédé ainsi aux marchés internationaux de capitaux, le problème de la dette continue d'être un frein à l'entrée de la plupart des pays en développement africains, notamment ceux situés au sud du sahara, sur ces marchés.

Au niveau des marchés de capitaux, l'évolution des taux d'intérêts à court terme sur les principales places financières a surtout été déterminée par les préoccupations immédiates de politiques intérieures.

Les taux à moyen et long terme sont restés uniformément détendus en raison du ralentissement de l'activité économique mondiale.

1.4.1 Evolution des apports nets de ressources

Les évolutions survenues en Europe de l'Est à la fin de l'année 1989 et la volonté des pays occidentaux de soutenir le processus de transition vers l'économie de marché avaient suscité, au sein des pays en développement, des craintes d'une contraction des flux nets de ressources en leur faveur. A la lumière des statistiques de l'année 1990, ces craintes ont, semble-t-il, été fondées, un repli d'ensemble de 12,8 % ayant été enregistré d'une période à l'autre. Cependant, la part consacrée à l'Afrique a progressé de 7,6 % en passant de 23,6 milliards de dollars EU à 25,4 milliards.

Les pays de l'UMOA ont bénéficié de versements nets de 3,1 milliards de dollars EU, en augmentation de 1,1 milliard à la suite d'un soutien financier accru de la communauté internationale en appui aux programmes de redressement économique et financier mis en oeuvre. La contre-valeur en francs cfa de ces concours s'est établi à 853,3 milliards, en hausse de 31,7% résultant d'un accroissement de 116,7 milliards des apports nets officiels et d'une réduction de 88,6 milliards des sorties nettes au titre des financements privés.

Les financements de **source bilatérale** ont atteint 538,9 milliards de francs cfa, soit 63,2% du total des apports nets contre 60,8% en 1989. En progression de 36,9%, ils proviennent pour l'essentiel des pays membres du Comité d'Aide au Développement dont les apports se sont élevés à 532,1 milliards. Le degré de libéralité, qui reflète la concessionnalité de l'aide, s'est globalement établi à 94,1% pour ce groupe de pays pour une norme fixée à 86,0% au sein du CAD. Les principaux bailleurs de fonds de l'Union ont été en 1990, la France, l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis, l'Italie et les Pays-Bas.

Les concours nets de la France ont quasiment triplé en passant de 78,9 milliards de francs à 220,6 milliards, portant la part de ce pays dans le total des versements en provenance du CAD de 20,4% à 41,5%. Cette évolution, imputable à une progression de 34,8% de l'aide publique au développement (APD), est liée notamment à l'application des mesures d'allègement de dette. Le degré de libéralité de l'aide française s'est situé à 91,3% et le rapport de l'APD au PNB a évolué de 0,54% à 0,55%.

L'Allemagne, second pourvoyeur de fonds bilatéraux des pays de l'Union, a décaissé un montant net de 75,4 milliards, en augmentation de 13,4% par rapport à 1989. Cette hausse découle de celle de l'APD nette dont la composante "dons" s'est accrue de 85,1 %. Le degré de libéralité de l'aide a atteint 92,9% , s'inscrivant en amélioration de 4,8 points, alors que le rapport de l'APD au PNB a fléchi de 0,50% à 0,49%.

Les contributions du Japon, estimées à 53,7 milliards de francs, sont en progression de 2,5%. L'APD globale a augmenté de 4,0%, en relation avec le plan d'expansion à moyen terme de cette catégorie de concours dont les versements cumulés sont projetés à 50 milliards de dollars pour la période 1988-1992. La part des dons dans le total a fléchi de 10,2 %, reflétant la détérioration de 6,2 points de l'élément de libéralité de l'aide nipponne, qui s'est établi à 74,8% en 1990. Le rapport de l'APD au PNB est demeuré stable à 0,31%.

Les Etats-Unis ont versé 46,8 milliards de francs aux pays de l'UMOA en 1990. Ces apports sont en hausse de 9,6%, du fait exclusivement d'une augmentation des prêts de l'APD, les concours sous forme de dons ayant stagné. Le degré de libéralité de l'aide et

le rapport de l'APD au PNB se sont améliorés en se situant respectivement à 99,0% et à 0,21% contre 98,6% et 0,16% en 1989.

Les interventions de l'Italie se sont chiffrées à 40,4 milliards de francs contre 49,1 milliards en 1989, accusant un recul de 17,7%. Du fait notamment d'une réduction du volume global de l'APD, le rapport de celle-ci au PNB a été ramené de 0,42% à 0,32%, mais le degré de libéralité de l'aide s'est sensiblement amélioré en évoluant de 88,6% à 91,3%.

Les concours accordés par les Pays-Bas ont atteint 30,6 milliards, s'inscrivant en augmentation de 27,5%. Le rapport de l'APD au PNB a fléchi de 1,07% à 0,99%. En revanche son élément de libéralité s'est amélioré en passant de 95,2% à 97,5%. Le programme d'aide, essentiellement axé sur la lutte contre la pauvreté, a privilégié les pays les moins avancés.

S'agissant des contributions des **organismes multilatéraux**, elles ont progressé de 60,1 milliards de francs pour s'inscrire à 314,5 milliards, sous l'impulsion d'un accroissement des flux de ressources non concessionnelles. Les apports nets du Groupe de la Banque Mondiale se sont élevés à 117,3 milliards contre 76,4 milliards en 1989, soit une hausse de 53,5%. Cette évolution traduit pour l'essentiel une reprise des prêts octroyés par le canal de la BIRD, qui ont plus que quadruplé pour se situer à 46,6 milliards. Le Groupe de la Banque Africaine de Développement et les agences spécialisées des Nations Unies ont également accru leurs interventions dans les pays de l'UMOA en les portant respectivement de 46,1 milliards à 67,2 milliards et de 40,4 milliards à 45,5 milliards. Par contre les concours de la Communauté Economique Européenne ont baissé de 14,6% pour s'établir à 70,7 milliards.

Pour l'année 1991, certaines indications, notamment le lancement par la Banque Mondiale, au cours du dernier trimestre 1990, de la seconde phase du Programme Spécial d'Assistance à l'Afrique subsaharienne et l'appui plus marqué des bailleurs de fonds aux programmes de réformes économiques, laissent augurer une nouvelle amélioration du montant des ressources nettes allouées aux pays de l'UMOA.

UMOA - ÉVOLUTION DES APPORTS NETS DE RESSOURCES

	1987	1988	1989	1990
Millions de dollars EU				
Pays en développement	67.674,7	84.215,8	87.081,6	75.978,4
dont : Afrique	16.829,2	22.309,5	23.602,6	25.369,3
Afrique Subsaharienne	15.796,4	15.936,4	19.179,6	19.367,4
UMOA	2.230,2	2.168,6	2.031,3	3.133,6
Milliards de francs CFA				
UMOA	670,3	645,9	648,0	853,3
Apports officiels	788,9	797,2	850,8	967,5
Apports privés	-118,6	-151,3	-202,8	-114,2
Apports bilatéraux	351,3	358,4	393,7	538,9
- Pays du CAD	332,6	349,1	387,7	532,1
Dont : - France	104,6	88,2	78,9	220,6
- Allemagne	48,7	56,5	66,5	75,4
- Japon	41,9	40,3	52,4	53,7
- États-Unis	46,3	43,5	42,7	46,8
- Italie	28,6	54,9	49,1	40,4
- Pays-Bas	25,2	19,8	24,0	30,6
- Pays arabes	18,7	9,3	6,0	6,8
Apports multilatéraux	319,0	287,5	254,3	314,4
Dont : - BIRD	85,5	-8,0	10,8	46,6
- IDA	84,9	78,9	64,5	68,6
- SFI	3,6	2,3	1,1	2,1
- BAD	7,4	30,0	22,0	44,8
- FAD	24,9	24,1	24,1	22,4
- CEE	56,2	110,5	82,8	70,7
- Agences ONU	31,5	40,3	40,4	45,5
Sources : OCDE, BCEAO.				

1.4.2 Évolution des marchés des capitaux

Les taux d'intérêt sur les principales places financières ont connu une évolution divergente selon les pays. Les conditions de crédit ont été assouplies aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et au Japon afin de soutenir l'activité économique. Par contre, en Allemagne et en France les taux d'intérêt ont renchéri à l'initiative des Banques centrales soucieuses de lutter contre l'inflation ou de défendre leur monnaie.

Aux Etats-Unis, le ralentissement de l'activité économique a conduit à une détente des taux d'intérêt. Ainsi, de 7,0% en début d'année, l'objectif assigné au taux d'intérêt des fonds fédéraux a été ramené à 4,0 % en décembre 1991. L'Institut d'émission a également réduit son taux d'escompte officiel à 3,5 % à fin décembre 1991, en baisse de 3 points par rapport à son niveau de janvier 1991.

Au Japon, la Banque centrale a abaissé à deux reprises son taux d'escompte officiel pour le porter de 6% en janvier 1991 à 4,5 % à fin décembre 1991 en vue de soutenir l'expansion économique.

En Grande-Bretagne, une meilleure maîtrise de l'inflation a permis à la Banque d'Angleterre de ramener son taux d'intervention sur le marché monétaire de 14% en début d'année à 10,5% en fin d'année dans le but de soutenir l'activité économique en ralentissement sensible.

En France, la défense du franc et le resserrement des conditions du crédit par la Bundesbank ont contrarié la politique de détente menée par la Banque de France qui a dû relever en fin d'année ses taux directeurs. Les taux d'intervention sur appels d'offres et sur prises en pensions de bons du Trésor de 5 à 10 jours sont ainsi ressortis à 9,6% et 10,5% contre respectivement 9,3% et 10,0% en début d'année.

En Allemagne, les Autorités monétaires ont privilégié la lutte contre l'inflation. Aussi, ont-elles, entre autres mesures, resserré les conditions du crédit. Le taux d'escompte et celui des avances sur titres ou taux lombard sont passés au cours de l'année de 6,5% à 8,0% et de 9,0% à 9,75%.

Sur les marchés financiers, le ralentissement de l'activité économique mondiale s'est accompagné d'une détente des taux d'intérêt à moyen et long terme. Ainsi, les taux de rendement des emprunts publics à moyen et long terme ont baissé d'un demi-point aux Etats-Unis, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Dans les économies où l'inflation a été mieux maîtrisée, comme en France et au Japon, le recul a été plus marqué.

Sur les marchés des eurodevises, les taux d'intérêt se sont dans l'ensemble repliés, à l'exception de ceux sur l'eurodeutschemark.

L'activité sur les marchés des capitaux a repris en 1991 après la forte baisse enregistrée un an plus tôt. Le volume global des emprunts accordés durant la période sous revue s'est situé à 417,2 milliards de dollars EU, en progression de 15,4%. Les baisses des taux d'intérêt sur la plupart des places financières internationales ont donné aux marchés des valeurs mobilières un regain de vigueur. En revanche, la conjoncture économique internationale morose, la forte demande de financements et le souci de la qualité des portefeuilles ont incité les institutions prêteuses à plus de prudence.

Les emprunts sur les marchés obligatoires internationaux ont atteint 297,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 29,4% par rapport à l'année précédente. Cette évolution a résulté d'un volume exceptionnellement important d'émissions d'obligations internationales qui se sont situées à 248,5 milliards de dollars, en hausse de 38,0%. La répartition en monnaies d'émission a fait ressortir un volume record d'émissions gouvernementales en ECUS, en troisième position après le dollar et le yen. Le montant des émissions en eurodollars a progressé en 1991 mais sa part relative a baissé par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, le poids des émissions en deutschemark a diminué en raison des arbitrages en faveur de celles dans les devises dont les taux d'intérêt ont été résolument orientés à la baisse.

La persistance des inquiétudes relatives à la qualité des emprunteurs et la prudence des banques prêteuses se sont traduites par une réduction du volume des prêts et un relèvement général des marges. Aussi, sur le compartiment des crédits bancaires, les opérations de prêts ont été plus modestes en 1991; avec un volume total de 119,6 milliards de dollars, soit une baisse de 9,0%.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

La situation économique d'ensemble des pays membres de l'UMOA est demeurée difficile en 1991. La conjoncture économique a été marquée par la dégradation des conditions internes de production, notamment la campagne agricole, ainsi que par l'environnement international toujours défavorable. En outre, dans certains Etats, le contexte socio-politique a affecté le déroulement normal des activités de production.

En termes réels, le produit intérieur brut a enregistré une progression de 1,1 % en 1991, faisant suite à un recul de 0,4% en 1990.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

La campagne agricole 1990-1991 a été caractérisée par une évolution différenciée pour les cultures de rente, et une baisse quasi générale des productions vivrières notamment dans les pays sahéliens.

CULTURES D'EXPORTATION

Les mauvaises conditions climatiques dans la Zone ont entraîné une baisse d'ensemble de la production agricole, à l'exception de celle du cacao et du coton-graine.

La collecte d'arachide a, en effet, régressé de 54,3% pour s'inscrire à 282.000 tonnes, en liaison avec l'évolution de la récolte au Sénégal. Celle de café a fléchi de 30,8 % en se situant à 206.000 tonnes contre 297.700 tonnes en 1989-1990.

La commercialisation du cacao a par contre progressé de 14,0% pour ressortir à 811.000 tonnes. Cette évolution est due à la Côte d'Ivoire, celle du Togo ayant baissé. La collecte de coton-graine s'est inscrite en nette reprise de 21,4 %, passant de 838.500 tonnes en 1989-1990 à 1.018.000 tonnes. Ce nouveau record a pu être atteint grâce aux bonnes performances relevées dans l'ensemble des pays sous les effets conjugués de l'accroissement des surfaces emblavées et des rendements.

CULTURES VIVRIÈRES

La production céréalière de l'Union s'est fortement dégradée au cours de la campagne, notamment dans la zone sahélienne où le déficit vivrier a été estimé à 816.700 tonnes contre un excédent de 258.880 tonnes en 1989-1990. Par contre, la production de tubercules a été orientée à la hausse dans les pays du Golfe de Guinée. Les récoltes de

manioc et d'igname se sont accrues de 3,3% et de 2,3% en s'établissant respectivement à 3.001.700 tonnes et 4.215.900 tonnes.

2.2.2 Élevage

L'évolution des produits de l'élevage a amorcé un ralentissement dans la zone sahélienne en raison notamment de l'insuffisance des pâturages et des points d'eau, consécutive à la faible pluviométrie enregistrée en 1990-1991. Ainsi les effectifs des ovins-caprins sont estimés en croissance de 3,9% en 1991 contre 4,4 % en 1990, tandis que ceux des bovins sont évalués à 13,5 millions de têtes, soit un croît de 2,6% contre 5,3 % précédemment.

2.2.3 Pêche

Au Mali, les informations disponibles traduisent une contraction du volume des prises liée à la faiblesse des crues. Les débarquements sont en effet ressortis à 3600 tonnes, en diminution de 13,0% par rapport à l'année 1990.

Au Sénégal, l'activité s'est légèrement améliorée. Les prises se sont établies à 339.662 tonnes contre 336.648 tonnes en 1990, en progression de 0,8 %.

Au Togo, la production halieutique s'est établie à 10 201 tonnes contre 16 646 tonnes en 1990, soit une baisse de 38,1%.

2.2.4 Bois

L'exploitation forestière a marqué un net ralentissement en Côte d'Ivoire, en relation avec la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de commercialisation du bois. Ainsi en 1991, les exportations de bois grumes se sont chiffrées à 371.700 mètres cubes, en repli de 15,3%. Celles de bois sciés ont fléchi de 3,8% pour s'établir à 612.935 mètres cubes pendant la même période.

2.2.5 Mines

L'activité minière a été différenciée selon les produits.

La production de phosphate a reculé de 1,5%, passant de 4.777.500 tonnes en 1990 à 4.705.200 tonnes un an plus tard. Cette évolution découle de la baisse de 25,6% de la production du Sénégal due à l'épuisement d'un panneau, compensée partiellement par la reprise de 21,6% de celle du Togo.

L'extraction de pétrole brut au Bénin s'est repliée de 4,5%, en se situant à 1.352.642 barils en 1991 contre 1.415.800 barils précédemment.

La production d'or du Burkina s'est par contre accrue de 16,3% pour s'établir à 2.875,0 kilogrammes en 1991 contre 2.472,8 kilogrammes un an auparavant. Celle du Mali s'est inscrite en hausse de 10,1% passant de 2.355 kilogrammes en 1990 à 2.593 kilogrammes un an plus tard. Par ailleurs, il convient de signaler l'entrée en activité, en 1991, de la mine d'Ity en Côte d'Ivoire. Ses réserves sont évaluées à 15,7 tonnes.

L'extraction d'uranium s'est relevée de 1,0%, en se situant à 2.859,3 tonnes en 1991 contre 2.830,0 tonnes précédemment.

2.2.6 Énergie

Les données disponibles sur la production d'énergie électrique font état d'une baisse de 25,7 % en Côte d'Ivoire au cours des dix premiers mois de l'année 1991. Une évolution étale de l'offre d'énergie électrique a été relevée à fin juillet 1991 au Mali.

Au Bénin par contre, la production d'énergie s'est accrue de 8,3 % à fin octobre 1991. Les importations se sont inscrites en hausse de 10,4%.

Au Sénégal, la production d'énergie a progressé de 2,9% en 1991. Au Niger, elle a connu une croissance de 16,7%. Les importations en provenance du Nigeria se sont en conséquence réduites de 3,4% durant la période sous revue.

Au Togo, la production d'énergie durant l'année 1991 a augmenté de 57,9% tandis que les importations ont baissé de 6,7%.

2.2.7 Activité industrielle

L'évolution du secteur manufacturier a été différenciée selon les branches et les pays. L'activité des unités agro-industrielles a en particulier reflété l'évolution de la collecte des produits de rente. Ainsi au Sénégal, le repli de la commercialisation de l'arachide s'est traduit par des baisses respectives de 62,3%, de 56,0% et de 60,5% des productions d'huile brute, d'huile raffinée et de tourteaux d'arachide à fin décembre 1991.

Les unités d'égrenage de coton-graine ont connu un regain d'activité en relation avec l'importance de la collecte de cette spéculatation. La production de fibre s'est ainsi améliorée sensiblement de 92,5% au Bénin, de 31,7% au Togo, de 24,0% au Burkina et de 14,9% au Mali.

Au niveau des minoteries, la production a augmenté de plus de 60% au Bénin à fin octobre 1991. En revanche, au Togo, elle s'est inscrite en baisse de 16,0 à fin décembre 1991.

En ce qui concerne la cimenterie, la production au Togo a fléchi de 3,0% en 1991. Au Sénégal par contre, elle s'est améliorée de 7,1% en liaison avec la reprise de la demande intérieure.

Les industries textiles de la Zone demeurent dans l'ensemble confrontées à la concurrence des importations. Ainsi au Niger, la production de tissu a fléchi de 38,4% en 1991. Au Togo, la persistance des difficultés dans ce secteur a conduit à la cessation d'activité durant le dernier trimestre de 1991 d'une unité de production.

L'indice de la production industrielle calculé au Sénégal traduit une baisse de 7,6% au premier trimestre 1991 attribuable à la morosité de l'activité de toutes les branches, notamment celle des industries extractives. De même au Mali, l'indice a accusé un fléchissement de 10,7% à fin septembre 1991 dû notamment aux contre-performances des branches des matériaux de construction et des industries textiles. En Côte d'Ivoire par contre, l'indice a marqué une reprise de 4,1% au second trimestre 1991 à la faveur notamment des branches agro-industrielles et de production des produits dérivés du pétrole.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

Les revenus distribués au monde rural se sont améliorés en 1991 à la faveur de l'accroissement du volume des collectes de coton-graine ainsi que du réajustement à la hausse des prix de certains produits de rente. Au total 317,5 milliards ont été distribués au titre de la commercialisation des produits de base contre 298,2 milliards en 1990, soit une progression de 6,5 %.

S'agissant des salaires, un relèvement de 27,9% du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a été décidé et appliqué au Mali durant l'année 1991. Ainsi, le taux horaire est passé de 67,22 francs à 85,97 francs. Dans les autres pays, le SMIG est demeuré inchangé.

2.3.2 Prix

L'évolution des prix est demeurée dans l'ensemble modérée. Cependant des pressions inflationnistes ont été observées dans certains États en liaison notamment avec la dégradation de leur situation alimentaire. Sur la base des estimations disponibles, le taux d'inflation global, apprécié à travers le déflateur du PIB, s'est élevé à 1,8% au lieu d'un repli de 0,9% en 1990.

2.4 Finances publiques et dette extérieure

2.4.1 Finances publiques

Elaborés dans un contexte difficile dominé par des tensions économiques et sociales, les budgets des États de l'UMOA pour l'exercice 1991 se caractérisent par une évolution modérée des masses budgétaires. En effet, les ressources ont été arrêtées à 1 794,9 milliards de francs cfa, en baisse de 1,3%, tandis que les dépenses, prévues pour 1 893,4 milliards, sont en quasi-stabilité.

UMOA - BUDGETS DES ÉTATS*

	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs CFA				
RESSOURCES	1.539,5	1.640,7	1.818,2	1.794,9
Recettes fiscales	1.093,7	1.084,1	1.089,0	1.093,1
dont : Douanes	486,0	446,0	393,5	417,1
Recettes non fiscales	127,3	173,3	201,8	188,1
Financements extér.	318,5	383,3	527,4	513,7
DEPENSES	1.582,3	1.732,0	1.881,5	1.893,4
Budget de fonctionnement	1.191,4	1.234,0	1.326,2	1.318,3
Budget d'investissement	390,9	498,0	555,3	575,1
SOLDE	- 42,8	- 91,3	- 63,3	- 98,5
NB : Exercices : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Togo : 1er janvier - 31 décembre.				
Niger : 1er octobre - 30 septembre jusqu'en 1989 ; 1er octobre 1989 - 31 décembre 1990 ; 1er janvier - 31 décembre à compter de 1991.				
Sénégal : 1er juillet - 30 juin.				
* Y compris les lois de finances rectificatives dans certains États.				
Sources : Trésors Nationaux.				

Les ressources d'origine interne sont prévues en baisse de 0,7 %, du fait d'un tassement des recettes non fiscales lié notamment à la diminution des contributions des sociétés d'État. Le produit des prélèvements fiscaux est budgétisé en quasi-stabilité à 1093,1 milliards. Les financements extérieurs devraient diminuer de 2,6 % pour s'établir à 513,7 milliards.

La croissance des dépenses a été contenue à 0,6 %, les prévisions s'établissant à 1893,4 milliards de francs au lieu de 1881,5 milliards en 1990. Cette évolution, qui résulte d'une augmentation de 19,8 milliards des crédits d'investissement et d'une contraction de 8,1 milliards des charges de fonctionnement, reflète le contexte d'ajustement dans lequel sont engagés désormais tous les pays de l'Union. La progression des dépenses en capital s'explique essentiellement par l'intégration au budget, dans un État de l'Union, des projets d'investissement financés sur ressources extérieures, auparavant suivis hors budget. S'agissant des dépenses de fonctionnement, la diminution observée est imputable

pour une large part à la baisse du service prévisionnel de la dette, favorisée par les rééchelonnements obtenus auprès des créanciers du Club de Paris.

Les résultats d'exécution provisoires/des budgets de l'exercice 1991 font ressortir une persistance des tensions sur les trésoreries publiques.

Ainsi, au **Bénin**, les états d'exécution provisoires du budget 1991 indiquent un déficit de 19,1 milliards de francs cfa, les réalisations en ressources s'étant situées à 83,4 milliards contre 102,5 milliards pour les dépenses. Les encaissements de recettes fiscales ont atteint, 38,4 milliards, soit 72,9% des prévisions. Les recettes non fiscales sont évaluées à 18,0 milliards et les financements extérieurs qui se sont établis à 27,0 milliards ont dépassé les prévisions. Les concours extérieurs ont été affectés à la couverture du programme d'investissements publics.

Au **Burkina**, les données disponibles sur l'exécution du budget 1991 font apparaître un déficit de 17,3 milliards. Les ressources ont atteint 126,3 milliards dont 85,7 milliards de recettes fiscales, recouvrées à concurrence de 95,5% des prévisions. Les dépenses, engagées à hauteur de 143,6 milliards, sont réparties entre les charges de fonctionnement et les dépenses en capital pour respectivement 96,7 milliards et 46,9 milliards.

UMOA - EXÉCUTION DES BUDGETS DE L'EXERCICE 1991

	Bénin	Burkina	C. d'lv.	Mali	Niger	Sénégal	Togo
	(a)	(a)	(b)	(a)		(a)	
Milliards de francs CFA							
RESSOURCES	83,4	126,3	348,0	212,6	54,5(c)	327,2	71,0
Recettes fiscales	38,4	85,7	348,0	81,0	26,8	241,4	68,9
dont : Douanes	20,7	ND	128,8	51,1	ND	ND	32,3
Recettes non fiscales	18,0	19,1	ND	26,1	27,7	59,5	2,1
Financements extérieurs	27,0	21,5	ND	105,5	ND	26,3	ND
DEPENSES	102,5	143,6	376,0	194,5	49,5(a)	296,9	76,9
Budget de fonctionnement	74,4	96,7	343,3	106,2	49,5	252,4	74,6
Budget d'investissement	28,1	46,9	32,7	88,3	ND	44,5	2,3
SOLDE	- 19,1	- 17,3	- 28,0	18,1	ND	+ 30,3	- 5,9
NB - Données d'exécution sur : (a) 12 mois ; (b) 10 mois ; (c) 11 mois.							
Sources : Trésors Nationaux.							

En **Côte d'Ivoire**, l'exécution du budget s'est soldée, sur la base des données provisoires à fin octobre 1991, par un déficit de 28 milliards de francs. Les recettes fiscales ont été recouvrées pour 348,0 milliards, soit 73,5% des prévisions. Le taux de réalisation des recettes douanières ressort à 70,7% contre 89,2% à la même période de l'exercice 1990. Les dépenses ont porté sur 376,0 milliards, réparties entre les charges de fonctionnement et les dépenses en capital pour respectivement 343,3 milliards et 32,7 milliards.

Au **Mali**, les états provisoires d'exécution du budget font apparaître un excédent de 18,1 milliards de francs. Les ressources se sont élevées à 212,6 milliards dont 107,1 milliards de recettes intérieures. Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 81,0 milliards soit 73,4% des prévisions. Les financements extérieurs ont atteint 105,5

milliards, dont 56,2 milliards à titre d'aides non remboursables, le solde étant constitué d'emprunts contractés essentiellement pour la réalisation de projets d'investissement. Les dépenses se sont établies à 194,5 milliards, soit un taux de réalisation de 84,5%. Les charges de fonctionnements ont atteint 106,2 milliards pour des prévisions de 130,3 milliards, tandis que les dépenses en capital sont estimées à 88,6 milliards, soit un taux d'exécution de 88,1%.

Au **Niger**, le total des recettes à fin novembre 1991 s'est élevé à 54,5 milliards de francs cfa, dont 26,8 milliards de recettes fiscales qui n'ont été ainsi recouvrées qu'à concurrence de 43,4%. Le taux global de réalisation au cours des onze premiers mois de l'année est ressorti à 30,7%, traduisant principalement les difficultés de mobilisation des ressources extérieures programmées. Le rythme d'exécution des dépenses de fonctionnement a été également lent, le total des règlements de l'année ressortant à 49,5 milliards pour des crédits ouverts de 106,5 milliards, soit un taux d'utilisation de 46,5%.

Au **Sénégal**, l'exécution du budget s'est soldée par un excédent de 30,3 milliards de francs. Les recettes et dons se sont élevés à 327,1 milliards, en accroissement de 18,8 % par rapport aux réalisations du budget précédent. Cette évolution découle principalement d'une amélioration de 41,0 milliards des recettes courantes, estimées à 300,9 milliards dont 241,4 milliards de rentrées fiscales et 59,5 milliards de recettes non fiscales. Les utilisations de crédit s'inscrivent globalement en baisse par rapport à celles de 1990, du fait surtout des dépenses en capital évaluées à 44,5 milliards, représentant 26,3% des prévisions. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 252,4 milliards, soit un taux d'exécution de 97,1%.

Au **Togo**, un déficit de 5,9 milliards de francs a résulté de l'exécution du budget. Le total des recettes budgétaires est ressorti à 71,0 milliards contre 92,5 milliards prévus. Les dépenses se sont établies à 76,9 milliards dont 74,6 milliards au titre des charges de fonctionnement exécutées à hauteur de 93,4%. Les crédits d'investissement ont représenté 69,7% des prévisions.

2.4.2 Dette extérieure

Les politiques d'endettement extérieur des États de l'UMOA ont été marquées par la prudence. Outre la recherche de financements à conditions douces, les actions ont visé l'obtention d'allègements de la dette extérieure tant auprès des créanciers publics que des banques, en vue de soutenir le processus de réformes économiques.

Ainsi, les nouveaux engagements contractés exclusivement auprès de créanciers publics, se sont chiffrés, pour l'ensemble des pays de l'UMOA, à 573,4 milliards de francs, contre 727,6 milliards l'année précédente, soit une baisse de 21,2%. Les ressources mobilisées se sont élevées à 372,1 milliards contre 384,4 milliards un an plus tôt, soit un recul de 3,2 %.

Le service prévisionnel de la dette extérieure était estimé à 686,0 milliards. Les différentes opérations de restructuration de dette, qui ont porté sur un montant de 217,4 milliards en 1991, ont permis de ramener les paiements exigibles à 468,6 milliards, en retrait de 1,0 % par rapport aux règlements de l'année 1990, et 18,9% par rapport aux sommes dues en 1990.

L'encours de la dette à fin 1991 s'est situé à 5 519,7 milliards, en hausse de 1,4%. Cette évolution résulte en particulier des rééchelonnements intervenus dont l'impact a été atténué par l'extinction de la dette bancaire extérieure publique d'un pays à la suite d'un rachat effectué dans le cadre du mécanisme du fonds de désendettement de la Banque Mondiale.

Les Industries Chimiques du Sénégal (I.C.S.).



La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

La faiblesse persistante du taux de couverture de l'émission monétaire a conduit le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 18 septembre 1990, à maintenir comme priorités de l'action monétaire, la reconstitution durable des réserves de change et le relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire au-dessus du minimum statutaire de vingt pour cent. Prenant également en considération les perspectives défavorables de l'environnement économique international pour les économies de l'Union, le Conseil a demandé que les efforts d'ajustement déployés soient maintenus et au besoin renforcés. Le Conseil a fixé pour les pays membres, un objectif d'excédent ou d'équilibre de balance des paiements, compte tenu de leur situation au compte des disponibilités extérieures de l'Union.

Pour assurer la réalisation de ces objectifs, le Conseil a demandé qu'une attention particulière continue d'être accordée au contrôle de la liquidité, afin que soit réduite progressivement la contribution de la monnaie au financement de l'activité économique, lequel devrait reposer de plus en plus sur des ressources financières. L'accent a également été mis sur la nécessité d'une surveillance attentive de la qualité du crédit et de son dénouement normal. L'importance du maintien dans l'Union de l'épargne intérieure et de son allocation optimale, grâce notamment à une politique incitative de taux d'intérêt et au contrôle de la position extérieure des banques, a en outre été soulignée.

Ces différentes actions au plan monétaire ne pouvant permettre à elles seules l'amélioration de la position extérieure de l'Union et la consolidation de l'épargne intérieure, le Conseil a estimé indispensable l'application d'autres mesures, notamment dans les domaines des finances publiques, de la réglementation des changes, des investissements publics et du commerce extérieur. Le Conseil a également recommandé la mise en oeuvre par l'ensemble des Etats de programmes d'ajustement économique et financier avec l'appui des institutions de Bretton Woods, ce qui devait favoriser par ailleurs le soutien financier de la communauté internationale, dans un environnement caractérisé par la faiblesse de l'épargne intérieure. Le Conseil a enfin insisté sur la nécessité d'achever la restructuration du système bancaire de l'Union, afin de permettre aux banques de jouer pleinement leur rôle dans la mobilisation de l'épargne et le financement sain de l'activité économique.

1.2 Moyens

Pour atteindre les objectifs visés, l'Institut d'émission a poursuivi la politique restrictive de la monnaie et du crédit menée depuis quelques années, en s'appuyant sur le nouveau dispositif de gestion monétaire mis graduellement en place à partir du 2 octobre 1989.

1.2.1 Plafonnement du crédit intérieur et des refinancements

Le contrôle de la liquidité a continué d'être basé sur la maîtrise de l'évolution de l'ensemble des crédits bancaires ainsi que des concours de la Banque centrale.

Ainsi, dans chaque État, un plafond normatif et des normes d'évolution trimestrielle ont été fixés pour l'ensemble des crédits à l'économie. S'agissant plus particulièrement des crédits de campagne, leur niveau a été déterminé sur la base de schémas de financement global de la commercialisation agricole visant à exclure du financement monétaire tout déficit prévu d'une filière. La position nette du Gouvernement a été assujettie aux mêmes règles de contrôle que les crédits à l'économie.

En ce qui concerne les interventions de la Banque centrale, des plafonds normatifs de refinancements des crédits à l'économie ont été arrêtés, avec des sous-plafonds pour le refinancement des crédits de campagne, déterminés à partir du schéma de financement global de la commercialisation agricole. Les concours au Trésor ont été fixés suivant les dispositions statutaires.

Sur ces bases et conformément aux directives du Conseil des Ministres de l'UMOA, le Conseil d'Administration de la BCEAO, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, a arrêté les plafonds de crédit intérieur et le montant des concours de la Banque centrale dans chacun des États comme suit :

UMOA - PLAFONDS DU CRÉDIT INTÉRIEUR

	Crédit	Position nette	Crédits
	intérieur net	du Gouvernement	à l'économie
Milliards de francs CFA			
Bénin	101,7	- 3,6	105,3
Burkina	108,2	- 28,7	136,9
Côte d'Ivoire	1 254,2	196,2	1 058,0
Mali	115,0	20,6	94,4
Niger	118,5	21,8	96,7
Sénégal	549,8	123,6	426,2
Togo	105,7	- 4,2	109,9
U.M.O.A.	2 353,1	325,7	2 027,4
Source : BCEAO			

UMOA - CONCOURS MAXIMUMS AUTORISÉS DE LA BANQUE CENTRALE

	Concours à l'Etat	Refinancements des crédits à l'économie	Total
	Milliards de francs CFA		
Bénin	11,4	43,9	55,3
Burkina	19,5	9,0	28,5
Côte d'Ivoire	120,6	540,0	660,6
Mali	17,9	23,9	41,8
Niger	13,2	26,0	39,2
Sénégal	42,7	179,0	221,7
Togo	17,2	7,5	24,7
U.M.O.A.	242,5	829,3	1 071,8
Source : BCEAO			

1.2.2 POLITIQUE DES TAUX DE LA BANQUE CENTRALE

La politique de la BCEAO en matière de taux d'intérêt a recherché en priorité la mobilisation de l'épargne avant l'utilisation des concours monétaires. Les taux d'intérêt ont en conséquence été fixés à des niveaux compétitifs par rapport à ceux prévalant à l'étranger.

Aucune modification des conditions de taux d'intérêt n'est toutefois intervenue sur le Marché Monétaire de l'Union durant l'exercice sous revue. Les niveaux en vigueur ont été ceux fixés depuis le 25 décembre 1989. Les taux des dépôts sont demeurés uniformes sur tous les compartiments, de même que ceux appliqués aux demandes.

Le taux d'escompte de la Banque centrale a aussi été maintenu inchangé à son niveau en vigueur depuis le 27 novembre 1989. Il est resté supérieur aux conditions prévalant sur le marché monétaire, représentant ainsi le taux de dernier recours de l'Institut d'émission.

ÉVOLUTION DU TAUX D'INTÉRÊT DE LA B.C.E.A.O.

Date de changement	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
	Pour cent l'an					
02 octobre 1989	9,500	10,000	9,500	10,000	9,500	10,000
09 octobre 1989	10,000	10,250	10,000	10,250	10,000	10,250
06 novembre 1989	10,250	10,375	10,250	10,375	10,250	10,375
27 novembre 1989	10,500	10,625	10,500	10,625	10,500	10,625
25 décembre 1989	10,850	10,975	10,850	10,975	10,850	10,975

La rémunération des dépôts des banques publiques à statut spécial a également été stable d'un exercice à l'autre.

Date de changement	Dépôts		Retraits anticipés	
			Pendant le	Après le
	Un mois	Trois mois	1er mois	1er mois
Pour cent l'an				
02 octobre 1989	9,500	9,500	9,500	9,500
09 octobre 1989	10,000	10,000	10,000	10,000
06 novembre 1989	10,250	10,250	10,250	10,250
27 novembre 1989	10,500	10,500	10,500	10,500
25 décembre 1989	10,850	10,850	10,850	10,850
Niveau (T.E.S.)				
02 octobre 1989			10,500	
27 novembre 1989			11,000	

1.2.3 AUTORISATIONS PREALABLES

Dans l'attente de la mise en place du système des accords de classement prévus pour compter du 1er janvier 1992, la Banque centrale a continué à utiliser le régime des autorisations préalables pour s'assurer de la qualité des crédits accordés par le système bancaire.

L'examen des autorisations préalables délivrées fait ressortir dans la plupart des pays, une prépondérance des utilisations du secteur du commerce qui représente en moyenne 56,5% du montant global, à l'exception du Burkina où le secteur industriel a bénéficié de 40,7% des autorisations.

Les autorisations préalables accordées pour le financement des activités agricoles et annexes se sont situées en moyenne à 5,0%, sauf au Mali où elles ont représenté 30,2% des autorisations délivrées contre 23,0% un an plus tôt.

2 ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

Le profil des agrégats monétaires des pays membres de l'Union a conservé en 1991, pour la cinquième année consécutive, son orientation dans l'ensemble favorable. Cette situation s'explique surtout par les efforts internes de redressement entrepris dans le cadre des programmes d'ajustement économique et financier mis en oeuvre dans les États et par l'impact de la nouvelle politique de la monnaie et du crédit en vigueur depuis octobre 1989.

Ainsi au 30 septembre 1991, la situation monétaire de l'Union au regard de celle établie un an plus tôt est marquée par une atténuation de la position extérieure nette débitrice, un dégonflement sensible du crédit intérieur et une hausse modérée de la liquidité intérieure.

U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

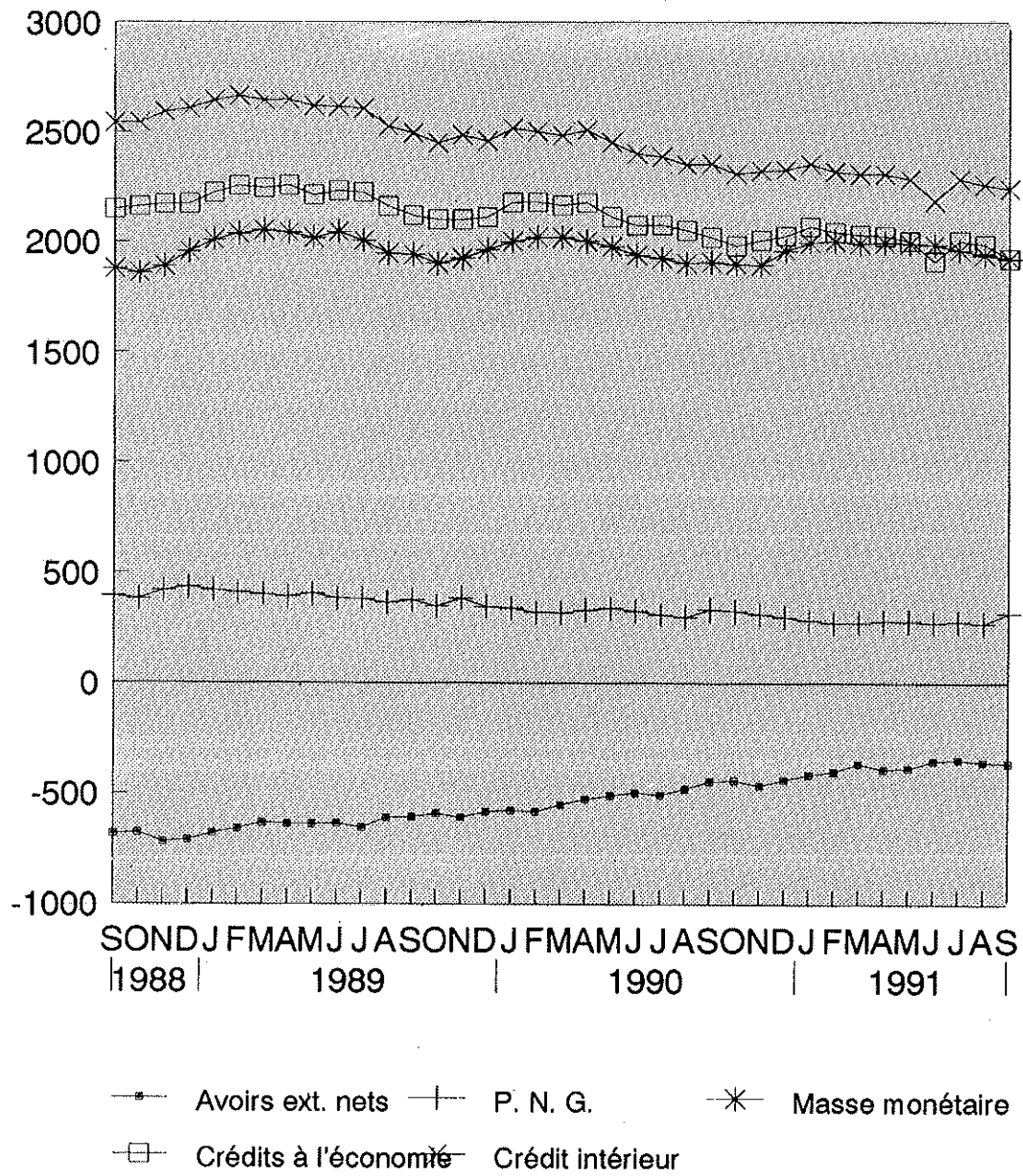
	30 septembre			
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs cfa				
Avoirs extérieurs nets	- 681,9	- 606,7	- 446,3	- 364,5
- Banque centrale	- 385,6	- 368,5	- 231,9	- 233,0
- Banques	- 296,3	- 238,2	- 214,4	- 131,5
Crédit intérieur	2 543,1	2 494,0	2 353,9	2 247,0
- Gouvernement net	394,1	375,0	333,5	324,0
- Crédits à l'économie	2 149,0	2 119,0	2 020,4	1 923,0
ACTIF = PASSIF	1 861,2	1 887,3	1 907,6	1 882,5
Masse monétaire	1 877,5	1 941,3	1 906,8	1 930,1
- Circulation fiduciaire	505,0	537,2	510,6	524,0
- Dépôts en banques	1 350,4	1 375,7	1 371,5	1 387,9
- Dépôts en CNE et CCP	22,1	28,4	24,7	18,2
Autres éléments nets	- 16,3	- 54,0	0,8	- 47,6
Source : B.C.E.A.O.				

2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires de l'Union sont ressortis négatifs à 364,5 milliards au 30 septembre 1991 contre 446,3 milliards un an auparavant. Cette évolution, en amélioration de 81,8 milliards, est imputable principalement aux banques qui ont réduit leurs engagements extérieurs nets de 214,4 milliards à 131,5 milliards, la position extérieure nette débitrice de l'Institut d'émission étant pour sa part ressortie à 233,0 milliards, en quasi-stabilité par rapport à septembre 1990. L'amélioration de la position extérieure de l'Union a résulté d'un afflux important, quoique en baisse par rapport à l'année précédente, de ressources extérieures en appui aux efforts internes de redressement économique et du mouvement des transactions courantes.

SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

(en milliards de francs cfa)



En effet le relèvement substantiel du volume des exportations de produits agricoles a permis, en dépit de la faiblesse généralisée des cours sur les marchés internationaux, un accroissement des recettes d'exportation de la zone. De plus, le contrôle exercé sur les dépenses extérieures dans le cadre de l'application des programmes d'ajustement a entraîné la réduction des importations. En définitive, ces évolutions ont permis de renforcer l'excédent de la balance commerciale. Le solde positif des transferts sans contrepartie s'est aussi apprécié, contribuant par la même occasion à réduire le déficit du compte courant.

L'amélioration du solde de la balance des paiements a été cependant atténuée par la légère dégradation de la balance des capitaux non monétaires du fait des retards enregistrés dans la mobilisation des concours extérieurs prévus.

Les réserves officielles de change ont baissé de 4,4 milliards pour se fixer à 126,0 milliards. La contraction des réserves de change et le léger relèvement des engagements monétaires à vue ont entraîné un repli modéré du taux de couverture de l'émission monétaire de 13,0% à 12,4%.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs cfa				
Bénin	- 64,1	- 43,2	- 12,2	17,5
Burkina	72,6	58,8	47,4	60,2
Côte d'Ivoire	- 545,1	- 536,5	- 557,9	- 583,2
Mali	- 45,3	- 19,2	12,7	38,9
Niger	- 7,2	0,7	- 1,5	- 3,0
Sénégal	- 279,0	- 265,2	- 215,0	- 207,0
Togo	59,3	47,7	66,2	71,1
UMOA*	- 681,9	- 606,7	- 446,3	- 364,5
Source : B.C.E.A.O.				
* Y compris les avoirs non répartis et ajustements.				

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets se sont renforcés en passant d'un solde négatif de 12,2 milliards à un solde positif de 17,5 milliards. La forte progression des importations a induit une dégradation de la balance commerciale, en dépit de l'accroissement des exportations de coton et de la relative bonne tenue des cours de ce produit. De même, le déficit des services s'est aggravé, en rapport avec les paiements accrus d'intérêts sur la dette extérieure, du fret et de l'assurance sur marchandises. Toutefois, la détérioration du déficit du compte courant a été amoindrie par les apports extérieurs au titre des transferts sans contrepartie. L'afflux de capitaux étrangers à la suite de la conclusion du second accord au titre de la FAS a ainsi permis d'améliorer le solde de la balance des paiements.

La position extérieure de la Banque centrale s'est de ce fait améliorée de 18,2 milliards pour atteindre 19,7 milliards. La consolidation des réserves de change de 9,0 milliards à 31,5 milliards a induit un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 11,9 % à 30,3 %.

Quant aux banques, elles ont réduit leur endettement extérieur net de 11,5 milliards pour le ramener à 2,2 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires est passée de 47,4 milliards à fin septembre 1990 à 60,2 milliards un an plus tard. Cette évolution favorable s'explique principalement par la réduction du déficit du compte courant qui a bénéficié des entrées supplémentaires de ressources au titre des transferts sans contrepartie. En outre, la mobilisation de ressources extérieures dans le cadre du programme d'ajustement structurel appuyé par les institutions de BRETON WOODS a permis de conforter cette évolution qui s'est reflétée principalement sur la situation de l'institut d'émission.

La position extérieure de la Banque centrale s'est en effet améliorée de 9,4 milliards pour s'établir à 63,8 milliards. L'évolution des réserves de change de 69,6 milliards à 80,2 milliards a entraîné un relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 74,7 % à 75,1%, malgré la progression de 13,7 milliards des engagements monétaires à vue.

Quant aux banques, elles ont réduit leur endettement extérieur net de 3,4 milliards au cours de la période. Cette évolution résulte d'un fléchissement de 5,0 milliards de leurs engagements dont l'impact a été atténué par le recul de 1,6 milliard de leurs avoirs extérieurs bruts.

En **Côte d'Ivoire**, les avoirs extérieurs nets négatifs se sont établis à 583,2 milliards contre 557,9 milliards en septembre 1990, accusant ainsi une dégradation de 25,3 milliards.

Cette dégradation du solde des paiements extérieurs découle des retards enregistrés dans la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds en appui au programme de stabilisation et de relance économique. Elle a toutefois été atténuée par le solde excédentaire de la balance commerciale et par les transferts sans contrepartie.

La détérioration de la position extérieure des institutions monétaires a exclusivement concerné l'Institut d'émission dont les avoirs extérieurs nets négatifs sont passés de 437,4 milliards à 486,3 milliards d'un exercice à l'autre. Les réserves de change ont baissé de 2,1 milliards à 1,4 milliard ce qui, conjugué à une hausse des engagements monétaires à vue, a induit une baisse du taux de couverture de l'émission monétaire de 0,4% à 0,2%.

Les banques ont, par contre, réduit leur endettement net vis-à-vis des correspondants étrangers de 23,6 milliards pour le ramener à 96,9 milliards.

Au **Mali**, les importantes entrées de ressources en appui aux efforts d'ajustement économique et la réduction du déficit du compte courant occasionnée principalement par une nette progression des transferts sans contrepartie, ont permis de conforter les avoirs extérieurs nets qui sont passés de 12,7 milliards à 38,9 milliards à fin septembre 1991.

Le renforcement des avoirs extérieurs a principalement concerné l'Institut d'émission.

Les réserves de change ont augmenté de 20,3 milliards permettant, nonobstant une progression de 20,2 milliards des engagements monétaires à vue, le relèvement du taux de couverture de l'émission monétaire de 44,5% à 53,2%.

Les banques ont réduit leurs engagements extérieurs de 10,4 milliards à 4,4 milliards d'un exercice à l'autre, alors que la Banque centrale confortait ses avoirs extérieurs nets de 20,2 milliards.

Au **Niger**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires est ressortie à 3,0 milliards à fin septembre 1991 contre 1,5 milliard un an plus tôt. Cette dégradation est imputable essentiellement au recul de la valeur des exportations induit par la baisse des cours de l'uranium. En outre, la contraction des entrées de ressources extérieures ainsi que la progression des reprises de billets BCEAO ont entraîné une dégradation de la balance des paiements, en dépit de la forte diminution des importations.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale ont baissé de 5,3 milliards pour se fixer à 23,3 milliards. Le taux de couverture de l'émission monétaire a, en conséquence, baissé de 65,1% à 59,5%.

Quant à la position extérieure négative des banques, elle s'est améliorée de 3,8 milliards pour s'établir à 26,3 milliards à fin septembre 1991.

Au **Sénégal**, les avoirs extérieurs nets ont été affectés par la forte baisse du volume des exportations d'arachide et de phosphates ainsi que la hausse de la facture pétrolière et de riz qui ont entraîné une dégradation du compte courant. Ces évolutions défavorables ont cependant été compensées par la remise de dette dont a bénéficié une banque et l'utilisation de fonds affectés appartenant à des non-résidents et figurant dans les engagements extérieurs des banques. En définitive, les avoirs extérieurs nets négatifs se sont améliorés de 8,0 milliards pour s'inscrire à 207,0 milliards.

Cette évolution favorable a concerné exclusivement les banques qui ont réduit leur endettement extérieur net de 30,3 milliards. Quant à la Banque centrale, sa position extérieure s'est détériorée de 22,3 milliards. Néanmoins le taux de couverture de l'émission monétaire s'est légèrement redressé de 1,0 % à 1,2 % en liaison avec l'accroissement des réserves officielles de change.

Au **Togo**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont améliorés de 4,9 milliards pour s'établir à 71,1 milliards à fin septembre 1991. Cette évolution est imputable à l'accroissement des recettes d'exportation de coton, de phosphates et de cacao qui ont permis une amélioration du solde global de la balance des paiements nonobstant le ralentissement des entrées de transferts sans contrepartie et de capitaux non monétaires.

L'amélioration de la position extérieure des institutions monétaires a exclusivement concerné les banques qui ont conforté leurs avoirs extérieurs nets de 4,9 milliards. Quant à l'Institut d'émission sa position nette créditrice est demeurée stable. La progression des engagements monétaires à vue a induit un repli du taux de couverture de l'émission monétaire de 83,1% à 81,2%.

2.2 Crédit intérieur

En relation avec l'atonie de l'activité économique et l'assainissement du portefeuille des banques, le crédit intérieur a poursuivi pour la quatrième année consécutive sa baisse. Cette évolution a concerné aussi bien les concours aux particuliers et aux entreprises que les concours nets aux Gouvernements.

2.2.1 Position Nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements s'est améliorée de 9,5 milliards au terme de l'exercice sous revue pour ressortir à 324,0 milliards. Cette contraction des concours nets aux Gouvernements est imputable à l'accroissement des créances bancaires des États conjugué à la baisse de leurs engagements. Le renforcement des avoirs des États et de leurs démembrements s'explique par les ressources extérieures mobilisées dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes de restructuration économique, en attente d'affectation. La baisse des engagements a été induite par les rachats nets au titre des concours du FMI, la réduction des dépôts en CCP et la diminution des concours des banques aux États, par suite de la comptabilisation en pertes de certaines créances sur les Etablissements publics à caractère administratif et social.

Au **Bénin**, la position nette du Gouvernement est revenue d'un solde débiteur de 3,0 milliards à un solde créditeur de 2,5 milliards, du fait essentiellement d'une baisse des concours des banques, les avances de la Banque centrale au Trésor s'étant situées en permanence au-dessus du plafond statutaire.

Au **Burkina**, la position nette créditrice du Gouvernement qui s'était quasiment stabilisée aux alentours de 30 milliards au cours des trois derniers exercices s'est fortement réduite pour s'établir à 13,9 milliards en fin de période au lieu de 30,4 milliards un an plus tôt. Cette évolution est imputable essentiellement à l'utilisation d'une partie des dépôts de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dans le cadre de la restructuration du système bancaire et un recours accru du Trésor aux avances de la Banque centrale..

En **Côte d'Ivoire**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est légèrement aggravée en passant de 211,7 milliards à 219,2 milliards. Cette détérioration de 7,5 milliards qui contraste avec l'amélioration de 13,6 milliards observée en 1990 est due à la baisse des dépôts d'organismes publics. Elle traduit également la persistance des tensions sur la trésorerie publique, perceptibles à travers l'utilisation des concours de la Banque centrale parfois au-delà du plafond statutaire.

Au **Mali**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 11,2 milliards pour ressortir créditrice de 1,7 milliard. L'importance des ressources de l'Etat reçues en appui au programme d'ajustement explique cette évolution. Cependant, l'Etat demeure confronté à des difficultés de trésorerie qui ont entraîné un dépassement du maximum autorisé au titre des concours monétaires de la Banque centrale.

Au **Niger**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 5,9 milliards pour ressortir à 21,4 milliards à fin septembre 1991. Cette évolution résulte d'un accroissement de 6,7 milliards des créances du Trésor dont l'impact a été cependant

atténué par l'augmentation de 2,4 milliards de ses engagements à l'égard des institutions monétaires. Les avances statutaires de l'Institut d'émission ont, en particulier, progressé de 1,5 milliard d'un exercice à l'autre.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du Gouvernement ressortie à 113,4 milliards s'est améliorée de 8,9 milliards à la suite d'un accroissement de ses avoirs auprès du système bancaire. Cependant, les difficultés de trésorerie de l'État ont persisté tout au long de l'exercice, se traduisant par un recours soutenu, parfois au delà des limites autorisées, au concours monétaire de la Banque centrale au titre de l'article 16 de ses statuts.

Au **Togo**, la position nette créditrice du Gouvernement ressortie à 11,3 milliards s'est améliorée de 4,0 milliards à la suite de l'accroissement de 4,4 milliards des dépôts du Trésor et de ses démembrements auprès du système bancaire. Les utilisations des avances de l'Institut d'émission par l'État sont, pour leur part, restées très proches du plafond statutaire.

2.2.2 Crédits à l'économie

Durant l'exercice 1990-1991, l'encours des crédits s'est replié, en relation avec la morosité de l'activité économique et les provisions constituées sur les créances en souffrance.

CRÉDITS DE CAMPAGNE

Les crédits de campagne ont baissé de 209,0 milliards à 89,2 milliards à la suite d'une part, des reclassements de crédits de l'espèce gelés et de concours accordés à des exportateurs de produits agricoles en crédits ordinaires et d'autre part, en raison de la rationalisation accrue des financements de la commercialisation agricole et l'autofinancement par les intervenants, en liaison avec la nouvelle politique mise en place depuis octobre 1989.

Au **Bénin**, les crédits de campagne se sont entièrement résorbés à la suite du raptiement intégral des recettes d'exportation.

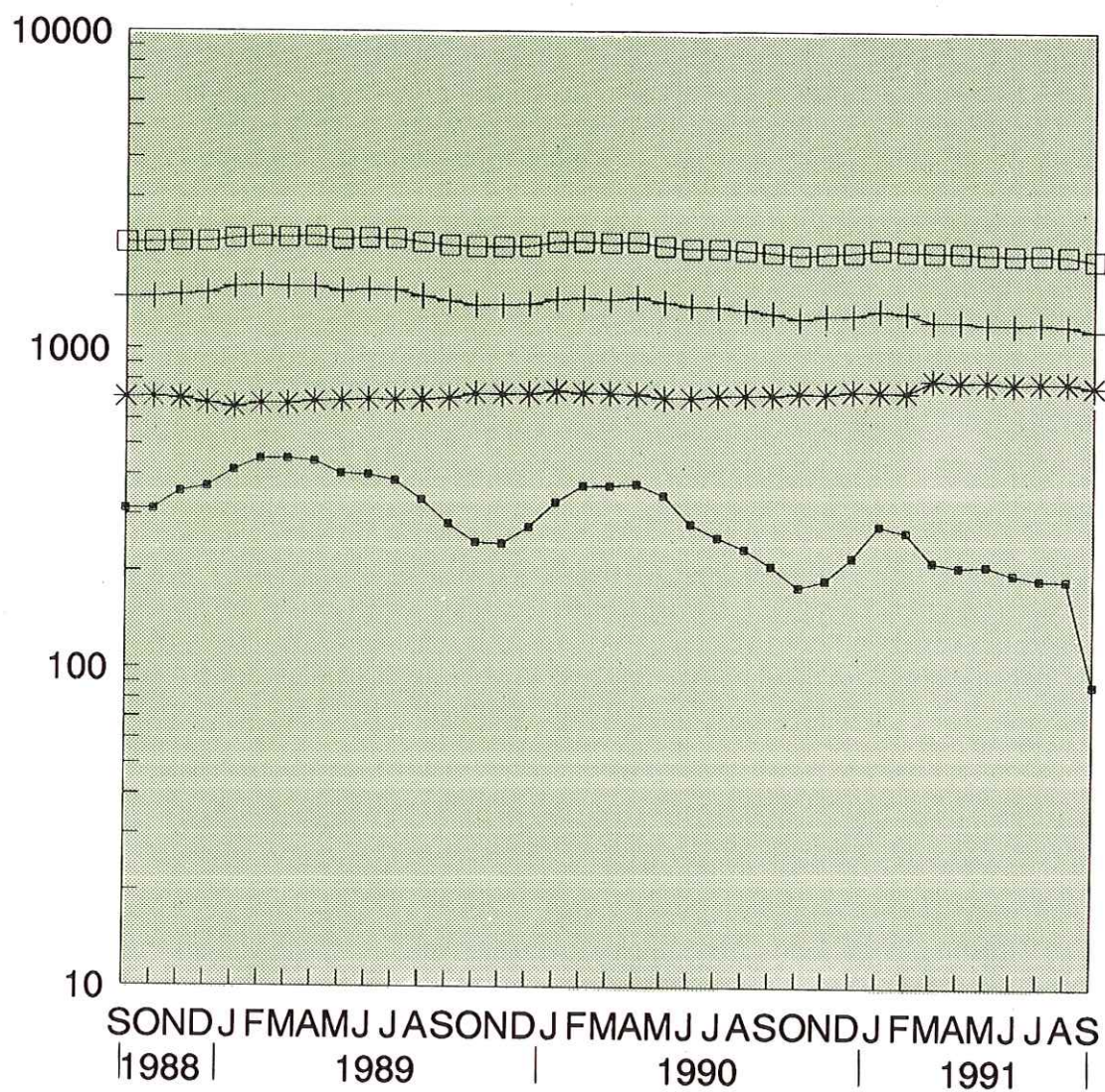
Au **Burkina**, les crédits de campagne ont évolué au rythme d'une campagne de commercialisation relativement bonne. Ainsi les crédits de campagne se sont établis à 11,5 milliards de francs à fin septembre 1991, en baisse de 0,9 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits de campagne se sont dégonflés de 115,7 milliards pour s'établir à 58,6 milliards à fin septembre 1991. Le repli des concours saisonniers est dû essentiellement au reclassement de crédits gelés et de découverts accordés aux exportateurs de produits agricoles, en crédits ordinaires.

Au **Mali**, les crédits de campagne ont progressé de 4,0 milliards à 10,0 milliards au cours de la période. Le niveau élevé des crédits de l'espèce est dû à la mise en place tardive des financements de la campagne agricole et aux problèmes techniques intervenus dans l'usinage du riz paddy.

ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

(en milliards de francs cfa)



—■— Crédits de campagne

—+— Crédits à c.t.

—*— Crédits à m & l t.

—□— Crédits à l'économie

Au **Niger**, les crédits de campagne qui s'établissaient à 0,5 milliard au 30 septembre 1990 ont été résorbés. Aucun crédit de l'espèce n'a été mis en place pour l'année 1991.

Au **Sénégal**, les crédits de campagne ont régressé de 10,8 milliards pour se situer à 6,7 milliards en raison essentiellement de l'impact de la nouvelle politique de financement de la commercialisation des produits agricoles et de la faiblesse de la collecte arachidière 1990-1991.

Au **Togo**, les crédits de campagne se sont dénoués normalement. Au 30 septembre 1991, l'encours s'est établi à 0,3 milliard contre 0,1 milliard un an plus tôt.

CRÉDITS ORDINAIRES

Les crédits ordinaires ont augmenté de 22,4 milliards en passant de 1811,4 milliards à 1 833,8 milliards. Cette hausse résulte surtout des ajustements techniques opérés sur les crédits de campagne.

Au **Bénin**, les crédits ordinaires ont baissé de 13,0 milliards pour se situer à 88,3 milliards après le reclassement en pertes de créances compromises et les remboursements intervenus au cours de la période. Cette évolution a surtout concerné les crédits à court terme qui ont régressé de 10,9 milliards, les crédits à moyen et long terme ayant pour leur part accusé une baisse de 2,1 milliards.

Au **Burkina**, les crédits ordinaires ont baissé de 29,1 milliards pour se situer à 106,1 milliards en fin d'exercice. Cette situation a concerné principalement les crédits à court terme. Elle fait suite à la restructuration du système bancaire qui a permis l'apurement d'une partie des créances compromises. Dans ce contexte, les créances douteuses et litigieuses ont régressé de 10,9 milliards pour atteindre 7,4 milliards à la fin de la période.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits ordinaires est passé de 911,4 milliards à 972,3 milliards sous l'impulsion des régularisations comptables effectuées à la suite des reclassements de crédits saisonniers et de leur consolidation. De ce fait, les crédits à moyen et long terme ont progressé de 44,2 milliards.

Au **Mali**, les crédits ordinaires ont fléchi de 1,5 milliard durant l'exercice pour s'établir à 75,8 milliards en liaison avec le ralentissement de l'activité économique.

Au **Niger**, les concours ordinaires ont augmenté de 3,6 milliards pour se situer à 89,2 milliards à fin septembre 1991. Cette progression est imputable exclusivement aux crédits à moyen et long terme qui ont crû de 2,1 milliards, du fait essentiellement des créances compromises. Quant aux crédits à court terme, ils ont baissé de 0,5 milliard.

Au **Sénégal**, les concours ordinaires ont baissé de 10,1 milliards pour s'inscrire à 390,8 milliards par suite essentiellement des remboursements de crédits de campagne précédemment reclassés et de la constitution d'importantes provisions sur créances compromises. Cette évolution a résulté exclusivement de la régression de 35,4 milliards des crédits à court terme, les crédits d'investissement ayant pour leur part progressé de 25,3 milliards.

Au Togo, les crédits ordinaires ont enregistré une hausse de 13,8 milliards en s'établissant à 113,6 milliards à fin septembre 1991. Ce mouvement a été induit aussi bien par les concours à court terme que par ceux à moyen et long terme.

CENTRALE DES RISQUES

L'ensemble des risques recensés au niveau de l'Union s'est établi à fin septembre 1991 à 1 688,7 milliards contre 1.831,8 milliards un an plus tôt, soit une régression de 7,8%.

La répartition des risques fait ressortir, comme les années précédentes, la prépondérance des financements à court terme au profit des secteurs du commerce, de l'industrie et des services divers.

Au Bénin, les utilisations de crédits recensées se sont établies à 74,4 milliards, enregistrant ainsi une baisse de 6,8 milliards due au dégonflement de l'encours des crédits à court terme. Le taux de recensement des risques s'est élevé à 86,0% contre 80,0% un an plus tôt.

Au Burkina, les risques recensés sont ressortis à 126,4 milliards, en hausse de 2,5 milliards. Cet accroissement est essentiellement imputable aux concours à moyen terme. Les risques recensés ont représenté 93,7% des crédits à l'économie contre 84,0% à fin septembre 1990.

En Côte d'Ivoire, l'encours des crédits recensés a connu une forte baisse de 99,6 milliards de francs pour s'établir à 775,4 milliards. Le repli des crédits à court terme a été essentiellement localisé au niveau du commerce, tandis que pour le moyen terme, toutes les branches d'activité ont été concernées. Le taux de recensement des risques s'est élevé à 75,1% contre 82,4% un an auparavant.

Au Mali, les risques bancaires recensés se sont chiffrés à 85,1 milliards de francs, en progression de 4,4 milliards. Cette évolution a été impulsée par les crédits à court terme dont l'encours s'est accru de 7,9 milliards tandis que les risques à moyen et long terme ont accusé une baisse de 3,5 milliards.

Au Niger, les risques recensés ont régressé de 3,2 milliards pour s'établir à 99,7 milliards à fin septembre 1991. Cette baisse, imputable aux concours à court terme, a été essentiellement induite par la réduction de l'encours des crédits alloués au secteur du commerce.

Au Sénégal, l'encours des crédits recensés s'est contracté de 48,2 milliards pour s'établir à 432,9 milliards. Cette contraction résulte essentiellement de la baisse de 44,3 milliards des risques à court terme, induite par les remboursements effectués par le secteur du commerce et celui du bâtiment et travaux publics.

Au Togo, les risques recensés ont progressé de 16,8 milliards sous la poussée des crédits à court terme alloués aux activités minières et commerciales. L'encours des crédits à moyen et long terme s'est accru de 0,7 milliard. Le taux de recensement des risques est ressorti à 84,8% à fin septembre 1991 contre 79,8% l'année précédente.

2.3 Masse Monétaire

2.3.1 Évolution globale

En dépit de l'amélioration sensible de la position extérieure, une meilleure maîtrise de l'évolution du crédit intérieur a permis de limiter la croissance de la liquidité intérieure à 1,2 %. La masse monétaire est ainsi passée de 1 906,8 milliards à 1 930,1 milliards d'un exercice à l'autre.

L'augmentation de 23,3 milliards de la liquidité intérieure s'est répartie entre la circulation fiduciaire et les dépôts en banques pour respectivement 13,4 milliards et 9,9 milliards.

2.3.2. Évolution par pays

Au **Bénin**, la forte amélioration des avoirs extérieurs nets a impulsé un accroissement de 18,8% de la masse monétaire qui est ressortie à 145,4 milliards. Cette évolution s'est reflétée sur les dépôts bancaires, la circulation fiduciaire ayant peu varié.

Au **Burkina**, la masse monétaire a augmenté de 5,9 milliards pour s'établir à 165,4 milliards à fin septembre 1991. Cette progression a concerné la circulation fiduciaire pour 4,1 milliards et les dépôts en banque pour 1,8 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, le stock monétaire s'est réduit de 22,8 milliards pour se fixer à 776,0 milliards en fin d'exercice. Cette évolution a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les dépôts en banque qui ont baissé respectivement de 7,1 milliards et de 15,7 milliards.

Au **Mali**, en contrepartie de l'amélioration du solde des paiements extérieurs, la liquidité globale s'est accrue de 9,1% pour se situer à 142,8 milliards. La circulation fiduciaire a progressé de 26,2% pour s'établir à 53,0 milliards en liaison avec la bonne tenue de la campagne agricole. Les dépôts en banque pour leur part sont demeurés stables.

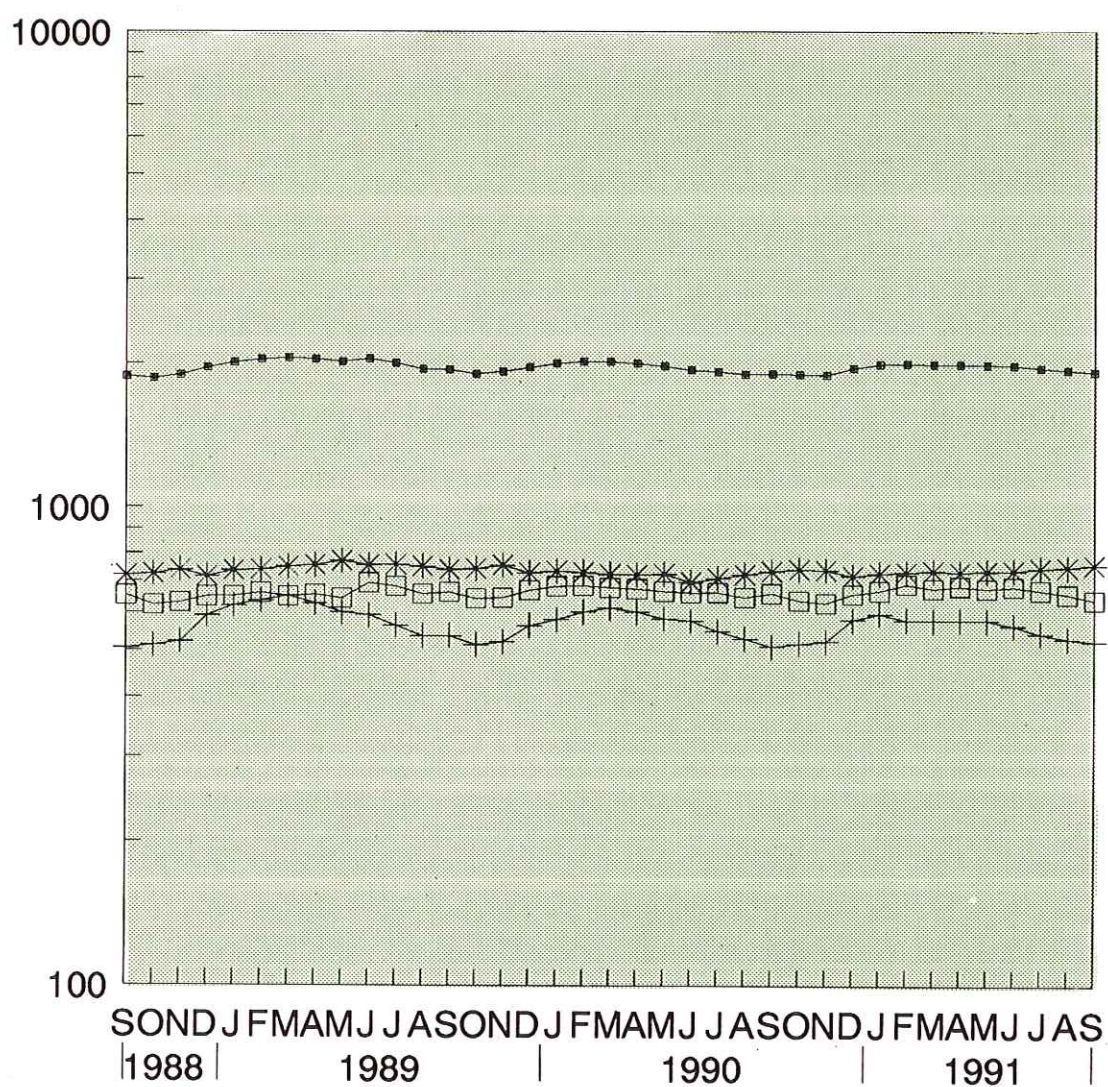
Au **Niger**, la masse monétaire est ressortie à 128,4 milliards à fin septembre 1991 contre 133,4 milliards un an plus tôt. Cette baisse de la liquidité intérieure s'est reflétée sur l'évolution des dépôts en banque qui se sont contractés de 9,6 milliards, la circulation fiduciaire s'étant par contre accrue de 4,6 milliards.

Au **Sénégal**, la masse monétaire s'est contractée de 4,2 milliards pour ressortir à 357,8 milliards sous l'impulsion de la circulation fiduciaire. Celle-ci a, en relation avec la mauvaise campagne agricole, baissé de 93,6 milliards à 84,0 milliards. Les dépôts ont pour leur part progressé de 5,4 milliards pour s'élever à 273,8 milliards.

Au **Togo**, la masse monétaire s'est accrue de 11,9 milliards pour s'établir à 170,2 milliards à fin septembre 1991. Cette expansion du stock monétaire a été induite par l'amélioration du solde positif des paiements extérieurs et l'accroissement du crédit inté-

ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en milliards de francs cfa)



- | | |
|---------------------|----------------------|
| —■— Masse monétaire | —+— Circ. fiduciaire |
| —*— Dépôts à terme | —□— Dépôts à vue |

rieur. Elle a concerné la circulation fiduciaire pour 9,0 milliards et les dépôts pour 2,9 milliards.

2.4 Épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Évolution générale

L'épargne intérieure collectée par le système bancaire auprès des particuliers et entreprises s'est élevée à 661,0 milliards, en progression de 40,0 milliards par rapport à 1990. Cette évolution est essentiellement imputable aux comptes à régime spécial qui se sont accrus de 24,1 milliards.

2.4.2 Évolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne collectée par les banques est passée de 13,5 milliards en 1990 à 16,5 milliards en 1991, représentant respectivement 11,0% et 11,3% du stock de monnaie. Elle est constituée à 69,7% des comptes à régime spécial et a représenté 3,1% du P.I.B.

Au **Burkina**, le volume de l'épargne mobilisée par les banques et les caisses d'épargne s'est amélioré de 3,3 milliards pour se situer à 42,7 milliards à la fin de la période. Cette évolution est principalement due aux comptes sur livret, les dépôts à terme ne progressant que de 0,9 milliard. La part de l'épargne dans la masse monétaire au 30 septembre 1991 s'est élevée à 25,8% au lieu de 24,7% un an plus tôt et a représenté 5,2% du PIB.

En **Côte d'Ivoire**, l'épargne financière s'est établie à 305,7 milliards, soit une hausse de 12,1 milliards qui contraste avec la baisse de 30,4 milliards enregistrée un an plus tôt. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts à terme que les comptes à régime spécial qui ont respectivement crû de 8,8 milliards et de 3,3 milliards. La part de l'épargne intérieure dans la masse monétaire s'est relevée de 36,8% à 39,4% d'un exercice à l'autre. Rapportée au P.I.B., l'épargne intérieure a représenté 11,5%.

Au **Mali**, le total de l'épargne intérieure est passé de 33,2 milliards à 38,6 milliards au cours de la période. Cette hausse s'est localisée uniquement dans les comptes sur livret, les dépôts à terme ayant régressé de 0,3 milliard. L'épargne financière a représenté 27,0% de la masse monétaire contre 25,4% un an plus tôt. Par rapport au PIB, la part de l'épargne s'est relevée de 4,9% à 5,3% d'un exercice à l'autre.

Au **Niger**, le montant de l'épargne intérieure collectée par le système bancaire et la caisse d'épargne a régressé de 11,2 milliards pour s'inscrire à 44,0 milliards à fin septembre 1991. Cette baisse est liée exclusivement à l'évolution des dépôts dans les banques, en particulier ceux à terme qui se sont contractés de 12,5 milliards. Par rapport à la masse monétaire, l'épargne intérieure s'est située à 41,4% contre 34,3% en 1990. Comparée au P.I.B., elle a représenté 5,7%.

Au **Sénégal**, l'épargne recueillie par les banques et la caisse d'épargne s'est élevée à 146,6 milliards contre 140,4 milliards un an plus tôt. Cette progression de 6,2 milliards est exclusivement imputable aux comptes sur livret. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est redressée de 38,8% à 41,0% et a représenté 9,4% du P.I.B..

Au **Togo**, le volume de l'épargne intérieure collectée par le système bancaire et la Caisse d'Épargne a progressé de 5,3 milliards pour s'établir à 66,4 milliards à fin septembre 1991. Cette augmentation est liée à l'accroissement de 2,7 milliards des dépôts à terme, de 1,4 milliard des comptes à régime spécial et de 1,2 milliard des dépôts en Caisse d'Épargne. L'épargne financière a représenté 39,0% de la liquidité intérieure contre 38,4% en 1990. Rapportée au P.I.B., l'épargne intérieure a représenté 14,4%.

2.5 CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

2.5.1 Évolution globale

Les interventions de la Banque centrale sont ressorties à 1 084,7 milliards à fin septembre 1991 contre 1 036,9 milliards un an plus tôt, accusant ainsi une hausse de 47,8 milliards contre une baisse de 10 milliards en 1990. Cette progression a concerné aussi bien les avances aux États que les concours aux banques et établissements financiers.

U.M.O.A. - Évolution des concours de la Banque Centrale

	30 septembre			
	1988	1989	1990	1991
	Milliards de francs cfa			
Trésors nationaux(a)	254,3	283,3	256,7	282,8
Découverts en compte courant	224,4	260,8	242,5	270,8
Effets publics à moyen et long terme	26,9	18,4	11,3	8,8
Obligations cautionnées	3,2	4,1	2,9	3,2
Banques & établis.financiers	754,4	763,6	780,0	801,9
Crédits de campagne	242,0	212,9	108,3	62,3
Crédits ordinaires	512,4	550,7	671,9	739,6
Total.	1 008,7	1 046,9	1 036,9	1 084,7
Source : B.C.E.A.O.				
(a) Articles 14,15 et 12 des Statuts de la B.C.E.A.O. - Source : B.C.E.A.O.				

Les concours aux Trésors nationaux se sont accrus de 26,1 milliards en s'établissant à 282,8 milliards. Cette évolution a été induite exclusivement par l'aggravation de 28,2 milliards des découverts en compte courant, les crédits d'investissements et les refinancements d'obligations cautionnées s'étant inscrits en légère baisse. La persistance des tensions de la trésorerie publique a conduit certains Etats de l'Union à user, au delà du maximum autorisé, des facilités que leur offre l'Institut d'émission en vertu de l'Article 16 de ses statuts. Ces prélèvements se sont effectués essentiellement sous la forme de comptabilisation des intérêts sur positions débitrices aux comptes des disponibilités extérieures, de règlements de la dette extérieure et de rachats auprès du Fonds Monétaire International.

L'examen de la structure des **ressources et emplois** des banques révèle une amélioration d'ensemble de leur trésorerie, en liaison avec la baisse des concours à l'économie et aux États. Cependant, du fait des consolidations, les **concours aux banques et établissements financiers** ont progressé de 21,7 milliards à la suite d'une hausse de 67,7 milliards des refinancements de crédits ordinaires partiellement atténuée par un dégonflement de 46,0 milliards des crédits de campagne qui sont passés de 108,3 milliards à 62,3 milliards.

Le dégonflement des **crédits saisonniers** provient essentiellement du reclassement en crédits ordinaires, des arriérés de crédits de campagne antérieurs à 1989-1990 intervenu dans un État.

Le ratio de rigidité des refinancements de crédits de campagne, mesurant le rapport entre l'encours à fin septembre, considéré comme la fin de la campagne, et la pointe de la campagne, s'est dégradé en s'établissant à 44,2% contre 38,3% l'exercice précédent.

U.M.O.A.- Résorption des refinancements de crédits de campagne

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs cfa				
Maximum observé(a)	361,8	389,8	282,5	140,8
Encours en fin d'exercice (b)	242,0	212,9	108,3	62,3
Pour cent				
Ratio de rigidité (b/a)	66,9	54,6	38,3	44,2

La hausse des **refinancements de crédits ordinaires** a résulté de consolidations additionnelles de créances compromises et de l'amenuisement des concours des correspondants extérieurs.

Les procédures de mobilisation des concours aux banques et établissements financiers ont été marquées par la prépondérance des consolidations, ressorties à 57,3% contre 45,6% et 26,1% respectivement en 1990 et 1989. Cette évolution s'est opérée essentiellement au détriment des autres avances, la part du marché monétaire étant restée quasiment stable.

U.M.O.A. - RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE PAR PROCÉDURE DE MOBILISATION

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Pour cent				
Réescompte et pension	28,6	22,5	-	-
Marché monétaire	27,4	29,7	39,3	38,5
Créances consolidées	16,9	26,1	45,6	57,3
Autres avances	27,1	21,7	15,1	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.				

L'évolution du **marché monétaire** de l'Union au cours de l'exercice 1990-1991 a été caractérisé par un accroissement des placements et une réduction sensible des demandes

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1988	1989	1990	1991
	Pour cent			
Taux d'escompte normal*	3,4	2,6	-	-
- 12,5 %	-	-	-	-
- 10,5 %	0,2	-	-	-
- 10,0 %	-	2,5	-	-
- 9,5 %	2,8	-	-	-
- 8,5 %	0,4	0,1	-	-
- 8,0 %	-	-	-	-
Taux d'escompte (TES)**	-	-	9,2	0,2
Taux d'escompte préférentiel*	43,4	38,3	-	-
- Crédits de campagne	31,9	27,7	-	-
- Autres crédits	11,5	10,6	-	-
- 10,0 %	0,1	-	-	-
- 9,0 %	-	2,5	-	-
- 8,0 %	1,0	0,4	-	-
- 7,5 %	-	-	-	-
- 7,0 %	0,1	-	-	-
- 6,0 %	2,7	0,2	-	-
- 5,5 %	7,6	7,5	-	-
Taux des créances consolidées	16,9	26,1	45,6	57,3
Taux du marché monétaire	27,4	29,7	39,3	38,5
Taux pénalisateurs	8,9	3,3	5,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.				
N.B : Y compris les obligations cautionnées				
* : Supprimé depuis octobre 1989				
** : En vigueur depuis octobre 1989.				

Les ressources placées sur le marché monétaire se sont établies à 332,9 milliards au 30 septembre 1991 contre 308,2 milliards à fin septembre 1990, soit une augmentation de 24,7 milliards. Leur niveau moyen par séance est ressorti à 300,2 milliards, en progression de 7%. L'évolution des offres a cependant été divergente d'un État à l'autre ; des ressources additionnelles ont été relevées au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire au Mali et au Niger contre des retraits de liquidités au Sénégal et au Togo. L'accroissement des dépôts sur le marché monétaire a résulté de l'amélioration globale des trésoreries bancaires sous l'impact des divers programmes de redressement du système bancaire de l'Union.

La répartition des offres par compartiment a peu changé d'un exercice à l'autre. Elles sont restées concentrées à un jour depuis l'harmonisation des taux d'intérêt sur les différents compartiments intervenue en 1989. Toutefois, Ouagadougou, Niamey et Lomé, ont connu une relative animation des compartiments à terme.

Les avances sollicitées se sont élevées à 311,3 milliards de francs à fin septembre 1991 contre 380,1 milliards à fin septembre 1990, marquant ainsi un repli de 68,8 milliards, soit 18%. Cette régression a surtout été liée à des consolidations additionnelles consenties par l'Institut d'émission dans le cadre du redressement financier de certaines banques de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En moyenne par séance, les besoins exprimés sur le marché monétaire ont chuté de 139,7 milliards pour ressortir à 362,3 milliards durant l'année 1991 contre 502,0 milliards en 1990.

L'évolution des demandes d'avances au cours de l'exercice sous revue a aussi été influencée, comme chaque année, par les besoins liés au financement de la campagne agricole. Des sollicitations accrues ont été relevées au cours du premier semestre, suivies d'une phase de dégonflement des crédits saisonniers. La Côte d'Ivoire est demeurée le principal État demandeur de l'Union. Les concours sollicités ont été en général faibles en volume dans les autres États. Au Bénin et au Mali en particulier, aucune demande n'a été enregistrée sur le marché monétaire durant l'exercice. A l'instar de la période précédente, seules des avances à un jour ont été sollicitées dans toute l'Union.

En définitive, les transactions se sont soldées par un excédent de 21,6 milliards de francs à fin septembre 1991 contre un déficit de 71,9 milliards un an plus tôt. En moyenne par séance, le marché monétaire de l'Union est ressorti déficitaire de 62,1 milliards au cours de l'exercice 1990-1991 contre 221,1 milliards en 1989-1990. Par État, la situation est ressortie excédentaire à l'exception de la Côte d'Ivoire.

D'un exercice à l'autre, les dépôts collectés au titre des organismes régionaux sont restés relativement stables ; ils se sont fixés à 56,2 milliards contre 55,9 milliards précédemment, la BOAD demeurant le principal déposant sur ce guichet.

U.M.O.A.- MARCHÉ MONÉTAIRE

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs cfa				
Offres	288,3	261,6	308,2	332,9
Avances	207,9	227,7	380,2	311,3
Moyenne par séance				
	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-91
Milliards de francs cfa				
Offres	284,9	255,4	279,9	300,2
Jour le jour	115,9	148,2	235,1	272,2
1 mois	62,4	24,7	26,4	21,4
3 mois	106,6	82,8	18,4	6,6
Avances	205,5	181,6	502,0	362,3
Jour le jour	150,1	157,9	500,8	362,3
1 mois	45,3	5,4	1,2	-
3 mois	10,1	18,3	-	-

2.5.2 Évolution par État

Au **Bénin**, les concours de l'Institut d'émission ont globalement fléchi de 1,6 milliard. Cette évolution a résulté d'une baisse de 6,7 milliards des refinancements des crédits à l'économie, atténuée par un accroissement de 5,1 milliards des concours à l'Etat.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs c.f.a.				
Trésor public	14,9	15,2	20,7	25,8
Banque et établissements financiers.	63,3	58,0	57,0	50,3
Total	78,2	73,2	77,7	76,1

Les concours au Trésor se sont élevés à 25,8 milliards contre 20,7 milliards en 1990. La progression a exclusivement concerné le découvert en compte courant, affecté par la comptabilisation des engagements échus de l'État vis-à-vis de la Banque Centrale. En revanche les crédits d'investissements se sont contractés de 0,5 milliard.

La trésorerie des banques s'est nettement améliorée au cours de la période à la suite la contraction des risques de 22,1 milliards, parallèlement à la progression des dépôts de 27,9 milliards. Ainsi le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 132,9% contre 90,6% un an plus tôt.

Les refinancements de crédits ordinaires ont baissé de 57,0 milliards à 50,3 milliards à fin septembre 1991. Les crédits de campagne n'ont fait l'objet d'aucun refinancement.

Les opérations sur le marché monétaire se sont limitées à des placements exclusivement sur le compartiment au jour le jour. A fin septembre 1991, les offres se sont établies à 48,8 milliards contre 28,3 milliards un an auparavant, soit un accroissement de 20,5 milliards. Le niveau moyen par séance a plus que doublé, passant de 14,0 milliards à 36,2 milliards. La place de Cotonou a totalisé en moyenne 12% des placements de l'Union au terme de l'exercice 1990-1991 contre 5% précédemment.

Au **Burkina**, les interventions de la Banque centrale sont ressorties à 30,3 milliards, enregistrant une progression de 3,3 milliards essentiellement imputable au refinancement des banques et établissements financiers.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs c.f.a.				
Trésor public	17,3	19,0	18,9	19,2
dont : <i>obligations caut.</i>	0,9	1,0	0,9	0,3
Banques et établissements financiers	6,6	6,8	8,1	11,1
Total	23,9	25,8	27,0	30,3

Les concours au Trésor, en s'établissant à 19,2 milliards, n'ont progressé que de 0,3 milliard. Les tirages au titre de l'article 16 des statuts de la Banque centrale, se sont

situés à un niveau proche du plafond autorisé, ce qui traduit la persistance des tensions de la trésorerie publique.

La liquidité bancaire s'est améliorée du fait d'une contraction des concours bancaires plus importante que celle des dépôts, soit respectivement de 32,8 milliards et 15,5 milliards. Il s'en est suivi un relèvement du taux de couverture des crédits par les dépôts de 101,5% à 115,0%.

Cette aisance de trésorerie ne s'est toutefois pas reflétée au niveau des refinancements auprès de l'Institut d'émission qui se sont au contraire accrus de 3,0 milliards sous l'effet de consolidations additionnelles de créances gelées pour 6,0 milliards, partiellement compensées par la contraction de 3,0 milliards des avances obtenues sur le marché monétaire.

L'évolution des opérations sur le marché monétaire a reflété dans l'ensemble un renforcement des trésoreries bancaires après le resserrement relevé précédemment. En effet, les placements se sont accrus, tandis que les demandes d'avances se repliaient.

Les placements sont passés de 17,2 milliards francs à fin septembre 1990 à 28,1 milliards à fin septembre 1991, soit un accroissement de 10,9 milliards. Leur niveau moyen par séance a connu une progression plus modeste, s'établissant à 24,0 milliards contre 20,8 milliards auparavant. Les placements ont été effectués au jour le jour pour l'essentiel. La place de Ouagadougou a totalisé en moyenne 8% des offres de l'Union contre 7% précédemment.

Les avances sollicitées, sont passées de 5,9 milliards de francs à 2,4 milliards. L'essentiel des concours a consisté en des refinancements d'obligations cautionnées au profit du Trésor.

En définitive, l'excédent moyen, tous termes confondus s'est chiffré par séance à 21,2 milliards de francs, en progression de 4,7 milliards d'un exercice à l'autre.

En Côte d'Ivoire, les concours de la Banque centrale ont augmenté de 42,6 milliards pour s'établir à 643,2 milliards sous l'influence de la poussée des engagements des banques et établissements financiers de 34,2 milliards et l'accroissement de l'endettement du Trésor public de 8,4 milliards.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs c.f.a.				
Trésor public	125,2	135,9	130,1	138,5
Banques et établissements financiers	424,9	458,8	470,5	504,7
Total	550,1	594,7	600,6	643,2

Les concours à l'Etat sont ressortis à 138,5 milliards contre 130,1 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 8,4 milliards due à la persistance des tensions de trésorerie au niveau des Finances publiques. Les facilités accordées au Trésor Public au titre de

l'article 14 des Statuts de la Banque centrale demeurent les seuls éléments de ces concours.

Les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédits se sont accrus de 34,2 milliards en passant de 470,5 milliards à 504,7 milliards. Cette évolution est exclusivement due à la hausse de 66,3 milliards des crédits ordinaires, les crédits saisonniers s'inscrivant en baisse de 32,1 milliards à la suite essentiellement des reclassements en crédits ordinaires des crédits de campagnes antérieurs à 1989-1990.

La forte progression de l'encours des refinancements des crédits ordinaires est exclusivement imputable à des consolidations supplémentaires de créances compromises pour un montant de 77,2 milliards dont l'impact a été atténué par la réduction de 21,7 milliards des avances garanties et l'apparition de 10,8 milliards de débits accidentels.

Les transactions sur le marché monétaire ont été caractérisées par une progression des offres et une baisse des demandes entraînant une contraction du déficit local. La place d'Abidjan est demeurée la seule déficitaire de l'Union et a absorbé les excédents dégagés sur les autres places.

Les offres se sont accrues de 13,4 milliards de francs pour se fixer à 22,6 milliards. En moyenne par séance, elles n'ont progressé que de 0,1 milliard pour s'établir à 14,0 milliards. Les placements ont été effectués au jour le jour et ont représenté 5,0% des ressources placées sur le marché de l'UMOA.

Les demandes d'avances ont accusé un recul de 54,0 milliards de francs d'une fin d'exercice à l'autre, passant de 357,4 milliards à 303,4 milliards. Leur niveau moyen par séance a fléchi de 43,8 milliards, s'établissant à 350,4 milliards en liaison avec des consolidations additionnelles de créances bancaires par l'Institut d'émission et des entrées nettes de ressources au profit de certains demandeurs. Les banques ivoiriennes sont restées néanmoins les principales demanderesses de l'Union en totalisant en moyenne 97% des besoins exprimés.

Le déficit moyen par séance s'est chiffré à 336,4 milliards de francs contre 373,4 milliards un an auparavant. Le déficit s'est établi à 280,8 milliards à fin septembre 1991 contre 348,2 milliards à fin septembre 1990.

Au **Mali**, les interventions de l'Institut d'émission se sont accrues de 4,9 milliards en s'établissant à 43,2 milliards du fait des concours à l'État, les refinancements de crédits à l'économie étant demeurés stables.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs CFA				
Trésor public	26,3	34,2	14,4	19,3
Banques et établissements financiers	28,3	23,9	23,9	23,9
Total	54,8	58,1	38,3	43,2

Les concours à l'Etat doivent leur progression aux tensions de la trésorerie publique affectée par l'insuffisance des recettes fiscales.

La liquidité bancaire s'est améliorée du fait de la progression de 11,3 milliards des dépôts publics et privés. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est élevé à 137,8% contre 126,1% en 1990.

Les concours aux banques et établissements financiers, demeurés stables à 23,9 milliards, sont constitués exclusivement par les consolidations de soldes débiteurs et de créances gelées dont a bénéficié une banque de la place.

Le marché monétaire a été animé au seul plan des offres qui se sont maintenues en hausse, mais à un rythme plus modéré. A fin septembre 1991, les dépôts ont atteint 65,7 milliards contre 55,1 milliards à fin septembre 1990. En moyenne par séance, ils se sont établis à 54,9 milliards contre 47,7 milliards auparavant. L'accroissement des offres a été consécutif aux entrées nettes de ressources liées pour une large part au rapatriement des recettes d'exportation. Les ressources ont été placées exclusivement à un jour. Elles ont représenté environ 18% des dépôts de l'Union.

Au **Niger**, les concours de la Banque centrale ont atteint 39,1 milliards, soit une progression de 1,6 milliard par rapport à l'exercice précédent.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs CFA				
Trésor public	12,9	13,0	10,4	12,0
Dont: obligations cautionnées	-	-	-	0,1
Banques et établissements financiers	28,9	26,8	27,1	27,1
Total	41,8	39,8	37,5	39,1

Les interventions en faveur du Trésor se sont accrues de 1,6 milliard en s'établissant à 12,0 milliards. Cet accroissement a résulté d'une baisse de 2 milliards des refinancements d'effets publics à moyen et long terme largement compensé par l'aggravation de 3,5 milliards du découvert en compte courant et le refinancement d'obligations cautionnées pour 0,1 milliard. Cette évolution reflète les vives tensions de trésorerie publique ressenties notamment à la fin de l'exercice.

Nonobstant la progression sensible des dépôts publics, la trésorerie bancaire s'est ressentie des dépôts des particuliers et entreprises ainsi que d'une légère poussée des concours bancaires. Aussi le taux de couverture des crédits par les dépôts est-il passé de 112,0% à 106,0%.

Les refinancements en faveur des banques, essentiellement constitués de consolidations, sont demeurés stables.

Sur le marché monétaire, une baisse des placement a succédé à la progression observée auparavant. Par contre, le repli précédent des demandes d'avances a fait place à une modeste remontée. La situation locale est toutefois demeurée largement excédentaire. Les offres se sont fixées à 35,8 milliards à fin septembre 1991 contre 43,1 milliards à fin septembre 1990. En moyenne par séance les dépôts ont progressé de 2,3 milliards pour se situer à 39,7 milliards. Les déposants ont transféré progressivement leurs avoirs des compartiments à terme vers l'échéance à un jour. La place de Niamey a totalisé en

moyenne par séance 13% des offres de l'Union. Les demandes se sont établies à 2,5 milliards à fin septembre 1991 contre 1,2 milliard à fin septembre 1990. Leur niveau moyen par séance a sensiblement baissé, ressortant à 1,3 milliard contre 7,8 milliards un an auparavant. Les besoins ont été exprimés en totalité au jour le jour.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque centrale à fin septembre 1991 se sont inscrites à 227,0 milliards en contraction de 6,2 milliards par rapport à fin septembre 1990. Cette évolution est exclusivement liée au dégonflement à hauteur de 11,8 milliards des refinancements des crédits à l'économie.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs CFA				
Trésor public	39,9	47,8	44,5	50,1
Dont: obligations cautionnées	0,4	1,6	2,0	1,6
Banques & établissements financiers	197,0	181,5	188,7	176,9
Total	236,9	229,3	233,2	227,0

Les concours à l'État se sont accrus de 5,6 milliards du fait de l'aggravation du découvert en compte courant de 6,0 milliards, les refinancements d'obligations cautionnées marquant une contraction de 0,4 milliard. Cette évolution reflète les tensions de la trésorerie publique qui ont entraîné en fin d'exercice des dépassements sur le plafond statuaire.

L'examen de la structure des emplois et des ressources des banques fait ressortir un taux de couverture des crédits par les dépôts de 82,0% contre 74,5% en septembre 1990. Cette évolution s'est faite concomitamment avec le recul des engagements auprès des correspondants extérieurs et le renforcement des réserves. Les interventions en faveur des établissements de crédit se sont repliées de 11,8 milliards pour se situer à 176,9 milliards. Ce repli est essentiellement imputable à la résorption à hauteur de 11,1 milliards des refinancements de crédits saisonniers à la suite d'une part, des reclassements des arriérés de crédits de cette nature en crédits ordinaires, d'autre part, du faible niveau du financement de la campagne arachidière.

Les refinancements de crédits ordinaires sont restés quasiment stables. Toutefois la part des consolidations s'est accrue pour ressortir à 81,2% contre 76,4% en 1990.

L'évolution des transactions sur le marché monétaire a été marquée par un repli des demandes d'avances plus important que celui des offres, entraînant un accroissement de l'excédent de la place. Les placements ont décliné de 19,7 milliards de francs, se fixant à 61,8 milliards à fin septembre 1991 en liaison avec les sorties nettes de ressources. En moyenne par séance, ils sont ressortis à 65,7 milliards contre 78,0 milliards auparavant. Les dépôts ont été concentrés sur le compartiment au jour le jour. Les avances sollicitées se sont chiffrées à 2,5 milliards à fin septembre 1991 contre 15,1 milliards à fin septembre 1990. Leur niveau moyen par séance s'est établi à 6,3 milliards contre 82,4 milliards précédemment. Ce désengagement a résulté des consolidations supplémentaires de créances bancaires intervenues à la fin de l'exercice précédent. Les demandes, exprimées en totalité sur le compartiment à un jour, ont constitué en moyenne par séance 2%

des besoins de l'Union. En définitive, l'excédent moyen par séance s'est chiffré à 59,6 milliards contre un déficit de 4,4 milliards un an plus tôt. Il s'est élevé à 60,1 milliards à fin septembre 1991 contre 66,4 milliards à fin septembre 1990.

Au **Togo** les concours de l'Institut d'émission sont ressortis à 25,9 milliards de francs, en progression de 3,3 milliards par rapport au niveau observé en 1990. Cette évolution a été essentiellement induite par la consolidation additionnelle de 3,0 milliards de créances gelées en faveur d'une banque de la place.

30 septembre				
	1988	1989	1990	1991
Milliards de francs CFA				
Trésor public	17,8	18,2	17,6	17,9
Dont: obligations cautionnées	1,9	1,5	-	1,2
Banques et établissements financiers	5,2	7,7	5,0	8,0
Total	23,0	25,9	22,6	25,9

Les avances au Trésor se sont globalement situées à 17,9 milliards de francs, en hausse de 0,3 milliard par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte d'un recul de 0,9 milliard des avances au titre de l'article 14 des statuts de la Banque centrale, plus que compensé par le recours au refinancement d'obligations cautionnées pour 1,2 milliards.

La structure des emplois et des ressources des banques marque une progression plus forte des emplois, ramenant ainsi le taux de couverture des crédits par les dépôts à 163,0% contre 179,0% un an plus tôt.

Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers, représentés quasi-exclusivement par des consolidations de crédits ordinaires, sont ressortis à 8,0 milliards, en progression de 3,0 milliards. Les avances consenties sont restées à leur niveau de 1990, ressorti à 0,5 milliard. Elles ont été accordées au seul établissement financier resté en activité.

Le volume des opérations sur le marché monétaire a régressé d'un exercice à l'autre. La place de Lomé est demeurée largement excédentaire. Les offres se sont fixées à 70,1 milliards de francs au 30 septembre 1991 contre 73,8 milliards au 30 septembre 1990. En s'établissant à 65,8 milliards, leur niveau moyen par séance a régressé de 2,3 milliards. Les banques togolaises ont maintenu l'essentiel de leurs placements sur le compartiment à un jour. D'une manière générale, l'activité au plan des demandes a été sporadique. Aucun besoin n'a été exprimé par les banques à fin septembre 1991. Les avances moyennes par séance se sont élevées à 1,5 milliards de francs contre 2,6 milliards auparavant. Elles ont consisté, pour l'essentiel, en des refinancements d'obligations cautionnées. En définitive, l'excédent s'est élevé à 70,1 milliards à fin septembre 1991 contre 73,3 milliards à fin septembre 1990. En moyenne par séance, il s'est chiffré à 64,3 milliards en contraction de 1,2 milliard.

2.6 base monétaire

2.6.1 Évolution générale

La base monétaire a progressé de 23,5 milliards pour s'établir à 941,0 milliards. Cet accroissement a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie est passé de 2,08 à 2,05 entre septembre 1990 et septembre 1991.

2.6.2 Évolution par Etat

Au **Bénin**, la base monétaire s'est élargie de 70,9 milliards à 89,3 milliards. Cette évolution résulte de l'amélioration de la position extérieure nette de la Banque Centrale et s'est traduite par un renforcement des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie est ressorti à 1,63 contre 1,73 en 1990.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est établie à 93,6 milliards, en accroissement de 15,4 milliards. Les réserves des banques ont augmenté de 11,4 milliards et les billets et monnaies de 3,6 milliards. Cette évolution résulte principalement de la hausse de 17,3 milliards des avoirs extérieurs nets. L'expansion de la base monétaire plus forte que celle de la masse monétaire a induit un recul du multiplicateur de monnaie de 2,04 à 1,76.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire s'est rétrécie de 8,5 milliards pour se fixer à 248,9 milliards à fin septembre 1991, sous l'influence de la dégradation de la position extérieure de la Banque centrale et de la baisse des concours nets au Gouvernement. Cette évolution s'est reflétée principalement sur les réserves des banques qui se sont dégonflées de 5,5 milliards. La diminution simultanée de la base monétaire et de la liquidité globale a induit une stabilisation du multiplicateur de monnaie à son niveau de septembre 1990, soit 3,1.

Au **Mali**, la base monétaire s'est renforcée de 22,7 milliards pour se fixer à 121,8 milliards à la fin de la période. Cette progression qui s'est reflétée sur l'émission fiduciaire et sur les réserves des banques a été induite par le renforcement des avoirs extérieurs nets et de la position nette créditrice du Gouvernement. L'expansion de la masse monétaire ayant été moins forte que celle de la base monétaire, le multiplicateur de monnaie s'est replié de 1,32 à 1,17.

Au **Niger**, la base monétaire a régressé de 1,6 milliard pour s'établir à 80,5 milliards à fin septembre 1991. Cette baisse, reflétée sur l'évolution des réserves des banques, a été induite par la détérioration de la position extérieure nette créditrice de l'Institut d'émission. Le multiplicateur de monnaie a reculé de 1,62 à 1,60.

Au **Sénégal**, la base monétaire s'est rétrécie de 180,3 milliards à 151,9 milliards, à la suite de la baisse concomitante de la circulation fiduciaire et des réserves des banques. Cette évolution a été impulsée par la forte dégradation de la position extérieure

nette débitrice de la Banque centrale. Le multiplicateur de monnaie s'est relevé de 2,01 à 2,36.

Au **Togo**, la base monétaire s'est confortée de 4,2 milliards en s'inscrivant à 112,2 milliards à fin septembre 1991. Cet élargissement qui a concerné essentiellement la circulation fiduciaire, est lié à l'augmentation des concours aux banques et établissements financiers du fait d'une consolidation additionnelle de 3,0 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est relevé de 1,47 à 1,52.



Les autres activités de la Banque centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Au cours de l'exercice 1990-1991, les opérations de prélèvements et de versements aux guichets de la Banque centrale se sont inscrites en hausse par rapport à l'exercice 1989-1990. En effet, ces manipulations ont porté sur un volume global de 809,6 millions de signes monétaires contre 768,4 millions en 1989-1990, soit un accroissement de 41,2 millions d'unités ou 5,4%. Cette évolution marque une rupture avec la tendance baissière observée au cours des deux derniers exercices.

Les **prélèvements** se sont chiffrés à 443,1 millions de signes monétaires, en hausse de 25,7 millions. Leur structure s'est modifiée sous l'effet d'un renforcement de la part des billets qui ont représenté 82,1% des signes monétaires délivrés aux guichets.

Les billets sortis des caisses de la Banque centrale ont totalisé 363,8 millions de coupures pour une valeur globale de 1 185 milliards de francs, contre 334,7 millions pour 1 092,7 milliards durant l'exercice 1989-1990, soit des accroissements respectifs de 8,7% et 8,4%.

L'évolution constatée a concerné toutes les coupures et a été plus prononcée pour celles de 500 francs dont la demande s'est relevée de 16,3%.

Les parts respectives des billets de 10 000 francs et de 500 francs dans les paiements se sont renforcées de 13,8% à 14,0% et de 23,0% à 24,7% alors que celles de 5 000 francs et de 1 000 francs se sont repliées de 28,4% à 28,1% et de 34,7% à 33,3%.

S'agissant des pièces de monnaie, 79,3 millions d'unités d'une valeur de 2,9 milliards de francs ont été prélevées contre 82,7 millions pour 3,0 milliards l'exercice précédent. Toutes les valeurs faciales ont été affectées par cette baisse à l'exception des pièces de 25 francs et de 10 francs qui ont enregistré des hausses de 5,1% et de 3,1%.

Les **versements** ont, à l'instar des prélèvements, progressé de 350,9 millions à 366,5 millions de signes monétaires, marquant ainsi une rupture avec la tendance à la baisse observée depuis l'exercice 1987-1988.

Les entrées de billets ont totalisé 331,4 millions de coupures pour une valeur globale de 1 040,5 milliards de francs contre 316,0 millions pour 961,9 milliards en 1989-1990.

La structure des versements de billets a légèrement varié. Les coupures de 10 000 francs et de 5 000 francs ont vu leur part se relever de 11,8% à 12,7% et de 27,7% à 28,0%, tandis que celle des billets de 500 francs stagnait à 24,8% et la proportion des billets de 1 000 francs se contractait de 35,7% à 34,4%.

Le volume de monnaies divisionnaires versées a été de 35,2 millions d'unités pour une valeur globale de 1,9 milliard au lieu de 34,9 millions pour 2 milliards. Cette hausse a concerné toutes les pièces à l'exception de celles de 100 francs et de 1 franc dont les versements ont légèrement baissé.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire s'est inscrite en hausse de 19,4 milliards de francs, en passant de 540,6 milliards au 28 septembre 1990 à 560,0 milliards au 30 septembre 1991, soit une progression de 3,6%.

La structure par type de signes monétaires se présente comme suit :

	M i n i m u m	M a x i m u m	Fin d'exercice			
En pourcentage de la valeur totale						
	1/10/89	1/10/90	31/3/90	31/01/91	30/9/90	30/9/91
- Billets	94,5	94,1	95,0	94,9	94,1	94,1
- Pièces	5,5	5,9	5,0	5,1	5,9	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En pourcentage du volume total						
Billets	15,0	15,0	17,3	16,8	15,0	15,7
- Pièces	85,0	85,0	82,7	83,2	85,0	84,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le **maximum saisonnier** de la période sous revue a été atteint à fin janvier 1991, avec un montant de 641,6 milliards de francs contre 645,9 milliards au 31 mars 1990, soit un fléchissement de 4,3 milliards de francs ou 1,0%.

L'amplitude saisonnière calculée entre le début de l'exercice et le maximum, a été de 101,0 milliards de francs en 1990-1991 contre 105,8 milliards l'exercice précédent. Cette contraction de l'amplitude, pour la seconde année consécutive, semble liée à la contre-performance de la campagne agricole.

Au **minimum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire s'est modifiée au détriment des billets dont la proportion a représenté 94,1% en valeur contre 94,5% et est restée stable en volume à 15,0%.

Cette évolution a concerné essentiellement les coupures de 5 000 francs avec 36,4% au lieu de 37,4%. La part des billets de 1 000 francs et de 500 francs s'est stabilisée à 13,6% et 4,6% tandis que celle des billets de 10 000 francs a été en hausse de 38,5% à 39,1%.

Au **maximum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire a connu la même évolution. Toutefois, en valeur, la part relative des billets est demeurée à 95,0%, avec un léger renforcement des coupures de 10 000 francs et de 500 francs de 41,7% à

42,6% et de 4,5% à 4,6%. Les billets de 5 000 francs et de 1 000 francs se sont contractés respectivement de 37,2% à 36,5% et de 13,5% à 13,2%.

En volume, la proportion des pièces de monnaie en circulation s'est relevée de 82,7% à 83,2% du fait essentiellement de la hausse des pièces de 10 francs et de 5 francs. En valeur cependant, leur part relative s'est maintenue à 5,0%.

En fin de période, la part des billets dans le volume de la circulation fiduciaire s'est légèrement redressée de 15,0% à 15,7%, à l'inverse de la tendance observée au cours des exercices précédents. En valeur, la proportion des billets est restée relativement stable à 94,1%.

La proportion des billets de 500 francs dans la valeur des billets en circulation s'est accrue de 4,6% à 5,2%, notamment avec la mise en circulation d'un nouveau billet ; celle des billets de 1 000 francs est passée de 13,6% à 13,9% tandis que la part des billets de 10 000 francs régressait de 39,1% à 38,4%.

2 EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS A L'INTÉRIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences

Les entrées de billets externes aux guichets des agences de la Banque centrale ont porté sur un montant de 279,4 milliards de francs, en baisse de 12,0 milliards ou 4,1% par rapport à l'exercice précédent.

Ces entrées se sont renforcées au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali. Elles se sont contractées dans les autres États. Les billets émis en Côte d'Ivoire sont demeurés prépondérants dans la masse des billets déplacés, avec 38,1% du total contre 48,4% l'exercice précédent.

BCEAO - MOUVEMENTS DE BILLETS EXTERNES AUX GUICHETS DES AGENCES

	Exercice 1989/1990			Exercice 1990/1991		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Millions de francs CFA						
Bénin	33.658	22.363	+ 11.295	51.178	22.604	+ 28.574
Burkina	57.306	35.022	+ 22.284	48.222	41.680	+ 6.542
Côte d'Ivoire	26.789	141.021	-114.232	35.813	120.233	- 84.420
Mali	33.593	31.748	+ 1.845	37.139	26.142	+ 10.997
Niger	29.694	30.699	- 1.005	18.036	33.369	- 15.333
Sénégal	17.539	16.823	+ 716	16.697	14.562	+ 2.135
Togo	92.839	13.742	+ 79.097	72.346	20.841	+ 51.505
Total	291.418	291.418	-	279.431	279.431	-

Les soldes par pays ont conservé les mêmes signes avec toutefois une aggravation du déficit au Niger et un effritement de l'excédent au Togo et au Burkina.

Au Togo, la contraction de 27,6 milliards de francs de l'excédent est consécutive à la baisse du flux des entrées des billets émis en Côte d'Ivoire et au Bénin et à une reprise des sorties de billets de son émission en direction de ce dernier pays. Au Burkina, le solde s'est replié de 15,7 milliards de francs imputable essentiellement au recul des entrées de billets de son émission vers ce pays. La détérioration du solde du Niger résulte d'un accroissement des sorties des signes de son émission particulièrement vers le Bénin, le Burkina et le Togo.

Les mouvements de billets externes aux guichets des agences ont porté sur 78,4 millions de coupures en 1990-1991 contre 73,6 millions en 1989-1990, en accroissement de 6,5%.

La part de chaque valeur faciale dans les échanges de billets n'a pas fondamentalement varié, les échanges s'effectuant essentiellement avec des coupures de 10 000 francs et de 5 000 francs.

Billets de	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
pour cent					
10 000 F	39	36	42	42	44
5 000 F	48	52	44	45	44
1 000 F	10	9	11	11	9
500 F	3	3	3	2	3
Total	100	100	100	100	100

2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA

Les règlements scripturaux entre agences ont atteint en 1990-1991 un montant de 178,3 milliards de francs, en diminution de 7,1 milliards ou 3,8% par rapport à l'exercice précédent. Ce recul confirme celui de 1,2 milliard ou 0,6% enregistré l'année dernière.

BCEAO - DISPOSITIONS ENTRE LES PAYS DE L'UMOA

	Exercice 1989-1990			Exercice 1990-1991		
	Reçues	Emises	Soldes	Reçues	Emises	Soldes
en millions de FRANCS CFA						
BÉNIN	8 370	16 448	- 8 078	10 778	14 301	- 3 523
BURKINA	8 471	36 162	- 27 691	16 433	29 656	- 13 223
Côte d'Ivoire	65 327	32 584	+ 32 743	52 384	37 489	+ 14 895
Mali	2 094	37 797	- 35 703	3 120	26 759	- 23 639
Niger	3 572	28 331	- 24 759	4 723	19 119	- 14 396
Sénégal	28 508	9 975	+ 18 533	23 829	14 591	+ 9 238
Togo	45 258	8 134	+ 37 124	37 666	9 443	+ 28 223
Siège	23 790	15 959	+ 7 831	29 346	26 921	+ 2 425
Total	185 390	185 390	-	178 279	178 279	-

Au **Bénin**, le solde négatif des dispositions s'est amélioré de 4,5 milliards de francs à la suite de la hausse de 2,4 milliards des dispositions reçues conjuguée au repli de 2,1 milliards des dispositions émises.

Au **Burkina**, le déficit s'est fortement contracté de 14,4 milliards du fait de l'accroissement de 7,9 milliards des transferts reçus principalement du Siège, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire et du reflux de 6,5 milliards des dispositions émises.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent enregistré l'année dernière a fléchi de 17,8 milliards à la suite des effets conjugués de la baisse des réceptions de 12,9 milliards et de la hausse des émissions de 4,9 milliards.

Le déficit enregistré au **Mali** s'est fortement réduit de 12,1 milliards en liaison principalement avec le reflux de 11,0 milliards des dispositions émises.

Une évolution similaire a été observée au **Niger** où la contraction du déficit est ressortie à 10,3 milliards, essentiellement en raison de la baisse de 9,2 milliards des dispositions émises.

L'excédent des échanges du **Sénégal** s'est contracté de 9,3 milliards du fait des effets conjugués de la baisse de 4,7 milliards des dispositions reçues et de la hausse de 4,6 milliards des dispositions émises.

De même au **Togo**, le solde positif a fléchi de 8,9 milliards résultant de la diminution des réceptions de 7,6 milliards et de l'accroissement des émissions de 1,3 milliard.

3 EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS AVEC L'EXTÉRIEUR

3.1 Opérations sur billets

Les opérations effectuées par la BCEAO avec l'extérieur sur les billets de son émission et ceux de la Zone Franc ont accusé un déficit de 15,5 milliards de francs, contre 34,1 milliards en 1989-1990.

Cette amélioration de 18,6 milliards de francs résulte de la hausse des entrées nettes de billets français et BEAC respectivement de 9,2 milliards et de 18,1 milliards, atténuée par un accroissement de 8,7 milliards des rachats de billets BCEAO auprès des correspondants .

	Exercice 1989/1990	Exercice 1990/1991
Millions de FRANCS CFA		
Rachats de billets BCEAO	-143.776	- 152.546
Cessions de billets BEAC	+ 90.881	+109.020
Cessions de billets BDF	+ 18.813	+ 28.028
Total	- 34.082	- 15.498

Les reprises de billets BCEAO auprès des correspondants ont atteint 152,5 milliards de francs au lieu de 143,8 milliards. Les rachats de billets à la Banque de France se sont accrus de 7,6 milliards et ceux effectués auprès de la BEAC se sont chiffrés à 1,7 milliard au lieu de 0,5 milliard l'exercice 1989-1990.

La part des billets émis en Côte d'Ivoire dans les rachats est restée prépondérante malgré une baisse en valeur relative de 39% à 35,3%. La proportion des billets émis au Sénégal s'est renforcée de 27,0% à 29,2% de même que ceux émis au Niger qui sont passés de 10,5% à 13,8%.

Les cessions de billets BEAC ont maintenu leur tendance à la hausse observée l'exercice précédent en s'établissant à 109,0 milliards de francs contre 90,9 milliards en 1989-1990, soit une progression de 19,9%.

Les entrées nettes de billets BEAC au Togo et au Bénin ont atteint respectivement 38,7 milliards et 37,0 milliards de francs contre 35,7 milliards et 24,8 milliards un an plus tôt. Un recul de 0,9 milliard a été constaté au Niger.

La contre-valeur des billets français rapatriés en 1990-1991 a été de 28,0 milliards de francs au lieu de 18,8 milliards l'exercice précédent. Cette évolution de 9,2 milliards résulte d'un accroissement sensible des cessions de billets français essentiellement au Sénégal, au Mali et au Bénin. En Côte d'Ivoire, les sorties nettes ont totalisé 1,0 milliard de francs, en contraction de 5,7 milliards par rapport à l'exercice précédent.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds avec l'extérieur, exécutés par le canal de la Banque centrale, se sont soldés par une sortie nette de 88,3 milliards de francs contre un excédent de 26,9 milliards de francs l'exercice précédent.

U.M.O.A. - Transferts avec l'extérieur

	Transferts reçus		Transferts émis		S o l d e s	
	1989/90	1990/91	1989/90	1990/91	1989/90	1990/91
Milliards de francs CFA						
Banques	335 940	422 700	500 381	498 472	- 164 441	- 75 772
Organismes publiques	401 685	236 005	213 636	254 032	+ 188 049	- 18 027
C.C.A.O.	3 700	5 861	398	335	3 302	+ 5 526
Total	741.325	664.566	714.415	752.839	+ 26.910	- 88.273
Source : BCEAO						

Les ordres de règlement sur l'extérieur initiés par les banques ont marqué une régression de 1,9 milliard en s'établissant à 498,5 milliards. Les transferts reçus par les banques ont connu une nette amélioration en se situant à 422,7 milliards, en hausse de 86,8 milliards par rapport à l'exercice antérieur.

Les Trésors et autres Organismes publics ont réglé, principalement au titre de la dette publique, 254,0 milliards contre 214,0 milliards en 1989-1990. En revanche, les concours reçus de la communauté internationale se sont inscrits largement en deçà de leur niveau de l'exercice précédent en se situant à 236,0 milliards contre 401,6 milliards.

Les règlements effectués par le canal de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (CCAO), sont demeurés faibles, quoiqu'en redressement notable par rapport à l'exercice 1989-1990. Les transferts émis se sont élevés à 0,3 milliard de francs tandis que les transferts reçus ont atteint 5,8 milliards, marquant ainsi une hausse de 2,1 milliards par rapport à la période antérieure. En conséquence, les opérations de la BCEAO avec les autres membres de la CCAO se sont soldées par un excédent de 5,3 milliards contre 3,3 milliards l'exercice précédent.

4 ÉVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Évolution du réseau bancaire

Après les fortes baisses enregistrées les exercices précédents à la suite de la mise en oeuvre du programme d'assainissement du système bancaire de l'Union, le nombre des banques s'est maintenu à 60 établissements. Un seul établissement, la Société des Chèques Postaux et de la Caisse d'Epargne (SCPCE) au Mali, a reçu l'agrément en qualité de banque tandis que l'agrément de la Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA) en Côte d'Ivoire a été retiré.

Par ailleurs, les banques du groupe DMI, la Banque Islamique du Niger (BIN) et la Banque Islamique du Sénégal (BIS), anciennement dénommées Massraf Fayçal Al Islami du Niger (MFIN) et Massraf Fayçal Al Islami du Sénégal (MFIS) sont sous l'effet d'une suspension.

Sont également suspendues, depuis juillet 1991, les activités de l'ensemble des succursales du groupe BCCI installées dans l'Union.

S'agissant des établissements financiers, leur nombre a été réduit de 26 à 24 à la suite du retrait d'agrément de la Mutuelle Universelle de Garantie (UNIWARRANT) et de l'Établissement International de Financement et de Crédit (EIFC) en Côte d'Ivoire.

RÉPARTITION PAR PAYS DES GUICHETS OUVERTS AU 30 SEPTEMBRE 1991

	Permanents	Périodiques
Nombre de guichets		
Bénin	13	-
Burkina	57	21
Côte d'Ivoire	172	5
Mali	39	2
Niger	16	-
Sénégal	48	8
Togo	39	3
UMOA	384	39

4.2 Programmes d'assainissement des banques

Les opérations d'assainissement du système bancaire des États de l'Union évoluent de manière relativement satisfaisante. Les équilibres financiers des banques ont continué de s'améliorer, notamment avec la reconstitution progressive de leurs ressources.

Ces opérations ont abouti en définitive au rétablissement de la liquidité du système bancaire et à l'amélioration de l'intermédiation financière, facilitant ainsi la mise en oeuvre de nouveaux instruments de politique axés davantage sur les mécanismes de marché.

4.3 Dispositions réglementaires

A compter du 1er octobre 1990, sont entrées en vigueur, d'une part, la nouvelle loi cadre portant réglementation bancaire et d'autre part, la Convention portant création de la Commission Bancaire de l'UMOA, structure supra nationale qui remplace les anciens organes nationaux de contrôle de la profession bancaire.

Par ailleurs un nouveau dispositif prudentiel, applicable à partir du 1^{er} octobre 1991, a été adopté par le Conseil des Ministres en juin 1991.

4.4 Chambres de compensation

L'activité des chambres de compensation s'est maintenue au même niveau que l'exercice précédent. Le volume des échanges s'est accru seulement de 2,0 milliards pour s'établir à 4 651,5 milliards à fin septembre 1991. La hausse des valeurs échangées dans quatre pays a été pratiquement compensée par la contraction enregistrée dans les trois autres. L'évolution globale résulte de la morosité de l'activité économique dans la zone et de la liquidation de certains établissements dont les activités ont été suspendues dans le cadre du programme d'assainissement du système bancaire.

UMOA - VALEURS ECHANGÉE EN CHAMBRE DE COMPENSATION

	Exercice		
	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Milliards de francs CFA			
Bénin	53,0	61,7	91,7
Burkina	225,3	233,0	234,9
Côte d'Ivoire	3 384,6	3 021,8	2 920,0
Mali	100,7	98,3	125,4
Niger	126,9	88,0	72,1
Sénégal	882,6	833,1	919,5
Togo	320,7	313,6	287,9
Total	5 093,8	4 649,5	4 651,5
Source : B.C.E.A.O.			

5 COOPÉRATION MONÉTAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International

Les transactions effectuées par la Banque centrale avec le FMI pour le compte des États de l'Union se sont soldées par des transferts nets négatifs de 91,4 millions de DTS contre 40,2 millions de DTS l'exercice précédent. L'aggravation du reflux est essentiellement imputable à la diminution notable des utilisations des ressources du FMI.

En effet, les tirages bruts se sont chiffrés à 86,2 millions de DTS soit 32,8 milliards de francs contre 200,2 millions de DTS ou 75,0 milliards en 1989-1990. Cette chute concerne aussi bien les tirages sur ressources générales ressortis à 45,8 millions de DTS contre 120,3 millions de DTS que ceux sur ressources administrées qui se sont élevés à 40,4 millions de DTS contre 79,9 millions de DTS l'exercice précédent. Les tirages effectués sur ressources générales au cours de l'exercice ont été financés sur ressources d'emprunt à hauteur de 42,6%, niveau voisin de celui de 44,7% atteint l'exercice précédent.

Les rachats se sont élevés à 130,2 millions de DTS contre 175,6 millions de DTS durant l'exercice 1989-1990. Les remboursements du solde des prêts du fonds fiduciaire se sont établis à 0,6 million de DTS. La contre-valeur en francs cfa des rachats et des obligations liées aux prêts du fonds fiduciaire s'est élevée à 49,9 milliards de francs contre 75,0 milliards un an plus tôt. Ces paiements ont dégagé des gains de change de 2,0 milliards, en baisse de 2,8 milliards par rapport à l'exercice précédent.

A la suite de ces opérations, l'encours des engagements nets des États de l'Union vis-à-vis du FMI et de la FAS-R s'est établi à 655,0 millions de DTS contre 699,6 millions en 1989-1990, soit un repli de 6,4%. Ces engagements ont donné lieu à des paiements d'intérêts et de commissions chiffrés à 50,0 millions de DTS contre 55,0 millions de DTS en 1989-1990. Ces charges ont concerné les rémunérations versées au titre de l'utilisation des ressources générales du Fonds pour 38,3 millions de DTS, les paiements d'intérêts au titre de l'utilisation des comptes administrés pour 1,3 million de DTS et diverses commissions pour 10,4 millions de DTS. Le règlement de ces charges a nécessité l'acquisition d'un montant global de 47,4 millions de DTS soit 17,8 milliards de francs cfa, pour le compte des États dont la situation du compte DTS ne permettait pas les paiements requis.

En revanche, le FMI a versé à la BCEAO une somme de 3,2 millions de DTS représentant les rémunérations des positions créditrices et les ajustements de commissions.

Enfin, dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des États membres, prévu par l'article V, section 11 de ses statuts, le FMI a revu à la hausse au 30 avril 1991, de 20,6 milliards ses avoirs en francs cfa comptabilisés dans les livres de l'Institut d'émission. Cet accroissement est la conséquence d'une dépréciation de 6,4% du franc cfa vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres institutions

Les réunions annuelles des organes de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (CCAO) et de l'*Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest* (ABAO), des Gouverneurs des Banques centrales des pays membres de la *Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO) et du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'*Association des Banques Centrales Africaines* (ABCA) se sont tenues à BIS-SAU du 13 au 17 mai 1991. Au cours de ces différentes rencontres, les Gouverneurs ont notamment examiné la situation économique et financière des pays de la sous-région ouest africaine, ainsi que les activités et les perspectives d'avenir de la CCAO.

S'agissant de la CCAO, le volume des transactions effectuées par son canal a connu, après six années de baisse consécutive, une légère hausse en s'établissant à 16,8 millions d'UCAO(1) contre 14,9 millions d'UCAO un an plus tôt, soit un accroissement de 12,7% contre une régression de 52,8% l'exercice précédent. Malgré cette hausse, une nouvelle détérioration du taux de compensation a été observée, traduisant ainsi l'aggravation des déséquilibres dans les transactions. Celui-ci s'est en effet établi à 16,1% contre 22,2 % en 1989-1990.

En dehors des réunions annuelles de la Chambre, le Comité de Change et de Compensation de l'Afrique de l'Ouest a tenu une réunion extraordinaire le 14 octobre 1991 à BANGKOK, en marge des Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale. Au cours de cette réunion, les Gouverneurs ont examiné et adopté l'étude sur les perspectives d'avenir de la CCAO. Ils ont également examiné le rapport intérimaire sur le projet de construction à FREETOWN du siège du Secrétariat de la CCAO.

En ce qui concerne le *Centre Africain d'Etudes Monétaires* (CAEM), outre la réunion ordinaire tenue à ABIDJAN, le 6 mai 1991, le Conseil d'Administration s'est réuni en session extraordinaire le 27 juillet 1991 à HARARE. Ces rencontres ont permis de débattre d'importantes questions liées au fonctionnement du CAEM. Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs de l'ABCA a tenu sa session ordinaire biennale du 30 juillet au 1er août 1991 à HARARE. Au cours de cette réunion, les Gouverneurs ont notamment procédé à :

- l'élection des Président et vice-Président de l'ABCA ainsi que celle du Conseil d'Administration du CAEM pour les deux prochaines années ;
- l'adoption du programme de travail et du budget du CAEM pour 1992 et 1993 ;
- l'approbation des demandes d'adhésion de la Banque Nationale d'Angola et de la Banque de Namibie à l'ABCA.

Les réunions semestrielles des Ministres de l'Économie et des Finances des pays membres de la Zone Franc tenues en avril et octobre 1991 respectivement à OUAGADOUGOU et à PARIS ont été, comme à l'accoutumée, consacrées à l'examen de la situation économique et financière des États membres ainsi qu'à celui des problèmes économiques et monétaires internationaux.

Les assises annuelles des Institutions de Bretton Woods se sont déroulées du 15 au 17 octobre 1991 à BANGKOK, en Thaïlande. Au cours de ces réunions, les Gouverneurs

(1) Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest = 1 DTS

ont, entre autres, fait le point des progrès enregistrés en ce qui concerne le consentement des États membres à l'augmentation de leurs quotes-parts dans le cadre de la neuvième révision générale et l'acceptation du troisième amendement des statuts du Fonds. Ils ont exhorté les États membres à finaliser les diligences à accomplir avant la fin de l'année 1991.

L'Agence Principale de Cotonou.



L'Agence Principale de Ouagadougou.



**L'administration et les comptes
de la Banque centrale**

1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1990-1991, les instances de l'UMOA et les organes de la BCEAO ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union et des Statuts de la Banque centrale qui lui sont annexés.

Le **Conseil des Ministres** de l'UMOA a été présidé par Monsieur Idelphonse LEMON, Ministre des Finances de la République du Bénin, puis par Monsieur Paul DOS-SOU, son successeur à ce poste.

Le Conseil a tenu trois sessions ordinaires, respectivement le 14 décembre 1990 à Cotonou, le 10 avril 1991 à Dakar et le 26 septembre 1991 au Siège de la BCEAO à Dakar. Il a tenu deux séances extraordinaires le 4 décembre 1990 à Dakar et le 27 juin 1991 à Lomé.

Au cours de chacune des trois réunions ordinaires, le Conseil a noté l'évolution satisfaisante de la position extérieure de l'Union grâce aux importants efforts déployés par les États dans le cadre de l'exécution des programmes d'ajustement économique et financier, ce qui s'est traduit par la reconstitution des disponibilités de la Banque centrale en Compte d'Opérations. Cependant la situation économique des pays de l'Union demeurant difficile, le Conseil a invité les États à renforcer les actions visant au rétablissement des équilibres des finances publiques, de manière à éviter l'accumulation d'arriérés de paiement préjudiciables au fonctionnement harmonieux de l'appareil productif. Il les a également exhortés à accélérer la finalisation du processus de restructuration du système bancaire en recommandant une promotion soutenue de la mobilisation de l'épargne et un recouvrement vigoureux des créances en souffrance.

En outre, le Conseil a examiné l'évolution récente du dossier de reprise du réseau de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) ainsi que la situation du réseau BCCI.

Lors de sa séance du 10 avril 1991, le Conseil a autorisé la création et l'émission d'une nouvelle pièce de monnaie de 250 francs de valeur faciale. Il a par ailleurs adopté les propositions du Conseil d'Administration relatives aux conditions applicables aux Trésors Nationaux dont les tirages auprès de la BCEAO seraient en dépassement par rapport aux plafonds autorisés au titre de l'article 16 des Statuts de l'Institut d'émission.

Au cours de sa séance ordinaire du 26 septembre 1991, le Conseil a adopté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1992 et a réaffirmé la priorité à accorder à la couverture externe de la monnaie commune. Durant la même session, il a également décidé des conditions de réaménagement des consolidations des engagements des États envers la BCEAO sur la base des encours au 1er juillet 1991.

A sa session extraordinaire du 4 décembre 1990, le Conseil des Ministres, à la suite de la nomination du Gouverneur Alassane D. OUATTARA en qualité de Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire le 7 novembre 1990, a procédé à la nomination de Monsieur Charles Konan BANNY, Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire et Conseiller Spécial du Gouverneur, aux fonctions de Gouverneur par intérim.

Le Conseil des Ministres réuni en session extraordinaire le 27 juin 1991 à Lomé a décidé, en appui au processus de restructuration bancaire et à la libéralisation des activités bancaires et financières, et afin de renforcer la solidité du système financier et la protection des déposants au sein de l'Union, de la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif prudentiel applicable aux banques et établissements financiers.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a tenu le 12 mars 1991 à Saly Portudal, au Sénégal, un séminaire sur l'intégration économique des États de l'UMOA.

Au cours de l'exercice sous revue, un certain nombre d'États ont apporté des modifications à leur représentation au sein du Conseil des Ministres :

- Pour le **Bénin**, Monsieur Idelphonse LEMON, Ministre des Finances et Président du Conseil, a été remplacé par Monsieur Paul DOSSOU ;

- Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Économique, a été nommé membre du Conseil des Ministres.

- Pour le **Burkina**, Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA, Ministre des Finances et du Plan, a été nommé en remplacement de Madame Bintou SANOGHO ;

- Madame Haby DJIGA née TOURÉ, Secrétaire d'État au Plan, a été désignée pour siéger au Conseil comme deuxième membre au titre de son pays ;

- Pour la **Côte d'Ivoire**, Monsieur Yed Esaïe ANGORAN, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a remplacé Monsieur Oumar DIARRA.

- Pour le **Mali**, Messieurs Bassary TOURE, Ministre de l'Économie et des Finances et Bakary MARIKO, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, ont remplacé Messieurs Tiéna COULIBALY et Souleymane DEMBELE. Monsieur Bakary MARIKO a, par la suite, été remplacé par Madame Mariam K. CISSE née SIDIBE, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale.

- Pour le **Niger**, Monsieur Wassalké BOUKARI, Ministre des Finances, a été remplacé par Monsieur Malan ANNOU BADAMASSI qui, lui-même, a été remplacé par Monsieur Laoual CHAFFANI, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Monsieur Almoustapha SOUMAILA, Ministre du Plan, a été remplacé par Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre des Mines, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat.

- Pour le **Sénégal**, Messieurs Famara Ibrahima SAGNA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et Jean Paul DIAS, Ministre de l'Intégration Économique Africaine, ont remplacé respectivement Messieurs Moussa TOURE et Cheikh Hamidou KANE.

- Pour le **Togo**, Messieurs Elias Kwassivi KPETIGO et Aimé Tchabouré GOGUE, respectivement Ministre de l'Economie et des Finances et Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, ont été nommés en remplacement de Messieurs Komlan ALIPUI et Barry MOUSSA-BARQUE.

Le **Conseil d'Administration** de la Banque centrale s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire, quatre fois en session ordinaire, le 13 décembre 1990 à Cotonou, le 9 avril 1991 à Dakar, le 26 juin 1991 à Lomé et le 25 septembre 1991 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de ces réunions ordinaires, le Conseil a examiné la situation économique et monétaire de l'Union. Il a adopté les programmes monétaires de la Banque centrale dans les États de l'Union pour l'année 1991 ainsi que les schémas de financement global de la commercialisation des produits agricoles locaux pour la campagne 1990-1991. A cet égard le Conseil a insisté sur la nécessité d'aboutir dans les plus brefs délais possibles à la mise en oeuvre intégrale de l'ensemble des nouvelles règles de financement de la commercialisation agricole.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau dispositif de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque centrale, le Conseil a convenu de la mise en place du système des réserves obligatoires et donné délégation à cet effet à son Président. Il a, par ailleurs, arrêté les modalités de mise en oeuvre des accords de classement.

Au cours de sa réunion du 26 juin 1991, le Conseil a donné son accord pour la participation de la BCEAO à la neuvième émission d'obligations à deux ans d'échéance 1991-1993 par la *Banque Africaine de Développement* (BAD).

Le Conseil a enfin adopté le rapport d'activité du Gouverneur sur l'état de l'Union.

La représentation des États au Conseil d'Administration de la BCEAO a connu les modifications ci-après :

- Pour la **Côte d'Ivoire**, Messieurs Christian Konan KOFFI, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor et Jean-Claude BROU, Conseiller Technique du Premier Ministre, ont remplacé respectivement Messieurs N'Golo COULIBALY et Jean-Baptiste GOMIS.

- Pour le **Mali**, Messieurs Abdoulaye DIAWARA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique et Fangatigui DOUMBIA, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Commerce, ont été nommés en remplacement de Messieurs Souleymane KONE et Ibrahima Bocar BA.

- Pour le **Niger**, Messieurs Issaka Baoua AMANI, au Ministère de l'Économie et des Finances et Abdourazak AMADOU, au Ministère des Mines, de l'Énergie, de l'Industrie et

de l'Artisanat, ont remplacé respectivement Messieurs Adamou SALIFOU et Saïdou SOULEYMANE.

- Pour le **Togo**, Messieurs Jean-Claude Delava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances et Elom Emile DADZIE, Directeur Général des Douanes, ont été nommés en remplacement de Messieurs Ségoun B. TIDJANI-DOU-RODJAYE et Bléza SOGOYOU. -

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme de la Banque centrale

L'organigramme de la Banque n'a subi aucun changement au cours de l'exercice 1990-1991.

Au plan des nominations, Monsieur Charles Konan BANNY, précédemment Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire et Conseiller Spécial du Gouverneur, a été nommé Gouverneur de la BCEAO par intérim, à compter du 4 décembre 1990. Monsieur Tiémoko KONE, précédemment Directeur Central de l'Émission et des Opérations Financières, a remplacé à titre intérimaire Monsieur BANNY à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire à compter du 2 janvier 1991.

2.2 Personnel et Formation

L'**effectif global** de la Banque centrale a évolué de 2 928 agents au 30 septembre 1990 à 2 993 agents au 30 septembre 1991. Cet accroissement est dû principalement à des recrutements de personnel complémentaire de maintenance et de sécurité pour les besoins des nouveaux immeubles abritant les agences principales.

L'effectif du Siège et du Bureau de Paris qui était de 607 agents au 30 septembre 1990 est passé à 610 personnes dont 230 agents d'encadrement et 380 agents de recrutement local.

Pour les agences et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, l'effectif est ressorti à 2 383 agents à la fin de l'exercice sous revue contre 2 321 agents au 30 septembre 1990. Il se décomposait en 500 agents d'encadrement, 1 877 agents de recrutement local et 6 agents de la coopération technique.

Au plan de la **formation**, le *Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires* (COFEB) a poursuivi ses activités aussi bien au titre des cycles longs que des cycles courts en vue de favoriser l'adaptation des cadres aux mutations qui s'opèrent dans le contexte général des réformes entreprises par les États de l'UMOA et par l'Institut d'émission.

Pour les cycles longs, les actions ont été exclusivement menées au profit des cadres des administrations et des établissements financiers de l'Union en raison de la suspension, depuis 1985, des concours de recrutement de cadres pour la Banque centrale. C'est ainsi qu'en novembre 1990, le Centre a accueilli au titre de la 13^{ème} promotion, 33 stagiaires cadres supérieurs qui, au terme de leur formation de 12 mois au COFEB, devraient débiter à partir du 4 novembre 1991 le stage pratique de 6 mois dans leur pays d'origine.

Au terme du cycle de formation de la 13ème promotion, l'effectif total des cadres formés par le Centre depuis sa création s'est chiffré à 754, soit 395 pour la BCEAO, 177 pour les administrations et 182 pour les banques et établissements financiers.

Lors de sa réunion du 2 août 1991, le Comité d'Admission du C.O.F.E.B., chargé de la sélection des candidatures aux cycles longs, a retenu au titre de la 14ème promotion du Centre 29 stagiaires de l'encadrement supérieur, qui devraient commencer leur formation à partir du 4 novembre 1991.

Par ailleurs, un concours en vue de la promotion interne de 25 agents de recrutement local et 25 de l'encadrement moyen a été organisé par la Banque centrale. Leur formation, d'une durée de 9 mois débutera en janvier 1992.

En outre, dans le souci d'améliorer l'efficacité de la formation par une meilleure adaptation des cycles longs de formation initiale, la *Direction Centrale de la Formation Professionnelle* (DCFP) a procédé à une enquête auprès des anciens stagiaires et de leurs employeurs.

Dans le cadre des cycles courts, le Centre, pour appuyer la mobilisation des efforts nécessaires à la conduite des changements, a organisé au cours de la période sous revue, cinq séminaires qui ont accueilli au total 276 participants.

Le premier séminaire a eu pour thème "Gestion du Budget", et a, du 14 au 18 janvier 1991, regroupé 56 participants des Ministères des Finances et de la Banque centrale. Conformément aux recommandations du séminaire du Conseil des Ministres de l'Union qui s'est déroulé à Ouagadougou sur l'Harmonisation des Politiques Budgétaires Nationales avec la Politique Monétaire Commune, ces travaux visaient à initier les responsables et gestionnaires des finances publiques aux méthodes modernes de prévision et d'exécution du budget.

Tenu les 21 et 22 janvier 1991, le séminaire sur les "Secteurs Formel et Informel" s'inscrit dans le cadre des activités du Groupe de Travail sur l'Epargne dans la Zone Franc. Il a enregistré la participation de 59 cadres des Ministères des Finances, des compagnies d'assurance, d'organismes de tutelle des structures mutuelles d'épargne et de crédit, d'Organisations non Gouvernementales (ONG).

Dans le cadre de nos relations de coopération avec l'*Institut de Développement Économique* (IDE) de la *Banque Mondiale*, le séminaire sur le "Développement des Marchés Financiers" a, du 13 au 17 mai 1991, réuni 38 hauts responsables d'institutions financières, de Ministères des Finances et de la Banque centrale. Animé par des experts de la Banque de France, du Trésor français et de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (CCCE), ce séminaire avait pour objectif de promouvoir une meilleure compréhension du rôle et des conditions de développement des marchés financiers dans le contexte spécifique de l'UMOA.

Poursuivant la décentralisation de ses activités en direction des banques et établissements financiers, le COFEB a organisé, du 27 au 31 mai 1991 à Lomé, un séminaire sur le thème "Contrôle Interne et Maîtrise des Risques". Ce séminaire qui a accueilli 38 participants a permis notamment de sensibiliser les cadres des banques sur la nécessité

de mettre en place un système permanent et performant d'audit et de contrôle afin de garantir une bonne gestion des établissements de crédit.

Un Colloque sur la Politique Monétaire et l'Environnement Économique s'est tenu les 20 et 21 juin 1991 et a regroupé 85 participants en provenance des Universités, des Centres de Recherche, des Administrations Économiques et Financières ainsi que des Banques Centrales d'Afrique et d'Europe. Ce colloque, prémices de la coopération entre l'Institut d'émission et les Universités et Centres de Recherche avait pour objectif de permettre un échange de vue sur l'évolution de la politique monétaire dans un contexte international et sur le rôle de la recherche dans la formulation des politiques monétaires.

Dans le cadre de la formation continue des agents, un cours d'anglais de six mois a été organisé de janvier à juin 1991 au profit de 42 agents d'encadrement. Par ailleurs, la Direction Centrale de la Formation Professionnelle a, comme par le passé, coordonné et assuré le suivi de la participation de 68 agents aux cours du *Centre International de Formation de la Profession Bancaire* (CIFPB) et de l'*Institut Technique de Banque* (ITB). Enfin, 26 agents d'encadrement ont participé à des cours, séminaires et stages auprès d'institutions extérieures.

2.3 Informatisation de la banque centrale

Durant l'exercice 1990-1991, le processus d'informatisation des activités de la Banque Centrale a été marqué d'une part, par la continuation des actions de formation des utilisateurs, notamment aux outils bureautiques, et d'autre part, par la réalisation des études détaillées relatives aux différents domaines constitutifs du système d'information.

Les travaux d'aménagement des locaux informatiques ainsi que de câblage électrique et de transmission des données ont été pratiquement achevés au niveau du Siège et de la quasi-totalité des Agences principales. S'agissant des Agences auxiliaires, les études y afférentes ont été menées.

Par ailleurs, la Banque a continué, conformément au programme d'acquisition issu du Schéma directeur informatique, à doter les Services et les différents Centres de traitement, de moyens matériels complémentaires.

2.4 Réseau

Le programme de reconstruction des agences principales, décidé par la Conférence des Chefs d'État de l'Union le 20 décembre 1982 à Yamoussoukro, est achevé dans tous les États à l'exception du Mali où les travaux de construction ont démarré en 1989 et pourraient être réceptionnés en décembre 1992.

Le nouvel immeuble de l'agence principale de Cotonou, occupé depuis le 11 novembre 1990, a été inauguré le 14 décembre 1990. Celui de Dakar, occupé le 3 avril 1991 a été inauguré le 11 avril 1991.

Pour l'ensemble des bâtiments, les travaux de levée des réserves en vue de la réception définitive sont en voie d'achèvement.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

Conformément à l'article 63 des Statuts de la Banque centrale, les comptes de l'exercice 1990-1991 ont été arrêtés au 30 septembre 1991.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 2 037,2 milliards de francs, en augmentation de 69,9 milliards ou 3,6% par rapport à celui de l'exercice précédent. A l'Actif, cette progression est imputable à la hausse des concours de la BCEAO et des opérations enregistrées aux comptes d'ordre et divers, les avoirs en monnaies étrangères et les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux ayant par contre diminué. Au Passif, le poste Capital et réserves a enregistré la hausse la plus significative. L'accroissement des postes billets et monnaies, Facilité d'Ajustement Structurel et Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée a été largement compensé par la baisse enregistrée au niveau des postes Fonds Monétaire International et Transferts.

ÉVOLUTION DU BILAN EN FIN D'EXERCICE

	1989-1990	1990-1991	Variation
milliards de francs CFA			
Actif			
. Avoirs en or	38,8	46,7	+ 7,9
. Fonds Monétaire International	13,3	14,5	+ 1,2
. Avoirs en monnaies étrangères	78,3	64,7	- 13,6
. Concours de la BCEAO	1 037,0	1 084,8	+ 47,8
. Opérations pour compte des Trésors Nationaux	306,7	287,7	- 19,0
. Participations	23,1	23,5	+ 0,4
. Autres immobilisations (Net)	69,4	74,3	+ 4,9
. Comptes d'ordre et divers	400,7	441,0	+ 40,3
Total	1 967,3	2 037,2	+ 69,9
Passif			
. Billets et monnaies	540,7	560,0	+ 19,3
. Dépôts	475,9	479,7	+ 3,8
. Transferts à exécuter	17,5	5,2	- 12,3
. Fonds Monétaire International	208,9	190,0	- 18,9
. Fonds Fiduciaire	0,2	-	- 0,2
. Facilité d'Ajustement Structurel	48,6	60,7	+ 12,1
. Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	42,3	52,3	+ 10,0
. Capital et Réserves	250,4	314,2	+ 63,8
. Comptes d'Ordre et Divers	382,8	375,1	- 7,7
Total	1 967,3	2 037,2	+ 69,9

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les **Avoirs en or** ont été évalués à la fin de l'exercice sous revue à 46,7 milliards de francs correspondant à 461 657,35 onces contre 38,8 milliards ou 406 483,75 onces au 28 septembre 1990. La hausse en valeur de 20,3% ainsi constatée résulte aussi bien de l'appréciation du cours moyen de l'once que des nouvelles acquisitions effectuées au Burkina pour 31 396,78 onces, en Côte d'Ivoire pour 19 445,66 onces et au Mali pour 4 331,16 onces.

Les opérations avec le **Fonds Monétaire International** ont enregistré une hausse de 1,2 milliard de francs. En effet *la position de réserve* a progressé de 10,2 milliards à 10,9 milliards en raison de l'appréciation du cours du DTS qui est passé de 367,198 francs à 392,307 francs d'un exercice à l'autre. Les disponibilités en droits de tirages spéciaux ont progressé pour leur part de 3,1 milliards à 3,6 milliards par suite des opérations ci-après :

	Milliards de francs cfa
- Acquisitions	+ 17,8
- Cessions	- 0,4
- Rémunérations perçues	+ 0,6
- Commissions payées	- 18,4
- Bonifications reçues	+ 0,6
- Réévaluation	+ 0,3
Total	+ 0,5

Les **Avoirs en monnaies étrangères** sont comptabilisés pour 64,7 milliards de francs contre 78,3 milliards à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse de 13,6 milliards ou 17,3% est imputable exclusivement à la diminution des Avoirs auprès des correspondants dans la zone franc de 38,7 milliards à 8,4 milliards. Elle est toutefois atténuée par la hausse du Compte d'Opérations de 29,0 milliards à 39,8 milliards et des Avoirs en dehors de la zone franc de 1,4 milliard à 6,5 milliards.

La ventilation de ce poste à la fin des deux derniers exercices se présente comme suit :

	28/09/90	30/09/91
Milliards de francs CFA		
- Comptes d'Opérations	29,0	39,8
Avoirs auprès des correspondants dans la Zone Franc	38,7	8,4
- Encaisses en billets de la zone franc	5,3	5,3
- Correspondants en dehors de la zone franc	1,4	6,5
- Bons d'Institutions Financières Internationales	0,8	0,8
- Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3,1	3,9
Total	78,3	64,7

Les encaisses en billets de la zone franc, les *bons des Institutions financières internationales* et les créances sur les autres membres de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* sont demeurés quasi stables d'un exercice à l'autre.

Les **Concours de la BCEAO** se sont établis à 1 084,8 milliards de francs en hausse de 47,8 milliards contre une baisse de 10,0 milliards en 1989-1990. Cette progression est liée à l'accroissement simultané des créances sur les Banques et sur les Trésors nationaux, respectivement de 22,6 milliards et de 26,1 milliards.

Les **opérations pour le compte des Trésors Nationaux** ont confirmé la tendance baissière des derniers exercices en passant de 306,7 milliards de francs à 287,7 milliards. Les concours au titre du *Fonds Fiduciaire* ont été entièrement remboursés au cours de l'exercice. Les amortissements au titre des autres concours du FMI ont ramené l'encours de ces engagements de 176,8 milliards à 142,1 milliards.

Les rétrocessions aux États de la contrevaletur de leurs tirages sur le FMI au titre de la *Facilité d'Ajustement Structurel* et de la *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée* ont porté sur des montants respectifs de 61,1 milliards et de 52,4 milliards. Les autres concours représentés par un dépôt de 30,0 millions de dinars effectué par le KOWEIT en faveur d'un État de l'Union, sont comptabilisés pour un montant de 32,0 milliards de francs.

Les **Titres de participation** se sont chiffrés à 23,5 milliards de francs, en légère hausse de 0,4 milliard par suite de la souscription de la BCEAO à l'augmentation des fonds propres d'une banque d'un État de l'Union.

Les **Autres Immobilisations Nettes** ont continué de progresser pour s'établir à 74,3 milliards de francs contre 69,4 milliards en 1990, suite à la prise en compte des travaux exécutés dans le cadre de la poursuite du programme de reconstruction des agences principales.

3.1.2 Analyse des Postes du Passif

Les **billets et monnaies** se sont situés à 560,0 milliards de francs à la fin de l'exercice sous revue soit une hausse de 19,3 milliards au lieu d'une baisse de 21,1 milliards relevée un an auparavant.

Les **dépôts des institutions locales et étrangères** auprès de la Banque centrale ont évolué de 475,9 milliards de francs à 479,7 milliards. Cette faible progression masque une hausse plus soutenue des dépôts sur le marché monétaire de 23,1 milliards comme le montre le tableau suivant :

	28/09/1990	30/09/1991
	Milliards de francs cfa	
- Banques et Institutions Etrangères	53,6	53,4
- Banques et Institutions communes de l'Union	41,6	43,8
- Banques Inscrites dans les États	336,6	341,5
Dont <i>Marché Monétaire</i>	308,2	331,3
- Trésors Nationaux et Autres Organismes Publics	38,7	38,0
- Autres Comptes de Dépôts	5,4	3,0
Total	475,9	479,7

L'évolution des engagements vis-à-vis du **Fonds Monétaire International** reflète un excédent des remboursements sur les nouveaux tirages au titre du Compte Général. Ils se sont élevés à 190,0 milliards de francs contre 208,9 milliards soit une baisse de 18,9 milliards contre 47,8 milliards l'année dernière.

A la suite de nouveaux tirages, les concours nets au titre de la *Facilité d'Ajustement Structurel* et de la *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée* se sont par contre élevés respectivement de 48,6 milliards de francs à 60,7 milliards et de 42,3 milliards à 52,3 milliards.

Le Poste **Capital et réserves** est passé de 250,4 milliards de francs à 314,2 milliards en raison d'une part, de l'affectation de 61,5 milliards du résultat de l'exercice 1989-1990 au renforcement des fonds propres et d'autre part, de la plus-value de 2,3 milliards engendrée par la réévaluation du stock d'or. Ce poste se décompose pour les deux derniers exercices comme suit :

	28/09/1990	30/09/1991
	Francs CFA	
Capital	71 568 000 000	94 262 000 000
Réserve Statutaire	20 405 214 777	26 352 497 224
Réserve Générale	5 415 437 841	5 418 144 273
Réserve Spéciale		
de Réévaluation des Immobilisations	19 249 767 402	19 249 767 402
Réserve Spéciale de Réévaluation de l'or	3 898 992 601	6 148 545 394
Report à nouveau	129 887 346 010	162 758 080 143
Total	250 424 758 631	314 189 034 436

3.2 Compte de résultat

La gestion de l'exercice 1990-1991 a permis de dégager, après dotations aux amortissements et aux provisions, un bénéfice net de 70,9 milliards de francs en baisse de 5,1 milliards par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce fléchissement résulte de la conjonction d'une baisse de 7,9 milliards des produits et d'une contraction de 2,8 milliards des charges.

	28/09/1990	30/09/1991
Francs CFA		
PRODUITS		
Produits des Opérations de crédit	93 134 899 389	82 984 229 802
Produits sur les avoirs extérieurs	9 937 700 232	8 685 814 193
Intérêts sur la Position extérieure		
débitrice des Etats	36 336 215 114	38 032 485 824
Autres Produits	21 035 993 065	22 854 497 338
Total	160 444 807 800	152 557 027 157
CHARGES		
Charges Financières	46 544 093 837	45 820 707 597
Dépenses de fonctionnement	36 916 193 112	34 997 139 783
- <i>Entretien de la circulation fiduciaire</i>	<i>5 056 130 427</i>	<i>4 743 211 020</i>
- <i>Frais Généraux</i>	<i>23 338 426 758</i>	<i>26 527 805 628</i>
- <i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>8 521 635 927</i>	<i>3 726 123 135</i>
Autres Charges	999 756 090	853 833 980
Résultat de l'exercice	75 984 764 761	70 885 345 797
Total	160 444 807 800	152 557 027 157

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 152,5 milliards de francs soit une baisse de 7,9 milliards résultant de la contraction des **produits des opérations de crédit** et des **avoirs extérieurs** et de la hausse des postes **Intérêts sur la Position Extérieure débitrice** et **Autres produits**.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 93,1 milliards de francs à 82,9 milliards, en diminution de 10,2 milliards ou 10,9%. Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit :

	1989/1990	1990/1991
Millions de francs cfa		
- Refinancements en faveur des banques		
et des établissements financiers	26 271	6 554
- Concours aux Trésors nationaux	22 821	22 859
- Marché Monétaire	30 143	32 965
- Soldes débiteurs	4 876	5 246
- Créances consolidées	9 024	15 360
Total	93 135	82 984

Les revenus provenant du **refinancement direct aux établissements de crédit** ont poursuivi leur baisse amorcée au cours de l'exercice 1989-1990, avec l'entrée en vigueur des nouvelles règles d'intervention de la Banque centrale. Ils se sont établis à 6,5 milliards contre 26,3 milliards à fin septembre 1990 soit une baisse de 75,2%. **Les intérêts sur les concours aux Trésors nationaux** sont restés stables d'un exercice à l'autre à 22,8 milliards. **Les produits du marché monétaire** sont passés de 30,1 milliards à 32,9 milliards soit une hausse de 9,3%. Ils ont représenté 39,7% des produits des opérations

de crédit, traduisant ainsi la place prépondérante des produits du marché monétaire dans les revenus provenant du refinancement de la Banque centrale.

Les **intérêts sur soldes débiteurs** sont passés de 4,9 milliards de francs à 5,2 milliards tandis que ceux provenant des **créances consolidées** ont progressé de 9,0 milliards à 15,4 milliards, soit une hausse de 70,2% en liaison avec l'accroissement de l'encours des consolidations.

Les **produits sur les avoirs extérieurs** se sont établis à 8,7 milliards de francs contre 9,9 milliards un an plus tôt, à la suite de la contraction des gains de change réalisés dans les opérations avec le FMI partiellement compensée par la réapparition des intérêts perçus sur le solde créditeur du Compte d'Opérations.

Les **intérêts sur la position extérieure débitrice** des États ont poursuivi leur progression en s'inscrivant à 38,0 milliards contre 36,3 milliards en rapport avec la dégradation de la position extérieure de deux pays de l'Union.

Les **autres produits** se sont établis à 22,9 milliards soit une hausse de 1,8% qui s'explique par le paiement d'intérêts de 21,2 milliards effectué par certains États au titre de leur position négative au compte des disponibilités extérieures.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice sont passées de 84,4 milliards de francs CFA à 81,6 milliards soit une contraction de 2,8 milliards.

Les **charges financières** ont été arrêtées à 45,8 milliards de francs contre 46,5 milliards l'année dernière. Cette baisse est imputable à la disparition des intérêts débiteurs en Compte d'Opérations, à la diminution des charges liées aux transactions avec le FMI et à la rémunération des Trésors nationaux. Par contre les agios versés aux banques pour leurs placements sur le marché monétaire et aux autres organismes ont progressé respectivement de 31,2 milliards à 33,3 milliards et de 5,0 milliards à 7,0 milliards. La rémunération des dépôts au marché monétaire représente ainsi 40,8% du total des charges d'exploitation et 72,7% des charges financières.

Les **dépenses de fonctionnement** se sont élevées à 35,0 milliards de francs, en baisse de 1,9 milliard ou 5,1%. Les charges d'entretien de la circulation fiduciaire ont fléchi de 5,1 milliards à 4,7 milliards sous l'effet de la contraction du volume des commandes et de la baisse du coût de fabrication de certaines coupures. Les frais généraux se sont accrus de 13,7% en passant de 23,3 milliards à 26,5 milliards à cause des charges engendrées par l'occupation des nouvelles agences principales et le démarrage des activités de la Commission Bancaire. A l'inverse, les dotations aux amortissements et aux provisions se sont contractées de 8,5 milliards à 3,7 milliards. Les titres de participation de la Banque centrale ayant fait l'objet de provisions au cours des exercices antérieurs, les dotations constituées sont destinées à l'amortissement des immeubles des nouvelles agences.

Les autres charges se sont établies à 0,8 milliard contre 1,0 milliard l'année écoulée.

3.2.3 Affectation du résultat

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'Union d'affecter l'intégralité des bénéfices au renforcement des fonds propres de la Banque centrale, le résultat de l'exercice 1990/1991 a été réparti de la manière suivante :

DOTATIONS	
	Francs CFA
Au capital	22 393 000 000
A la réserve statutaire	3 952 511 179
A la réserve générale	4 563 350
Aux provisions pour charges à payer	1 000 000 000
Aux intérêts réservés	5 502 785 444
En report à nouveau	38 032 485 824
Total	70 885 345 797

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des agences de la BCEAO a été effectuée par les contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des États membres de l'UMOA, en application de l'article 64 des statuts. Ont été commis à cette vérification :

. au Bénin : M. Alidou Jacques KOUSSE, Expert Comptable diplômé, Commissaire aux comptes agréé près les cours d'Appel de COTONOU et de DAKAR ;

. au Burkina : M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Contrôleur des comptes ;

. en Côte d'Ivoire : M. René EDI, Expert comptable diplômé, commissaire aux comptes ;

. au Mali : M. Hamalah BIDANIS, Expert Comptable agréé, Contrôleur d'État ;

. au Niger : M. Amadou DJIBO Ali, Expert comptable diplômé, commissaire aux comptes ;

. au Sénégal : M. Mamadou Abdoulaye SOW, Inspecteur Principal du Trésor ;

. au Togo : M. Kodjo Lucas AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé d'État.

Les observations des Contrôleurs nationaux ont été centralisées par Monsieur Christian VIEYRA, Commissaire Contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, qui a en outre procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la BCEAO.

Le contrôle de l'application des dispositions de la convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les États de l'Union a été effectué pour la République Française par Monsieur Antoine MERIEUX, de la Direction du Trésor, et, pour l'Union, par Monsieur Christian VIEYRA, Commissaire Contrôleur.

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
BILAN AU 30

Actif

Francs CFA	
Avoirs en or	46 726 648 985
Fonds Monétaire International	14 536 579 021
Position de réserve	10 873 357 055
Droits de Tirage Spéciaux détenus	3 663 221 966
Avoirs en monnaies étrangères	64 736 154 434
<i>Monnaies de la Zone Franc</i>	
Compte d'Opérations	39 768 323 690
Correspondants dans la Zone Franc	8 428 034 159
Billets de la Zone Franc	5 322 290 826
<i>Autres Monnaies Étrangères</i>	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	6 480 871 472
Bons d'Institutions Financières	849 975 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3 886 659 287
Billets étrangers	
Créances sur les banques	788 869 672 950
Court terme	357 290 307 005
Moyen terme	431 579 365 945
Long terme	
Créances sur les établissements financiers	13 055 897 446
Court terme	7 821 000 000
Moyen terme	5 234 897 446
Long terme	
Créances sur les trésors nationaux	282 828 575 710
Obligations cautionnées	3 243 000 000
Article 15	8 827 465 100
Article 13 : Avances garanties	
Article 14 : Découverts	270 756 000 000
Chèques Postaux (Agences)	2 110 610
Opérations pour compte des trésors nationaux	287 652 489 457
Concours mis à la disposition des États	
Autres concours F.M.I.	142 123 303 266
Fonds fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	61 069 245 636
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	52 448 996 643
Autres concours	32 010 943 912
Participations	23 509 766 356
Autres immobilisations (- Amortissements)	74 322 677 974
Comptes d'ordre et divers	440 947 096 737
TOTAL	2 037 185 559 070

Passif

Francs CFA	
Billets et monnaies	560 002 918 202
Banques et Institutions étrangères	53 381 033 587
Banques et Institutions communes de l'Union	43 785 974 859
Banques inscrites dans les États	341 493 672 051
Établissements financiers inscrits dans les États	23 298 833
Trésors nationaux et autres comptables publics	38 066 351 084
Autres comptes de dépôts	2 911 923 417
Transferts à exécuter	5 196 857 704
Transferts UMOA - Extérieur Émis	2 599 967 220
Transferts Extérieur - UMOA Reçus	1 434 006 378
Dispositions Inter-UMOA Émises	731 352 220
Dispositions Internes Émises	431 531 886
Engagements en monnaies étrangères	
Trésor Français - Compte d'Opérations	
Banque de France	
Correspondants en dehors de la Zone Franc	
Fonds Monétaire International	190 080 829 285
Recours aux crédits du Fonds	144 020 898 491
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	46 059 930 794
Autres concours	112 948 912 097
Concours du Fonds Fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	60 670 023 618
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	52 278 888 479
Capital et réserves	314 189 034 436
Comptes d'ordre et divers	375 104 753 515
TOTAL	2 037 185 559 070

La Fusion de l'or au Burkina.



Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	2
Position des États vis-à-vis du Fonds Monétaire International	3 à 5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	6
Production des principales cultures vivrières	7
Prix à la production des cultures d'exportation	8
Indice général des prix à la consommation africaine	9
Situation des institutions monétaires	10 à 17
Situation de la Banque centrale	18 à 25
Situation des banques	26 à 33
Position nette des Gouvernements	34 à 41
Épargne intérieure des particuliers et entreprises privées	42 - 43
Évolution de la base monétaire	44 à 51
Encours des autorisations préalables	52
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	53 à 60
- Crédits à moyen et long terme	61 à 68
Balances des paiements	69 à 72
Décomposition de la circulation fiduciaire	73
Mouvements de billets entre agences	73
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	74

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1988	1989	1990	1991	1990				1991			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	472	396	346	336	301	392	357	333	318	318	340	368
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	618	532	330	304	336	344	322	320	299	310	298	307
Coton												
Indice A de Liverpool	417	534	497	478	484	540	498	462	484	543	489	394
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	176	246	261	252	266	260	256	261	266	278	267	197
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	130	112	79	93	81	77	77	82	90	93	90	100
Sources : Cacao, Organisation Internationale du Cacao. (O.I.C.C.) - Café, Organisation International du Café (O.I.C.) - Huiles, Oil World. - Coton, Compagnie Cotonnière.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTÉS PAR L'U.M.O.A.

	Indices moyens - Base 100 : Année 1980											
Indice général	107,1	105,1	91,2	89,8	90,1	95,2	90,7	88,7	88,2	90,9	90,8	89,4
dont Produits végétaux	107,0	104,6	92,1	90,5	90,4	96,8	91,6	89,5	89,0	91,4	91,3	90,1
- Cacao	86,1	72,6	63,0	61,2	54,8	71,3	64,9	60,6	57,9	57,9	61,8	67,0
- Café	90,5	78,1	47,0	44,3	47,8	48,8	45,7	45,6	43,6	45,2	43,5	44,7
- Oléagineux	101,2	114,0	95,3	98,6	100,0	96,8	91,7	92,2	94,5	99,4	105,2	95,2
- Bois	156,9	167,1	170,1	169,3	170,1	170,1	170,1	170,1	170,1	169,0	169,0	169,0
Sources : - Cotations des marchés.												
- B.C.E.A.O.												

POSITION NETTE DES ÉTATS DE/L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

30 septembre					
	1987	1988	1989	1990	1991
Millions de D.T.S.					
U.M.O.A. - Position globale					
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	9,3	10,4	8,4	8,2
Département général	- Quote-part	436,4	436,4	436,4	436,4
	- Positions de réserve	28,0	28,0	28,0	27,7
	- Encours des tirages	800,3	711,9	506,8	451,3
	dont : . Tranches de crédit	251,2	206,8	121,2	104,7
	. Financ. compensatoire	13,5	84,2	82,8	82,8
	. Facilité élargie	132,2	102,2	72,2	42,2
	. Financ. supplément.	173,3	93,6	34,4	-
	. Accès élargi	229,6	225,1	196,2	196,8
	. Financ. stocks régulat.	0,5	-	-	-
	. Financ. comp. et pour imprévus	-	-	24,8	24,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	23,8	77,3	107,5	132,3
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	-	60,1	115,2
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	61,8	32,0	13,8	0,3
Bénin					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	ε	ε	ε	ε
Département général	- Quote-part	31,3	31,3	31,3	31,3
	- Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	6,3	6,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	5,3	3,0	1,5	ε
Burkina					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	5,6	5,6
Département général	- Quote-part	31,6	31,6	31,6	31,6
	- Position de réserve	7,5	7,5	7,5	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	-	6,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	4,8	2,5	1,0	ε
Source : Fonds Monétaire International.					

POSITION NETTE DES ÉTATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

Situation au 30 septembre							
	1987	1988	1989	1990	1991		
Millions de D.T.S.							
Côte d'Ivoire							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	
		- Disponibilités	2,4	2,6	1,5	1,1	1,4
Département général	{	- Quote-part	165,5	165,5	165,5	165,5	
		- Position de réserve	ε	ε	ε	ε	ε
		- Recours au crédit du Fonds	429,3	396,4	272,0	286,5	263,1
		dont : . Tranches de crédit	107,2	82,8	40,5	48,3	62,7
		. Financt. compensatoire	-	82,7	82,8	82,8	62,1
		. Facilité élargie	121,0	94,4	67,8	41,2	16,4
		. Financt. supplément.	155,5	86,7	34,4	-	-
		. Financt. stocks régulat.	0,5	-	-	-	-
		. Accès élargi	45,1	49,8	46,5	89,4	97,1
		. Financt. comp. et pour imprévus		24,8	24,8		
Fonds fiduciaire		- Encours des prêts	21,9	11,8	6,0	0,2	-
Mali							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
		- Disponibilités	0,2	0,3	0,2	0,5	0,5
Département général	{	- Quote-part	50,8	50,8	50,8	50,8	50,8
		- Position de réserve	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
		- Recours au crédit du Fonds	56,7	46,2	33,9	27,8	19,0
		dont . . Tranches de crédit	23,5	17,7	12,1	14,4	12,7
		. Accès élargi	33,2	28,5	21,8	13,4	6,3
Facilité d'Ajust. Structurel		- Encours des prêts	-	10,2	10,2	25,4	25,4
Fonds fiduciaire		- Encours des prêts	7,5	3,6	1,2	ε	-
Niger							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	0,3	0,6	0,1	0,3	0,5
Département général	{	- Quote-part	33,7	33,7	33,7	33,7	33,7
		- Position de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
		- Recours au crédit du Fonds	64,1	47,0	32,8	21,5	12,9
		dont : . Tranches de crédit	30,8	21,9	11,1	3,5	0,3
		. Financt. compensatoire	13,5	1,5	-	-	-
		. Accès élargi	19,8	23,7	21,7	18,0	12,6
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.		- Encours des prêts			10,1	16,9	16,9
Facilité d'Ajust. Structurel		- Encours des prêts	6,8	16,8	23,6	23,6	23,6
Fonds fiduciaire		- Encours des prêts	5,5	3,0	1,5	ε	-
Source : Fonds Monétaire International.							

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ÉTATS DE L'UNION VIS-À-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre					
		1987	1988	1989	1990	1991	
		Millions de D.T.S.					
Sénégal							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	
		- Disponibilités	0,6	1,0	0,9	0,4	0,6
Département général	{	- Quote-part	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1
		- Position de réserve	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
		- Recours au crédit du Fonds	192,4	173,2	130,1	89,9	53,0
		dont : . Tranches de crédit	56,1	60,9	44,5	31,9	20,1
		. Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
		. Facilité élargie	11,2	7,8	4,4	1,0	-
		. Financt. supplément.	16,9	6,9	-	-	-
		. Accès élargi	108,2	97,6	81,2	57,0	32,9
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	17,0	42,6	54,0	54,0	56,8	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	-	48,1	90,6	104,9	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	11,7	5,6	1,8	0,1	-	
Togo							
Département des D.T.S.	{	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	
		- Disponibilités	0,2	0,3	0,1	0,3	0,6
Département général	{	- Quote-part	38,4	38,4	38,4	38,4	38,4
		- Position de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
		- Recours au crédit du Fonds	57,8	49,1	38,0	25,6	19,1
		dont : . Tranches de crédit	33,6	23,6	13,0	6,6	4,1
		. Financt. supplément.	0,9	-	-	-	-
		. Accès élargi	23,3	25,5	25,0	19,0	15,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	7,7	13,4	23,0	26,9	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	-	1,9	7,7	11,5	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	5,1	2,5	0,8	ε	-	
Source : Fonds Monétaire International.							

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-91
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Bénin	4,7	ND	ND	ND
Mali	6,6	5,3	7,9	2,5
Niger	0,0	0,1	0,0	ND
Sénégal	710,8	415,2	608,2	702,6
<i>Décortiquée</i>				
Burkina (a)	0,4	1,4	2,2	1,4
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0
Cacao				
Bénin	ND	ND	ND	ND
Côte d'Ivoire (b)	673,9	848,9	724,7	804,2
Togo	11,1	14,7	9,5	7,3
Café				
Côte d'Ivoire	186,3	239,3	284,1	196,4
Togo	11,1	14,8	13,7	9,7
Coton graine				
Bénin	70,2	108,7	104,7	126,0
Burkina	148,0	145,9	152,0	189,5
Côte d'Ivoire	256,1	290,8	242,9	261,1
Mali	198,8	249,5	230,8	267,2
Niger	8,6	5,9	4,9	2,3
Sénégal	36,0	45,0	29,3	44,7
Togo	67,0	78,8	80,9	99,6
Karité				
Bénin	4,0	7,0	7,0	ND
Burkina	1,8	4,2	21,5	10,1
Mali	0,0	0,0	0,4	ND
Togo	16,7	0,9	4,2	6,4
Sésame				
Burkina	0,7	1,4	ε	1,4
Régimes de palme				
Bénin	121,2	97,0	90,0	ND
Côte d'Ivoire	824,3	1 053,5	1 053,7	1 242,4
Palmistes				
Bénin	10,4	9,0	9,0	ND
Côte d'Ivoire	33,1	38,0	43,5	46,1
Togo	0,0	0,0	0,0	8,2
(a) A compter de 1985-1986, y compris arachides en coque ramenées en décortiquées. - (b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries..				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	267,3	423,5	424,0	502,7
Burkina	130,5	226,7	256,9	257,9
Côte d'Ivoire	460,0	480,0	500,0	521,0
Mali	178,6	214,5	225,4	191,3
Sénégal	113,6	123,3	131,4	133,1
Togo	172,1	296,3	287,3	285,4
Mil et sorgho				
Bénin	114,8	120,4	129,1	151,4
Burkina	1 479,6	1 825,5	1 640,5	1 199,6
Côte d'Ivoire	67,0	70,0	ND	ND
Mali	1 206,7	1 672,3	1 572,7	1 301,2
Niger	1 362,8	2 326,5	1 734,5	1 664,1
Sénégal	801,3	594,2	765,8	660,4
Togo	168,2	175,5	249,8	172,5
Riz paddy				
Bénin	8,2	9,7	9,0	12,5
Burkina	21,8	39,1	41,8	47,8
Côte d'Ivoire	610,0	635,0	706,2	668,0
Mali	236,6	287,9	337,6	290,5
Niger	61,4	52,9	63,0	38,9
Sénégal	135,8	146,4	168,2	181,1
Togo	23,2	28,7	27,7	25,2
Igname				
Bénin	834,9	922,1	1 009,9	1 006,0
Côte d'Ivoire	2 500,0	2 600,0	2 707,0	2 818,0
Togo	360,4	378,7	405,1	391,9
Manioc				
Bénin	570,2	879,7	976,8	1 123,8
Côte d'Ivoire	1 400,0	1 460,0	1 520,0	1 582,0
Togo	355,2	413,1	408,6	592,9
Niébé				
Bénin	34,9	44,1	48,8	48,0
Niger	208,8	301,5	320,4	223,5
Sénégal	37,5	17,3	26,4	12,5
Togo	36,2	18,0	22,8	19,6
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 100,0	1 145,0	1 192,0	1 241,0
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991
Francs CFA le kilo				
Arachide				
En coque				
Niger	95,0	Libre	Libre	Libre
Sénégal	90,0	70,0	70,0	70,0
Décortiquée				
Burkina	90,0	95,0	95,0	95,0
Togo	45,0	45,0	50,0	ND
Cacao				
Côte d'Ivoire	400,0	400,0	200,0	200,0
Togo	360,0	300,0	225,0	250,0
Café				
Bénin	280,0	330,0	ND	ND
Côte d'Ivoire (cerises)	200,0	200,0	100,0	100,0
Togo (marchand)	400,0	350,0	175,0	175,0
Coton graine (1er choix)				
Bénin	100,0	95,0	95,0	ND
Burkina	95,0	95,0	95,0	95,0
Côte d'Ivoire	115,0	115,0	100,0	100,0
Mali	85,0	85,0	85,0	ND
Niger	110,0	100,0	100,0	70,0
Sénégal	100,0	100,0	100,0	100,0
Togo	105,0	95,0	95,0	95,0
Karité				
Bénin	60,0	20,0	20,0	ND
Burkina	15,0	15,0	18,0	35,0
Togo	35,0	15,0	25,0	35,0
Palmistes				
Bénin	20,0	30,0	30,0	30,0
Togo	25,0	25,0	25,0	34,0
Régime de palme				
Côte d'Ivoire	19,0	19,0	19,0	12,0
Sésame				
Burkina	50,0	59,5	80,0	128,0
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - INDICE GÉNÉRAL DES PRIX À LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1988	1989	1990	1991
Base 100 : Année 1970 (a)				
Ouagadougou				
1er trimestre	325,0	319,6	327,0	333,1
2ème "	330,3	327,0	323,8	ND
3ème "	332,5	334,7	328,6	343,7
4ème "	335,0	337,3	328,2	ND
Année	330,7	329,7	326,9	ND
Niamey				
1er trimestre	379,1	346,4	350,3	324,7
2ème "	363,5	352,9	349,0	326,0
3ème "	366,5	368,7	362,4	324,8
4ème "	354,9	354,7	345,1	325,7
Année	366,0	355,7	351,7	325,3
Dakar				
1er trimestre	457,8	448,6	457,7	450,3
2ème "	449,0	451,4	458,8	452,1
3ème "	462,6	469,3	461,0	452,4
4ème "	458,2	467,0	464,9	445,3
Année	456,9	459,1	460,6	450,0
Lomé				
1er trimestre	379,4	377,6	369,9	376,8
2ème "	386,0	377,3	390,0	378,3
3ème "	373,0	373,9	380,3	380,9
4ème "	372,8	363,9	367,7	379,2
Année	377,8	373,2	377,0	378,8
Abidjan (b) Base 100 = Août 1984 - Juillet 1985				
1er trimestre	125,6	128,7	ND	130,0
2ème "	128,0	129,1	128,3	130,4
3ème "	129,0	ND	128,0	130,6
4ème "	129,1	ND	128,5	130,5
Année	127,8	ND	ND	130,4
Bamako (c) Base 100 = Juillet 1986 - Juin 1987				
1er trimestre	106,1	106,1	106,6	110,5
2ème "	108,6	108,0	107,6	111,7
3ème "	112,5	109,9	110,6	113,3
4ème "	107,7	110,4	112,6	107,3
Année	108,7	108,6	109,4	110,7
(a) Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques sauf Abidjan et Bamako à compter de 1988.				
(b) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier, employé ou artisan.				
(c) Indice national des prix à la consommation des ménages.				
Source : Directions nationales de la Statistique.				

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 681,9	- 709,8	- 606,7	- 582,6			
Crédit intérieur	2 543,1	2 608,8	2 494,0	2 457,4			
- Position nette des Gouvernements	394,1	436,3	375,0	346,0			
- Crédits à l'économie	2 149,0	2 172,5	2 119,0	2 111,4			
. Crédits de campagne	312,3	367,5	281,4	275,5			
. Autres crédits	1 836,7	1 805,0	1 837,6	1 835,9			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	20,6	14,3	21,3	22,3			
ACTIF = PASSIF	1 861,2	1 899,0	1 887,3	1 874,8			
Masse monétaire	1 877,5	1 980,7	1 941,3	1 963,2			
- Circulation fiduciaire	505,0	591,9	537,2	564,4			
- Dépôts en C.C.P.	15,3	17,1	21,5	21,3			
- Dépôts en C.N.E.	6,8	6,7	6,9	6,8			
- Dépôts en banque	1 350,4	1 365,0	1 375,7	1 370,7			
. Organismes publics							
.. A vue	125,5	117,2	112,7	106,3			
.. A terme	125,2	124,8	99,0	96,1			
. Autres							
.. A vue	505,4	532,8	516,2	535,5			
.. a terme	594,3	590,2	647,8	632,8			
Autres éléments (net)	- 16,3	- 81,7	- 54,0	- 88,4			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 551,2	- 495,9	- 446,3	- 439,2	- 365,4	- 353,6	- 364,5
Crédit intérieur	2 482,9	2 400,4	2 353,9	2 325,6	2 306,4	2 264,4	2 247,1
- Position nette des Gouvnts	318,9	327,0	333,5	298,8	273,9	273,1	324,1
- Crédits à l'économie	2 164,0	2 073,4	2 020,4	2 026,8	2 032,5	1 991,3	1 923,0
. Crédits de campagne	371,4	281,7	209,0	222,0	215,9	197,7	89,2
. Autres crédits	1 792,6	1 791,7	1 811,4	1 804,8	1 816,6	1 793,6	1 833,8
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	23,8	21,7	17,2	17,6	16,9	11,3	13,9
ACTIF = PASSIF	1 931,7	1 904,5	1 907,6	1 886,4	1 941,0	1 910,8	1 882,6
Masse monétaire	2 018,7	1 938,7	1 906,8	1 958,8	1 992,9	1 985,2	1 930,1
- Circulation fiduciaire	615,4	578,2	510,6	581,5	579,5	565,1	524,0
- Dépôts en C.C.P.	19,8	18,7	18,1	16,2	17,4	13,5	11,5
- Dépôts en C.N.E.	6,7	6,8	6,6	6,5	6,6	6,6	6,7
- Dépôts en banque	1 376,8	1 335,0	1 371,5	1 354,6	1 389,4	1 400,0	1 387,9
. Organismes publics							
.. A vue	118,0	118,7	126,9	120,6	132,8	139,0	131,3
.. A terme	88,7	83,9	99,1	95,0	87,4	88,0	97,1
. Autres							
.. A vue	534,6	518,6	509,1	515,1	519,7	523,1	497,4
.. A terme	635,5	613,8	636,4	623,9	649,5	649,9	662,1
Autres éléments (net)	- 87,0	- 34,2	0,8	- 72,4	- 51,9	- 74,4	- 47,5
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1988					1989				
Septembre				Décembre		Septembre		Décembre	
Milliards de francs CFA									
Avoirs extérieurs (net)	-	64,1	-	62,0	-	43,2	-	32,0	
Crédit intérieur		141,5		144,0		119,2		100,9	
- Position nette du Gouvernement		6,2		6,2		- 4,2		- 2,5	
- Crédits à l'économie		135,3		137,8		123,4		103,4	
. Crédits de campagne		10,9		11,2		3,4		0,5	
. Autres crédits		124,4		126,6		120,0		102,9	
dont : <i>Obligations cautionnées</i>		-		-		-		-	
ACTIF = PASSIF		77,4		82,0		76,0		68,9	
Masse monétaire		99,4		97,9		97,5		104,2	
- Circulation fiduciaire		22,7		23,7		31,7		36,4	
- Dépôts en C.C.P.		2,9		3,4		3,4		3,5	
- Dépôts en C.N.E.		-		-		-		-	
- Dépôts en banque		73,8		70,8		62,4		64,3	
. Organismes publics									
.. A vue		17,4		24,3		19,9		20,8	
.. A terme		10,8		6,8		5,7		6,2	
. Autres		45,6		39,7		36,8		37,3	
.. A vue		23,4		20,6		22,0		23,7	
.. a terme		22,2		19,1		14,8		13,6	
Autres éléments (net)	-	22,0	-	15,9	-	21,5	-	35,3	
1990					1991				
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Milliards de francs CFA									
Avoirs extérieurs (net)	-	16,7	-	16,0	-	12,2	-	4,9	
Crédit intérieur		109,7		106,3		104,5		112,4	
- Position nette du Gouvnt	-	0,2		5,0		3,0		10,3	
- Crédits à l'économie		109,5		101,3		101,5		102,1	
. Crédits de campagne		6,4		0,2		0,2		0,4	
. Autres crédits		103,1		101,1		101,3		101,7	
dont : <i>Oblig. cautionnées</i>		-		-		-		-	
ACTIF = PASSIF		93,0		90,3		92,3		107,5	
Masse monétaire		117,7		124,3		122,4		134,0	
- Circulation fiduciaire		42,7		45,5		37,0		41,1	
- Dépôts en C.C.P.		2,2		2,5		1,5		1,6	
- Dépôts en C.N.E.		-		-		-		-	
- Dépôts en banque		72,8		76,3		83,9		91,3	
. Organismes publics									
.. A vue		20,5		23,4		24,2		34,3	
.. A terme		3,4		3,9		8,4		11,3	
. Autres		48,9		49,0		51,3		57,0	
.. A vue		34,9		34,5		34,4		38,8	
.. A terme		14,0		14,5		16,9		18,2	
Autres éléments (net)	-	24,7	-	34,0	-	30,1	-	26,5	
Source : B.C.E.A.O.									

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1987		1988				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	72,6	71,4	61,6	56,5			
Crédit intérieur	86,6	87,9	107,9	108,5			
- Position nette du Gouvernement	- 31,4	- 32,0	- 32,7	- 32,8			
- Crédits à l'économie	118,0	119,9	140,6	141,3			
. Crédits de campagne	13,8	9,5	13,2	10,9			
. Autres crédits	104,2	110,4	127,4	130,4			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,8	2,6	2,0	2,1			
ACTIF = PASSIF	159,2	159,3	169,5	165,0			
Masse monétaire	145,6	155,4	164,2	161,1			
- Circulation fiduciaire	40,5	49,3	51,3	53,3			
- Dépôts en C.C.P.	2,1	1,8	2,1	2,3			
- Dépôts en C.N.E.	6,8	6,7	6,8	6,8			
- Dépôts en banque	96,2	97,6	104,0	98,7			
. Organismes publics	24,4	24,5	22,8	19,5			
.. A vue	13,3	12,0	10,8	8,7			
.. A terme	11,1	12,5	12,0	10,8			
. Autres	71,8	73,1	81,1	79,2			
.. A vue	35,9	37,8	44,1	41,1			
.. a terme	35,9	35,3	37,0	38,1			
Autres éléments (net)	6,0	3,9	5,3	3,9			
	1989				1990		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	55,2	59,1	47,4	57,6	62,9	68,6	60,2
Crédit intérieur	112,4	117,4	117,2	99,6	102,5	99,2	103,7
-Position nette du Gouvnt	- 34,6	- 30,5	- 30,4	- 34,8	- 28,9	- 32,5	- 13,9
- Crédits à l'économie	147,0	147,9	147,6	134,3	131,4	131,7	117,6
. Crédits de campagne	17,4	22,6	12,4	9,2	13,6	13,9	11,5
. Autres crédits	129,6	125,3	135,2	125,1	117,8	117,8	106,1
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,3	1,9	1,9	2,1	2,0	1,6	1,1
ACTIF = PASSIF	167,6	176,5	164,6	157,2	165,4	167,8	163,9
Masse monétaire	167,0	171,7	159,5	160,9	168,8	174,3	165,4
- Circulation fiduciaire	59,5	64,0	57,0	58,6	60,7	62,4	61,1
- Dépôts en C.C.P.	2,3	2,4	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3
- Dépôts en C.N.E.	6,7	6,8	6,7	6,5	6,5	6,6	6,7
- Dépôts en banque	98,5	99,0	93,6	93,5	99,4	103,0	95,4
. Organismes publics	18,8	17,3	18,8	17,7	17,4	16,7	15,3
.. A vue	8,9	8,5	8,0	7,2	8,5	9,0	8,3
.. A terme	9,9	8,8	10,8	10,5	8,9	7,7	7,0
. Autres	79,7	81,7	74,8	75,8	82,0	86,3	80,1
.. A vue	51,1	42,9	35,4	36,4	40,9	43,9	37,4
.. A terme	38,6	38,8	39,4	39,4	41,1	42,4	42,7
Autres éléments (net)	0,6	4,3	5,0	- 3,7	- 3,4	- 6,5	- 1,5
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 545,1	- 585,4	- 536,5	- 579,7			
Crédit intérieur	1 369,6	1 456,5	1 351,3	1 374,3			
- Position nette du Gouvernement	227,6	264,5	225,3	229,9			
- Crédits à l'économie	1 142,0	1 192,0	1 126,0	1 144,4			
. Crédits de campagne	203,0	302,7	225,0	228,1			
. Autres crédits	939,0	889,3	901,0	916,3			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	12,7	6,4	14,4	14,7			
ACTIF = PASSIF	824,5	871,1	814,8	794,6			
Masse monétaire	861,0	944,1	878,7	867,7			
- Circulation fiduciaire	232,0	298,5	255,6	254,1			
- Dépôts en C.C.P.	1,2	1,1	1,2	1,5			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	627,8	644,5	621,9	612,1			
. Organismes publics							
.. A vue	36,3	25,1	23,0	17,6			
.. A terme	54,4	56,7	35,3	34,1			
. Autres							
.. A vue	232,1	253,4	263,4	238,0			
.. a terme	305,0	309,3	326,3	322,4			
Autres éléments (net)	- 36,5	- 73,0	- 63,9	- 73,1			
		1990		1991			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 591,4	- 559,2	- 557,9	- 574,4	- 550,4	- 549,5	- 583,2
Crédit intérieur	1 383,3	1 318,9	1 297,3	1 306,8	1 280,3	1 268,4	1 250,1
- Position nette du Gouvnt	207,7	200,5	211,6	203,8	191,1	196,0	219,2
- Crédits à l'économie	1 175,6	1 118,4	1 085,7	1 103,0	1 089,2	1 072,4	1 030,9
. Crédits de campagne	279,4	207,7	174,3	192,1	149,8	149,8	58,6
. Autres crédits	896,2	910,7	911,4	910,9	939,4	922,6	972,3
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	16,9	15,2	10,6	10,0	10,3	4,8	8,9
ACTIF = PASSIF	791,9	759,7	739,4	732,4	729,9	718,9	666,9
Masse monétaire	881,7	814,3	798,8	845,4	827,0	819,5	776,0
- Circulation fiduciaire	276,4	242,4	215,4	270,7	246,7	229,6	208,3
- Dépôts en C.C.P.	1,5	1,3	1,2	1,2	1,4	1,5	1,5
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	603,8	570,7	582,3	573,4	578,9	588,4	566,2
. Organismes publics							
.. A vue	23,8	24,1	28,3	25,0	29,4	34,3	31,3
.. A terme	30,4	28,7	28,8	28,9	29,6	30,9	28,8
Autres							
.. A vue	231,7	226,4	229,7	229,4	222,9	212,6	198,0
.. A terme	317,9	291,5	295,5	290,1	297,0	310,6	308,1
Autres éléments (net)	- 89,8	- 54,6	- 59,4	- 113,0	- 97,1	- 100,6	- 109,1
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 45,3	- 39,6	- 19,2	- 1,0			
Crédit intérieur	130,8	100,8	115,7	109,1			
- Position nette du Gouvernement	31,8	30,4	37,0	24,7			
- Crédits à l'économie	99,0	70,4	78,7	84,4			
. Crédits de campagne	4,4	7,4	7,5	7,5			
. Autres crédits	94,6	63,0	71,2	76,9			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,5	0,2	0,6	0,2			
ACTIF = PASSIF	85,5	61,2	96,5	108,1			
Masse monétaire	131,4	140,6	142,3	142,0			
- Circulation fiduciaire	55,0	62,2	55,9	54,8			
- Dépôts en C.C.P.	2,5	3,5	8,1	7,8			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	73,9	74,9	78,3	79,4			
. Organismes publics							
.. A vue	8,9	8,8	9,4	10,0			
.. A terme	2,3	3,3	2,1	2,5			
. Autres							
.. A vue	39,6	40,0	35,9	37,9			
.. a terme	23,1	22,8	30,9	29,0			
Autres éléments (net)	- 45,9	- 79,4	- 45,8	- 33,9			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	4,6	7,5	12,7	13,3	23,1	27,8	38,9
Crédit intérieur	113,6	105,0	94,2	90,1	102,8	96,4	87,5
-Position nette du Gouvnt	18,6	15,2	12,9	5,7	4,9	2,2	1,7
- Crédits à l'économie	95,0	89,8	81,3	84,4	97,9	94,2	85,8
. Crédits de campagne	19,3	14,2	4,0	7,2	18,6	17,4	10,0
. Autres crédits	75,7	75,6	77,3	77,2	79,3	76,8	75,8
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,3	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2
ACTIF = PASSIF	118,2	112,5	106,9	103,4	125,9	124,2	126,4
Masse monétaire	153,3	138,3	130,9	135,0	141,8	144,6	142,8
- Circulation fiduciaire	62,0	48,6	41,0	46,9	50,1	57,0	53,0
- Dépôts en C.C.P.	6,9	6,2	5,8	4,3	4,3	-	-
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	84,4	83,5	84,1	83,8	87,4	87,6	89,8
. Organismes publics							
.. A vue	10,5	10,3	11,0	10,6	11,7	11,9	11,8
.. A terme	2,3	3,6	3,0	1,1	1,4	1,0	1,1
Autres							
.. A vue	41,1	38,2	36,6	36,7	38,9	39,5	36,0
.. A terme	30,5	31,4	33,5	35,4	35,4	35,2	40,9
Autres éléments (net)	- 35,1	- 25,8	- 24,0	- 31,6	- 15,9	- 20,4	- 16,4
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 7,2	+ 3,5	+ 0,7	- 4,6			
Crédit intérieur	124,1	118,1	126,1	114,4			
- Position nette du Gouvernement	15,2	12,2	20,9	24,3			
- Crédits à l'économie	108,9	105,9	105,2	90,1			
. Crédits de campagne	7,4	7,4	6,8	6,4			
. Autres crédits	101,5	98,5	98,4	83,7			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	0,1	0,2	0,1	-			
ACTIF = PASSIF	116,9	121,6	126,8	109,8			
Masse monétaire	123,0	131,8	135,6	139,5			
- Circulation fiduciaire	38,4	42,2	41,7	41,8			
- Dépôts en C.C.P.	1,5	1,5	1,7	1,8			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	83,1	88,1	92,2	95,9			
. Organismes publics	12,1	10,3	6,3	7,0			
.. A vue	4,6	3,6	2,0	3,9			
.. A terme	7,5	6,7	4,3	3,1			
. Autres	71,0	77,8	85,9	88,9			
.. A vue	31,2	34,8	34,2	40,7			
.. a terme	39,8	43,0	51,7	48,2			
Autres éléments (net)	- 6,1	- 10,2	- 8,8	- 29,7			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 8,9	- 6,0	- 1,5	0,1	5,1	- 1,1	- 3,0
Crédit intérieur	111,9	114,3	113,4	105,1	104,9	108,4	110,6
- Position nette du Gouvnt	24,3	26,0	27,3	21,8	22,6	22,8	21,4
- Crédits à l'économie	87,6	88,3	86,1	83,3	82,3	85,6	89,2
. Crédits de campagne	6,8	7,0	0,5	0,1	2,0	-	0,0
. Autres crédits	80,8	81,3	85,6	83,2	80,3	85,6	89,2
dont : <i>Oblig. cautionnées</i>	-	-	-	-	-	-	0,1
ACTIF = PASSIF	103,0	108,3	111,9	105,2	110,0	107,3	107,6
Masse monétaire	130,6	129,1	133,4	128,8	133,2	128,6	128,4
- Circulation fiduciaire	41,7	39,4	37,4	36,8	43,1	43,0	42,0
- Dépôts en C.C.P.	1,8	1,7	1,8	1,8	3,6	3,3	1,7
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	87,1	88,0	94,2	90,2	86,5	82,3	84,7
. Organismes publics	5,6	5,6	6,9	7,8	6,5	7,1	10,6
.. A vue	1,2	1,2	1,5	1,9	1,6	1,5	2,0
.. A terme	4,4	4,4	5,4	5,9	4,9	5,6	8,6
Autres	81,5	82,4	87,3	82,4	80,0	75,2	74,1
.. A vue	34,7	33,1	35,3	35,9	32,0	32,3	33,4
.. A terme	46,8	49,3	52,0	46,5	48,0	42,9	40,7
Autres éléments (net)	- 27,6	- 20,8	- 21,5	- 23,6	- 23,2	- 21,3	- 20,8
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 279,0	- 274,1	- 265,2	- 242,4			
Crédit intérieur	601,0	595,0	587,9	574,9			
- Position nette du Gouvernement	156,5	151,8	140,5	127,2			
- Crédits à l'économie	444,5	443,2	447,4	447,7			
. Crédits de campagne	65,6	21,0	21,3	18,1			
. Autres crédits	378,9	422,2	426,1	429,6			
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,1	2,8	2,5	3,0			
ACTIF = PASSIF	322,0	320,9	322,7	332,5			
Masse monétaire	330,5	334,5	351,7	369,0			
- Circulation fiduciaire	84,7	92,8	85,0	102,7			
- Dépôts en C.C.P.	4,2	4,9	4,3	3,5			
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	241,6	236,8	262,4	262,8			
. Organismes publics	28,3	26,6	26,8	25,5			
.. A vue	10,3	8,9	10,7	11,2			
.. A terme	18,0	17,7	16,1	14,3			
. Autres	213,3	210,2	235,6	237,3			
.. A vue	104,2	108,3	11,8	113,5			
.. a terme	109,1	101,9	123,8	123,8			
Autres éléments (net)	- 8,5	- 13,6	- 29,0	- 36,5			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 237,9	- 213,7	- 215,0	- 206,3	- 187,3	- 191,4	- 207,0
Crédit intérieur	573,3	553,8	540,7	523,7	523,0	506,0	510,9
- Position nette du Gouvnt	124,0	122,9	122,3	107,7	101,2	102,4	113,4
- Crédits à l'économie	449,3	430,9	418,4	416,0	421,8	403,6	397,5
. Crédits de campagne	35,2	28,3	17,5	11,6	16,9	12,2	6,7
. Autres crédits	414,1	402,6	400,0	404,4	404,9	391,4	390,8
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,7	2,3	2,6	3,2	2,5	2,8	2,1
ACTIF = PASSIF	335,4	340,1	325,7	317,4	335,7	314,6	303,9
Masse monétaire	378,6	372,8	362,0	351,2	372,4	369,0	357,8
- Circulation fiduciaire	106,4	109,8	93,6	95,2	104,5	99,7	84,0
- Dépôts en C.C.P.	4,3	3,6	4,6	4,0	3,1	4,0	3,6
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts en banque	267,9	259,4	263,8	252,0	264,8	265,3	270,2
. Organismes publics	27,3	25,7	29,2	26,1	21,6	22,9	22,4
.. A vue	15,8	13,1	10,7	10,8	10,5	12,4	9,6
.. A terme	11,5	12,6	18,5	15,3	11,1	10,5	12,8
Autres	240,6	233,7	234,6	225,9	243,2	242,4	247,8
.. A vue	111,5	103,0	98,2	94,2	99,8	107,2	105,8
.. A terme	129,1	130,7	136,4	131,7	143,4	135,2	142,0
Autres éléments (net)	- 43,2	- 32,7	- 36,3	- 33,8	- 36,7	- 54,4	- 53,9
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1988		1989	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	59,3	37,2	47,7	59,9
Crédit intérieur	92,1	106,1	91,2	83,1
- Position nette du Gouvernement	- 9,2	2,8	- 6,5	- 17,0
- Crédits à l'économie	101,3	103,3	97,7	100,1
. Crédits de campagne	6,0	8,3	4,2	4,0
. Autres crédits	95,3	95,0	93,5	96,1
dont : <i>Obligations cautionnées</i>	2,4	2,1	1,7	2,2
ACTIF = PASSIF	151,4	143,3	138,9	143,0
Masse monétaire	154,1	144,3	141,0	145,9
- Circulation fiduciaire	31,6	23,2	18,9	21,3
- Dépôts en C.C.P.	0,9	0,9	0,8	1,0
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-
- Dépôts en banque	121,6	120,2	121,3	123,6
. Organismes publics	30,0	30,5	33,7	33,7
.. A vue	8,9	9,4	10,2	8,8
.. A terme	21,1	21,1	23,5	24,9
. Autres	91,6	89,7	87,6	89,9
.. A vue	32,6	30,9	30,6	32,0
.. a terme	59,0	58,8	57,0	57,9
Autres éléments (net)	- 2,7	- 1,0	- 2,1	- 2,9

U.M.O.A. - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1988					1989			
Septembre			Décembre		Septembre		Décembre	
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	- 385,6		- 432,0		- 368,5		- 339,8	
Créances sur les États	616,5		621,4		591,3		578,4	
Créances sur les banques	736,2		823,2		744,8		752,6	
Créances sur les établiss. financiers	18,2		18,4		18,8		14,4	
ACTIF = PASSIF	985,3		1 031,0		986,4		1 005,6	
Circulation fiduciaire	505,0		591,9		537,2		564,4	
Dépôts des États (y c. encaisse)	44,9		54,9		38,6		48,1	
Dépôts des banques (y c. encaisse)	323,9		265,7		295,0		277,3	
Autres dépôts	39,2		37,6		40,2		40,1	
Autres éléments (net)	72,3		80,9		75,4		75,7	
1990					1991			
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	- 324,6	- 273,6	- 231,9	- 259,4	- 217,9	- 220,0	- 233,0	
Créances sur les États	557,4	554,9	563,5	573,7	562,2	552,4	570,4	
Créances sur les banques	844,9	818,0	766,3	816,8	813,2	799,6	788,9	
Créances sur les étab. financiers	14,4	14,2	13,9	13,9	13,4	13,3	13,1	
ACTIF = PASSIF	1 092,1	1 113,5	1 111,8	1 145,0	1 170,9	1 145,3	1 139,4	
Circulation fiduciaire	615,4	578,2	510,6	581,5	579,5	565,1	524,0	
Dépôts des États (y c. encaisse)	45,9	43,9	45,5	53,9	54,6	60,2	45,2	
Dépôts des bques (y c. encaisse)	297,2	314,4	359,8	319,2	338,4	329,2	370,4	
Autres dépôts	43,4	45,1	47,1	47,9	48,1	49,0	46,6	
Autres éléments (net)	90,2	131,9	148,8	142,5	150,3	141,8	153,2	
Source : B.C.E.A.O.								

BÉNIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 46,2	- 47,2	- 27,2	- 13,7			
Créances sur l'État	15,7	16,9	18,2	21,0			
Créances sur les banques	63,3	63,3	58,0	51,8			
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	32,8	33,0	49,0	59,1			
Circulation fiduciaire	22,7	23,7	31,7	36,4			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	4,7	4,4	7,5	9,0			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	3,2	1,9	6,1	9,6			
Autres dépôts	2,4	2,6	4,0	4,6			
Autres éléments (net)	- 0,2	0,4	- 0,3	- 0,5			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 8,0	- 0,2	1,5	9,3	3,2	11,6	19,7
Créances sur l'État	21,2	22,2	23,3	30,6	30,9	32,7	32,1
Créances sur les banques	55,9	57,0	57,0	50,8	50,8	50,3	50,3
Créances sur les étab. financiers	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	69,1	79,0	81,8	90,7	84,9	94,6	102,1
Circulation fiduciaire	42,7	45,5	37,0	41,1	36,5	37,9	37,5
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	6,7	7,1	10,5	9,5	9,1	12,6	12,6
Dépôts des bques (y c. encaisse)	13,0	19,4	29,3	36,3	35,5	40,0	50,4
Autres dépôts	6,2	5,5	4,6	3,3	3,2	3,4	1,3
Autres éléments (net)	0,5	1,5	0,4	0,5	0,6	0,7	0,3
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1988					1989		
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	77,7	75,9	63,3	60,6			
Créances sur l'État	18,0	17,2	19,2	18,2			
Créances sur les banques	5,4	4,5	5,2	4,3			
Créances sur les établiss. financiers	1,2	1,3	1,6	1,6			
ACTIF = PASSIF	102,3	98,9	89,3	84,7			
Circulation fiduciaire	40,5	49,3	51,3	53,3			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	5,5	3,3	2,9	4,1			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	43,4	41,0	30,3	26,4			
Autres dépôts	3,4	2,6	2,6	1,3			
Autres éléments (net)	9,5	2,7	2,2	- 0,4			
1990					1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	60,3	62,0	54,4	62,9	67,5	71,4	63,8
Créances sur l'État	19,6	19,7	19,0	19,3	22,8	22,1	21,7
Créances sur les banques	4,6	5,7	6,4	3,4	3,0	3,0	9,7
Créances sur les étab. financiers	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4
ACTIF = PASSIF	86,2	89,1	81,5	87,2	94,8	97,9	96,6
Circulation fiduciaire	59,5	64,0	57,0	58,6	60,7	62,4	61,1
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2,8	3,1	3,1	5,3	4,0	5,0	2,9
Dépôts des bques (y c. encaisse)	22,6	20,5	20,6	22,8	29,4	30,0	31,5
Autres dépôts	1,2	0,8	0,6	0,6	0,6	0,4	1,0
Autres éléments (net)	0,1	0,7	0,2	- 0,1	0,1	0,1	0,1
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 366,3	- 416,1	- 404,6	- 421,7			
Créances sur l'État	286,2	279,1	244,6	245,6			
Créances sur les banques	413,0	497,5	446,9	452,0			
Créances sur les établiss. financiers	11,9	11,9	11,9	10,7			
ACTIF = PASSIF	344,8	372,4	298,8	286,6			
Circulation fiduciaire	232,0	298,5	255,6	254,1			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2,0	1,9	4,1	3,1			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	95,5	57,7	35,0	24,6			
Autres dépôts	0,4	0,2	0,1	-			
Autres éléments (net)	14,9	14,1	4,0	4,8			
		1990		1991			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 455,2	- 438,8	- 437,4	- 465,5	- 463,8	- 460,9	- 486,3
Créances sur l'État	230,7	223,1	239,7	250,3	238,9	219,5	238,5
Créances sur les banques	527,9	503,4	460,3	523,9	519,2	513,0	495,1
Créances sur les étab. financiers	10,6	10,4	10,2	10,1	9,8	9,7	9,6
ACTIF = PASSIF	314,0	298,1	272,8	318,8	304,1	281,3	256,9
Circulation fiduciaire	276,4	242,4	215,4	270,7	246,7	229,6	208,3
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	10,0	9,3	9,0	16,7	21,4	22,4	11,8
Dépôts des bques (y c. encaisse)	22,8	23,0	41,7	25,6	31,4	29,3	39,3
Autres dépôts	0,1	0,1	0,3	-	-	0,1	0,1
Autres éléments (net)	4,7	23,3	6,4	5,6	4,6	- 0,1	- 2,6
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1988					1989			
	Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	-	29,9	-	19,1	-	7,9		7,5
Créances sur l'État		51,9		52,1		53,4		42,1
Créances sur les banques		28,5		30,4		23,9		23,9
Créances sur les établiss. financiers		-		-		-		-
ACTIF = PASSIF		50,5		63,4		- 69,4		73,5
Circulation fiduciaire		55,0		62,2		55,9		54,8
Dépôts de l'État (y c. encaisse)		3,3		12,3		3,2		6,1
Dépôts des banques (y c. encaisse)		27,4		24,2		40,9		44,1
Autres dépôts		-		-		-		-
Autres éléments (net)	-	35,2	-	35,3	-	30,6	-	31,5
1990					1991			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	18,2	21,6	23,1	23,8	31,5	40,0	43,3	
Créances sur l'État	41,3	41,4	35,9	34,0	34,2	38,0	37,1	
Créances sur les banques	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	
Créances sur les étab. financiers	-	-	-	-	-	-	-	
ACTIF = PASSIF	83,4	86,9	82,9	81,7	89,6	101,9	104,3	
Circulation fiduciaire	62,0	48,6	41,0	50,6	54,9	60,9	56,7	
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	7,1	7,9	8,9	8,9	8,1	5,3	6,0	
Dépôts des bques (y c. encaisse)	47,7	54,6	58,1	53,4	58,1	62,0	68,8	
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-	
Autres éléments (net)	- 33,4	- 24,2	- 25,1	- 31,2	- 31,5	- 26,3	- 27,2	
Source : B.C.E.A.O.								

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

1988				1989				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	29,2	34,3	32,1	26,4				
Créances sur l'État	40,2	37,3	40,5	37,9				
Créances sur les banques	28,9	29,1	26,9	25,8				
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-				
ACTIF = PASSIF	98,3	100,7	99,5	90,1				
Circulation fiduciaire	38,4	42,2	41,7	41,8				
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	22,8	21,1	15,7	11,7				
Dépôts des banques (y c. encaisse)	36,9	37,2	43,8	38,5				
Autres dépôts	-	-	-	-				
Autres éléments (net)	0,2	0,2	- 1,7	- 1,9				
1990				1991				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Milliards de francs CFA								
Avoirs extérieurs (net)	22,5	24,8	28,6	27,8	33,7	26,6	23,3	
Créances sur l'État	36,1	34,3	32,7	33,6	32,7	32,2	33,1	
Créances sur les banques	26,2	26,6	27,0	27,1	27,1	27,1	27,1	
Créances sur les étab. financiers	-	-	-	-	-	-	-	
ACTIF = PASSIF	84,8	85,7	88,3	88,5	93,5	85,9	83,5	
Circulation fiduciaire	41,7	39,4	37,4	36,8	43,1	43,0	42,0	
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	10,0	5,2	2,9	3,8	4,1	3,1	2,4	
Dépôts des bques (y c. encaisse)	34,6	39,0	44,7	45,9	44,0	36,9	38,5	
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-	
Autres éléments (net)	- 1,5	2,1	3,3	2,0	2,3	2,9	0,6	
Source : B.C.E.A.O.								

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 217,8	- 223,0	- 199,4	- 191,8			
Créances sur l'État	161,8	172,9	174,9	173,9			
Créances sur les banques	193,4	194,5	177,8	190,0			
Créances sur les établiss. financiers	3,6	3,7	3,7	0,5			
ACTIF = PASSIF	141,0	148,1	157,0	172,6			
Circulation fiduciaire	84,7	92,8	85,0	102,7			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	4,9	9,9	3,5	7,5			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	43,8	38,8	66,9	61,5			
Autres dépôts	0,6	0,2	0,4	0,2			
Autres éléments (net)	7,0	6,4	1,2	0,7			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 178,1	- 149,1	- 161,4	- 172,4	- 159,1	- 170,6	- 183,7
Créances sur l'État	169,8	171,6	170,2	163,9	161,2	168,3	167,5
Créances sur les banques	201,7	197,7	188,2	183,8	184,3	175,9	176,4
Créances sur les étab. financiers	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ACTIF = PASSIF	193,9	220,7	197,5	175,8	186,9	174,1	160,7
Circulation fiduciaire	106,4	109,8	93,6	95,2	104,5	99,7	84,0
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	8,3	9,7	9,8	5,8	4,4	9,1	7,7
Dépôts des bques (y c. encaisse)	78,3	86,4	86,5	62,9	70,6	62,9	67,7
Autres dépôts	0,3	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2
Autres éléments (net)	0,6	14,3	7,4	11,6	7,0	2,0	1,1
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	59,0	40,1	40,5	52,7			
Créances sur l'État	42,6	42,5	40,6	39,7			
Créances sur les banques	3,7	3,9	6,1	4,8			
Créances sur les établiss. financiers	1,5	1,5	1,6	1,6			
ACTIF = PASSIF	106,8	88,0	88,8	98,8			
Circulation fiduciaire	31,6	23,2	18,9	21,3			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	1,7	1,3	1,2	6,6			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	72,3	62,9	70,1	72,6			
Autres dépôts	-	-	-	-			
Autres éléments (net)	1,2	0,6	- 1,4	- 1,7			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	60,0	58,8	66,0	62,9	64,6	58,8	66,0
Créances sur l'État	38,7	42,5	40,2	41,9	41,5	39,5	40,5
Créances sur les banques	4,8	3,7	3,4	3,4	4,8	6,4	6,4
Créances sur les étab. financiers	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
ACTIF = PASSIF	105,1	106,6	111,2	109,8	112,5	106,3	114,5
Circulation fiduciaire	26,8	28,5	29,1	32,1	37,9	35,5	38,1
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	1,1	1,6	1,3	3,8	3,5	2,6	1,7
Dépôts des bques (y c. encaisse)	78,2	71,5	78,9	72,3	69,5	68,1	74,1
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments (net)	- 1,0	5,0	1,9	1,6	1,6	0,1	0,6
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 296,3	- 277,8	- 238,2	- 242,8			
Réserves	323,9	270,2	289,9	280,9			
Créances sur les États	169,2	174,8	148,4	153,0			
Crédits à l'économie	2 110,2	2 139,8	2 078,9	2 074,7			
ACTIF = PASSIF	2 307,0	2 307,0	2 279,0	2 265,8			
Dépôts des particuliers et entreprises	1 311,2	1 327,4	1 335,5	1 330,6			
- Organismes publics	218,9	211,9	179,7	171,3			
- Autres	1 092,3	1 115,5	1 155,8	1 159,3			
Dépôts des États	348,2	314,5	333,2	343,1			
Crédits de la Banque Centrale	700,4	787,7	748,5	750,4			
Autres éléments (net)	- 52,8	- 122,6	- 138,2	- 158,3			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 226,6	- 222,3	- 214,4	- 179,8	- 147,5	- 133,6	- 131,5
Réserves	295,2	315,3	349,9	318,0	327,6	333,3	368,2
Créances sur les États	162,1	157,7	160,9	149,8	143,3	145,2	150,9
Crédits à l'économie	2 125,8	2 037,5	1 989,3	1 995,3	2 002,2	1 966,7	1 896,0
ACTIF = PASSIF	2 356,5	2 288,2	2 285,7	2 283,3	2 325,6	2 311,6	2 283,6
Dépôts des particuliers							
et entreprises	1 333,4	1 289,9	1 324,4	1 306,6	1 341,3	1,351,0	1,341,3
- Organismes publics	172,6	167,5	189,2	178,7	183,5	189,7	193,8
- Autres	1 160,8	1 122,4	1 135,2	1 127,9	1 157,8	1 161,3	1 147,5
Dépôts des États	357,4	345,5	352,9	375,7	384,1	373,0	356,4
Crédits de la Banque Centrale	840,8	807,6	765,0	814,6	807,0	793,2	778,8
Autres éléments (net)	- 175,1	- 154,8	- 156,6	- 213,6	- 206,8	- 205,6	- 192,9
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 17,9	- 14,8	- 16,0	- 18,3			
Réserves	3,3	1,5	5,6	7,7			
Créances sur l'État	11,1	12,5	14,0	13,6			
Crédits à l'économie	135,3	137,8	123,4	103,4			
ACTIF = PASSIF	131,8	137,0	127,0	106,4			
Dépôts des particuliers et entreprises	71,4	68,2	58,4	59,7			
- Organismes publics	25,8	28,5	21,7	22,7			
- Autres	45,6	39,7	36,7	37,0			
Dépôts de l'État	18,8	22,2	32,3	31,6			
Crédits de la Banque Centrale	63,4	64,2	58,2	51,8			
Autres éléments (net)	- 21,8	- 17,6	- 21,9	- 36,7			
Milliards de francs CFA							
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 8,7	- 15,8	- 13,7	- 14,2	- 11,8	- 10,8	- 2,2
Réserves	12,1	19,6	29,4	36,1	36,0	40,2	50,3
Créances sur l'État	13,4	14,4	14,6	14,6	6,9	7,2	7,2
Crédits à l'économie	109,5	101,3	101,5	102,1	93,8	87,7	88,3
ACTIF = PASSIF	126,3	119,5	131,8	138,6	124,9	124,3	143,6
Dépôts des particuliers et entreprises	66,6	70,8	79,3	88,0	95,1	97,5	105,3
- Organismes publics	17,7	21,8	28,0	31,0	33,1	34,0	41,6
- Autres	48,9	49,0	51,3	57,0	62,0	63,5	63,7
Dépôts de l'État	29,9	27,0	25,9	27,0	31,2	28,6	30,5
Crédits de la Banque Centrale	55,9	57,6	57,0	57,0	50,8	50,8	50,8
Autres éléments (net)	- 26,1	- 35,9	- 30,4	- 33,4	- 52,2	- 52,6	- 43,0
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 5,1	- 4,5	- 1,7	- 4,1			
Réserves	44,4	42,4	31,5	26,2			
Créances sur l'État	6,2	6,9	12,2	14,7			
Crédits à l'économie	113,9	116,0	137,0	137,6			
ACTIF = PASSIF	159,4	160,8	179,0	174,4			
Dépôts des particuliers et entreprises	92,7	95,1	101,4	97,4			
- Organismes publics	21,0	22,0	20,3	18,2			
- Autres	71,7	73,1	81,1	79,2			
Dépôts de l'État	56,0	57,9	67,5	68,6			
Crédits de la Banque Centrale	5,4	4,5	5,2	4,3			
Autres éléments (net)	5,3	3,3	4,9	4,1			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 5,1	- 2,9	- 7,0	- 5,3	- 4,6	- 2,8	- 3,6
Réserves	22,5	21,3	20,1	22,4	28,4	29,9	31,2
Créances sur l'État	15,0	20,6	20,3	20,4	20,1	17,9	16,3
Crédits à l'économie	143,0	144,3	144,0	130,6	127,9	128,6	115,2
ACTIF = PASSIF	175,4	183,3	177,4	168,1	171,8	173,6	159,1
Dépôts des particuliers							
et entreprises	97,3	98,2	93,0	92,9	98,7	102,6	94,4
- Organismes publics	17,6	16,5	18,2	17,1	16,8	16,3	14,3
- Autres	79,7	81,7	74,8	75,8	81,9	86,3	80,1
Dépôts de l'État	73,1	75,0	73,7	75,8	74,6	74,8	56,8
Crédits de la Banque Centrale	4,6	5,7	6,4	3,9	3,0	3,0	9,0
Autres éléments (net)	0,4	4,4	4,3	- 4,5	- 4,5	- 6,8	- 1,1
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 178,8	- 169,3	- 131,9	- 158,0			
Réserves	96,0	61,6	33,9	26,9			
Créances sur l'État	101,6	107,0	78,6	81,3			
Crédits à l'économie	1 117,4	1 173,7	1 099,7	1 119,1			
ACTIF = PASSIF	1 136,2	1 173,0	1 080,3	1 069,3			
Dépôts des particuliers et entreprises	627,5	644,3	621,8	612,1			
- Organismes publics	93,7	81,8	59,2	51,6			
- Autres	533,8	562,5	562,6	560,5			
Dépôts de l'État	146,8	114,4	80,7	80,7			
Crédits de la Banque Centrale	375,8	458,4	450,6	444,9			
Autres éléments (net)	- 13,9	- 44,1	- 72,8	- 68,4			
		1990					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 136,2	- 120,4	- 120,5	- 108,9	- 86,6	- 88,6	- 96,9
Réserves	25,4	26,0	32,3	24,8	31,9	33,9	38,3
Créances sur l'État	83,7	81,4	79,7	76,6	77,1	80,8	77,0
Crédits à l'économie	1 148,1	1 092,8	1 064,8	1 082,9	1 069,1	1 057,9	1 012,6
ACTIF = PASSIF	1 121,0	1 079,8	1 056,3	1 075,4	1 091,5	1 084,0	1 031,0
Dépôts des particuliers							
et entreprises	603,7	570,6	582,0	573,3	578,8	588,2	566,0
- Organismes publics	54,2	52,8	56,9	53,9	59,0	64,6	60,1
- Autres	549,5	517,8	525,1	519,4	519,8	523,6	505,9
Dépôts de l'État	81,3	80,8	89,3	97,7	94,5	78,7	77,1
Crédits de la Banque Centrale	522,6	491,1	458,6	514,7	511,8	505,6	483,5
Autres éléments (net)	- 86,6	- 62,7	- 73,6	- 110,3	- 93,6	- 88,5	- 95,6
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - SITUATION DES BANQUES

1987					1988		
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 15,4	- 20,5	- 11,3	- 8,5			
Réserves	28,1	24,6	40,8	43,8			
Créances sur l'État	2,8	4,2	2,3	2,5			
Crédits à l'économie	98,5	70,2	78,1	84,1			
ACTIF = PASSIF	114,0	78,5	109,9	121,9			
Dépôts des particuliers et entreprises	73,9	74,9	78,3	79,4			
- Organismes publics	11,1	12,1	11,5	12,5			
- Autres	62,8	62,8	66,8	66,9			
Dépôts de l'État	21,6	16,9	23,0	21,4			
Crédits de la Banque Centrale	28,5	30,5	24,0	24,4			
Autres éléments (net)	- 10,0	- 43,8	- 15,4	- 3,3			
1989					1990		
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 13,6	- 14,1	- 10,4	- 10,5	- 8,4	- 12,2	- 4,4
Réserves	47,2	54,5	58,4	54,0	49,9	62,1	68,4
Créances sur l'État	2,6	2,6	6,0	3,8	5,8	2,9	2,2
Crédits à l'économie	94,7	89,3	81,1	84,1	97,5	93,9	85,7
ACTIF = PASSIF	130,9	132,3	135,1	131,4	144,8	146,7	151,9
Dépôts des particuliers							
et entreprises	84,4	83,4	84,1	83,8	87,4	87,6	89,8
- Organismes publics	12,8	13,8	14,0	11,7	13,1	12,9	12,9
- Autres	71,6	69,6	70,1	72,1	74,3	74,7	76,9
Dépôts de l'État	24,8	26,6	25,7	27,2	30,8	33,1	31,3
Crédits de la Banque Centrale	23,9	24,2	24,3	24,4	23,9	23,9	23,9
Autres éléments (net)	- 2,2	- 1,9	1,0	- 4,0	2,7	2,1	6,9
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 36,5	- 30,8	- 31,4	- 31,0			
Réserves	36,7	37,8	43,4	38,2			
Créances sur l'État	18,6	18,0	17,0	17,1			
Crédits à l'économie	108,8	105,7	105,1	90,1			
ACTIF = PASSIF	127,6	130,7	134,1	114,4			
Dépôts des particuliers et entreprises	83,1	88,1	92,2	95,9			
- Organismes publics	12,2	10,3	6,3	7,0			
- Autres	70,9	77,8	85,9	88,9			
Dépôts de l'État	22,1	23,4	22,5	20,8			
Crédits de la Banque Centrale	29,1	29,4	27,2	27,6			
Autres éléments (net)	- 6,7	- 10,2	- 7,8	- 29,9			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Avoirs extérieurs (net)	- 31,4	- 30,8	- 30,1	- 27,7	- 28,6	- 27,7	- 26,3
Réserves	34,7	38,6	44,8	45,6	43,5	36,5	38,2
Créances sur l'État	16,9	16,1	16,1	16,4	16,7	16,7	16,7
Crédits à l'économie	87,6	88,3	86,1	83,3	82,3	85,6	88,8
ACTIF = PASSIF	107,8	112,2	116,9	117,6	113,9	111,1	117,4
Dépôts des particuliers							
et entreprises	87,1	88,0	94,2	90,1	86,5	82,4	84,6
- Organismes publics	5,6	5,6	6,9	7,8	6,5	7,2	10,5
- Autres	81,5	82,4	87,3	82,3	80,0	75,2	74,1
Dépôts de l'État	20,5	20,9	20,4	26,3	26,3	26,3	27,6
Crédits de la Banque Centrale	26,2	29,0	26,3	26,9	27,1	26,9	27,5
Autres éléments (net)	- 26,0	- 25,7	- 24,0	- 25,7	- 26,0	- 24,5	- 22,3
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	- 61,2	- 51,1	- 65,8	- 50,6
Réserves	43,3	39,6	66,6	67,6
Créances sur l'État	28,0	24,8	22,6	21,7
Crédits à l'économie	438,8	436,7	441,2	444,2
ACTIF = PASSIF	448,9	450,0	464,6	482,9
Dépôts des particuliers et entreprises	241,1	236,6	262,1	262,6
- Organismes publics	28,0	26,6	26,6	25,5
- Autres	213,1	210,0	235,5	237,1
Dépôts de l'État	30,5	38,1	55,3	61,4
Crédits de la Banque Centrale	194,4	196,8	179,1	194,7
Autres éléments (net)	- 17,1	- 21,5	- 31,9	- 35,8
1990				
	1990		1991	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	- 59,8	- 64,6	- 53,6	- 33,9
Réserves	77,7	86,3	86,3	62,3
Créances sur l'État	29,0	21,1	22,5	15,5
Crédits à l'économie	446,1	428,1	415,3	412,3
ACTIF = PASSIF	493,0	470,9	470,5	456,2
Dépôts des particuliers et entreprises	267,6	258,9	263,6	251,6
- Organismes publics	27,1	25,5	29,2	25,9
- Autres	240,5	233,4	234,4	225,7
Dépôts de l'État	68,1	61,4	62,6	66,7
Crédits de la Banque Centrale	204,8	198,3	190,9	184,3
Autres éléments (net)	- 47,5	- 47,7	- 46,6	- 46,4
Source : B.C.E.A.O.	- 46,6	- 57,1	- 55,8	

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1988		1989	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs (net)	0,3	2,9	7,2	7,2
Réserves	72,1	62,7	68,1	70,5
Créances sur l'État	0,8	1,1	1,2	1,7
Crédits à l'économie	97,5	99,7	94,4	96,2
ACTIF = PASSIF	170,7	160,6	170,9	175,6
-				
Dépôts des particuliers et entreprises	121,6	120,2	121,3	123,6
- Organismes publics	30,0	30,5	33,7	33,7
- Autres	91,6	89,7	87,6	89,9
Dépôts de l'État	49,5	38,3	46,2	50,6
Crédits de la Banque Centrale	3,7	3,9	4,1	2,8
Autres éléments (net)	- 4,1	- 1,8	- 0,7	- 1,4

U.M.O.A. - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	4,9	4,5	4,2	4,5			
Dépôts à la Banque centrale	40,0	50,4	34,4	43,6			
Dépôts dans les banques	348,2	314,5	333,2	343,1			
Obligations cautionnées	20,6	14,3	21,3	22,3			
Total des créances (-)	413,7	383,7	393,1	413,5			
Concours de la Banque centrale	616,5	621,4	591,3	578,4			
- Escompte d'obligations cautionnées	3,2	4,8	4,1	2,9			
- Découverts en comptes courants	224,2	244,0	260,8	253,5			
- Escompte d'effets publics	26,9	18,3	18,4	13,2			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	330,2	322,3	276,0	276,8			
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0			
Concours des banques	169,2	174,8	148,4	153,0			
Dépôts en C.C.P.	15,3	17,1	21,5	21,3			
Dépôts en C.N.E.	6,8	6,7	6,9	6,8			
Total des dettes (+)	807,8	820,0	768,1	759,5			
POSITION NETTE	394,1	436,3	375,0	346,0			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	5,6	4,1	6,8	5,5	7,9	9,7	7,1
Dépôts à la Banque centrale	40,3	39,8	38,7	48,4	46,7	50,5	38,1
Dépôts dans les banques	357,4	345,5	352,9	375,7	384,1	373,0	356,4
Obligations cautionnées	23,8	21,7	17,2	17,6	16,9	11,3	13,9
Total des créances (-)	427,1	411,1	415,6	447,2	455,6	444,5	415,5
Concours de la Banque centrale	557,4	554,9	563,5	573,5	562,2	552,3	570,5
- Escompte d'oblig. cautionnées	3,0	3,9	2,9	3,8	3,6	3,2	3,2
- Découverts en cptes courants	245,1	239,5	242,5	254,2	249,7	250,2	270,8
- Escompte d'effets publics	12,7	12,1	11,3	10,5	10,1	9,5	8,8
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	264,6	267,4	274,8	273,0	266,8	257,4	255,7
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Concours des banques	162,1	157,7	160,9	149,8	143,3	145,2	150,9
Dépôts en C.C.P.	19,8	18,7	18,1	16,2	17,4	13,5	11,5
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,8	6,6	6,5	6,6	6,6	6,7
Total des dettes (+)	746,0	738,1	749,1	746,0	729,5	717,6	739,6
POSITION NETTE	318,9	327,0	333,5	298,8	273,9	273,1	324,1
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

		1988		1989			
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre		
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,3	0,4	0,4			
Dépôts à la Banque centrale	4,2	4,1	7,1	8,6			
Dépôts dans les banques	18,8	22,2	32,3	31,6			
Obligations cautionnées	-	-	-	-			
Total des créances (-)	23,5	26,6	39,8	40,6			
Concours de la Banque centrale	15,7	16,9	18,2	21,0			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	12,7	14,0	13,8	16,8			
- Escompte d'effets publics	2,2	2,1	1,4	1,2			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	0,8	0,8	3,0	3,0			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	11,1	12,5	14,0	13,6			
Dépôts en C.C.P.	2,9	3,4	3,4	3,5			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	29,7	32,8	35,6	38,1			
POSITION NETTE	6,2	6,2	- 4,2	- 2,5			
		1990		1991			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,4	0,3	1,5	1,9	1,2	1,6	1,8
Dépôts à la Banque centrale	6,3	6,8	9,0	7,6	7,9	11,0	10,8
Dépôts dans les banques	29,9	27,0	25,9	27,0	31,2	28,6	30,5
Obligations cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
Total des créances (-)	36,6	34,1	36,4	36,5	40,3	41,2	43,1
Concours de la Banque centrale	21,2	22,2	23,3	30,6	30,9	32,7	32,1
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	17,2	18,2	19,8	27,3	27,6	29,4	25,3
- Escompte d'effets publics	1,2	1,2	0,9	0,7	0,7	0,7	0,5
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	2,8	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6	6,3
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	13,4	14,4	14,6	14,6	6,9	7,2	7,2
Dépôts en C.C.P.	2,2	2,5	1,5	1,6	1,7	1,4	1,3
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	36,8	39,1	39,4	46,8	39,5	41,3	40,6
POSITION NETTE	0,2	5,0	3,0	10,3	- 0,8	0,1	- 2,5
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,8	0,7	0,6	0,9			
Dépôts à la Banque centrale	4,7	3,3	2,9	3,2			
Dépôts dans les banques	56,0	57,9	67,5	68,6			
Obligations cautionnées	2,8	2,6	2,0	2,1			
Total des créances (-)	64,3	64,5	73,0	74,8			
Concours de la Banque centrale	17,9	17,2	19,2	18,2			
- Escompte d'obligations cautionnées	0,9	1,0	1,0	0,8			
- Découverts en comptes courants	16,4	15,7	17,9	17,3			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	0,6	0,5	0,3	0,1			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	6,1	6,8	12,2	14,7			
Dépôts en C.C.P.	2,1	1,8	2,1	2,3			
Dépôts en C.N.E.	6,8	6,7	6,8	6,8			
Total des dettes (+)	32,9	32,5	40,3	42,0			
POSITION NETTE	- 31,4	- 32,0	- 32,7	- 32,8			
1990							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,7	0,7	0,7	0,8	1,0	0,8	0,8
Dépôts à la Banque centrale	2,1	2,4	2,4	4,6	2,9	4,2	2,2
Dépôts dans les banques	73,1	75,0	73,7	75,8	74,6	74,8	56,8
Obligations cautionnées	2,3	1,9	1,9	2,1	2,0	1,6	1,1
Total des créances (-)	78,2	80,0	78,7	83,3	80,5	81,4	60,9
Concours de la Banque centrale	19,6	19,7	19,0	19,3	22,8	22,1	21,7
- Escompte d'oblig. cautionnées	1,1	1,1	0,9	0,8	1,1	0,4	0,4
- Découverts en cptes courants	18,5	18,6	18,1	18,5	19,3	19,3	18,9
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	-	-	-	-	2,4	2,4	2,4
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	15,0	20,6	20,3	20,4	20,1	17,9	16,3
Dépôts en C.C.P.	2,3	2,4	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3
Dépôts en C.N.E.	6,7	6,8	6,7	6,5	6,5	6,6	6,7
Total des dettes (+)	43,6	49,5	48,3	48,5	51,6	48,9	47,0
POSITION NETTE	- 34,6	- 30,5	- 30,4	- 34,8	- 28,9	- 32,5	- 13,9
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,9	0,6	1,0	0,7			
Dépôts à la Banque centrale	1,1	1,3	3,0	2,4			
Dépôts dans les banques	146,8	114,4	80,7	80,7			
Obligations cautionnées	12,7	6,4	14,4	14,7			
Total des créances (-)	161,5	122,7	99,1	98,5			
Concours de la Banque centrale	286,3	279,1	244,6	245,6			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	113,5	126,1	132,0	135,8			
- Escompte d'effets publics	11,7	4,0	4,0	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	161,1	149,0	108,6	109,8			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	101,6	107,0	78,6	81,3			
Dépôts en C.C.P.	1,2	1,1	1,2	1,5			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	389,1	387,2	324,4	328,4			
POSITION NETTE	227,6	264,5	225,3	229,9			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,6	1,1	1,6	0,8	2,0	3,4	1,2
Dépôts à la Banque centrale	8,4	8,2	7,4	15,9	19,4	19,0	10,5
Dépôts dans les banques	81,3	80,8	89,3	97,7	94,5	78,7	77,2
Obligations cautionnées	16,9	15,2	10,6	10,0	10,3	4,8	8,9
Total des créances (-)	108,2	105,5	108,9	124,4	126,2	105,9	97,8
Concours de la Banque centrale	230,7	223,0	239,7	250,4	238,9	219,6	238,5
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	133,4	123,5	130,1	135,2	128,6	118,1	138,5
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	97,3	99,5	109,6	115,2	110,3	101,5	100,0
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	83,7	81,4	79,7	76,6	77,0	80,8	77,0
Dépôts en C.C.P.	1,5	1,3	1,2	1,2	1,4	1,5	1,5
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	315,9	305,7	320,6	328,2	317,4	301,9	317,0
POSITION NETTE	207,7	200,5	211,7	203,8	191,1	196,0	219,2
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

		1988		1989			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,1	0,9	0,2	0,9			
Dépôt à la Banque centrale	3,2	11,4	3,0	5,2			
Dépôts dans les banques	21,6	16,9	23,0	21,4			
Obligations cautionnées	0,5	0,2	0,6	0,2			
Total des créances (-)	25,4	29,4	26,8	27,7			
Concours de la Banque centrale	51,9	52,1	53,4	42,1			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	26,4	28,8	34,2	24,4			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	25,5	23,3	19,2	17,7			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	2,8	4,2	2,3	2,5			
Dépôts en C.C.P.	2,5	3,5	8,1	7,8			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	57,2	59,8	63,8	52,4			
POSITION NETTE	31,8	30,4	37,0	24,7			
		1990		1991			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,5	0,2	0,4	1,1	1,1	1,2
Dépôts à la Banque centrale	6,6	7,4	8,7	8,5	7,0	4,1	4,8
Dépôts dans les banques	24,8	26,6	25,7	27,2	30,8	33,1	31,3
Obligations cautionnées	0,3	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2
Total des créances (-)	32,2	35,0	34,8	36,4	39,3	38,7	37,5
Concours de la Banque centrale	41,3	41,4	35,9	34,0	34,1	38,0	37,1
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
- Découverts en cptes courants	17,8	19,4	14,4	14,5	15,0	20,0	19,3
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	23,5	22,0	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	19,5	19,1	18,0	17,8
Concours des banques	2,6	2,6	6,0	3,8	5,8	2,9	2,1
Dépôts en C.C.P.	6,9	6,2	5,8	4,3	4,3	-	-
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	50,8	50,2	47,7	42,1	44,2	40,9	39,2
POSITION NETTE	18,6	15,2	12,9	5,7	4,9	2,2	1,7

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,5	0,5	0,6	0,6			
Dépôt à la Banque centrale	22,3	20,5	15,1	11,1			
Dépôts dans les banques	22,1	23,4	22,5	20,8			
Obligations cautionnées	0,1	0,2	0,1	-			
Total des créances (-)	45,0	44,6	38,3	32,5			
Concours de la Banque centrale	40,2	37,3	40,5	37,9			
- Escompte d'obligations cautionnées	-	-	-	-			
- Découverts en comptes courants	-	-	-	-			
- Escompte d'effets publics	12,9	12,2	13,0	12,0			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	27,3	25,1	27,5	25,9			
- Autres	-	-	-	-			
Concours des banques	18,6	18,0	17,0	17,1			
Dépôts en C.C.P.	1,4	1,5	1,7	1,8			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	60,2	56,8	59,2	56,8			
POSITION NETTE	15,2	12,2	20,9	24,3			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5
Dépôts à la Banque centrale	9,4	4,7	2,4	3,3	3,6	2,5	1,9
Dépôts dans les banques	20,5	20,9	20,4	26,3	26,3	26,3	27,6
Obligations cautionnées	-	-	-	-	-	-	0,1
Total des créances (-)	30,5	26,1	23,3	30,1	30,4	29,4	30,1
Concours de la Banque centrale	36,1	34,3	32,7	33,6	32,7	32,2	33,1
- Escompte d'oblig. cautionnées	-	-	-	-	-	-	0,1
- Découverts en cptes courants	-	-	-	-	0,5	1,6	3,5
- Escompte d'effets publics	11,5	10,8	10,4	9,8	9,3	8,7	8,4
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	24,6	23,5	22,3	23,8	22,9	21,9	21,1
- Autres	-	-	-	-	-	-	-
Concours des banques	16,9	16,1	16,1	16,5	16,7	16,7	16,7
Dépôts en C.C.P.	1,8	1,7	1,8	1,8	3,6	3,3	1,7
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	54,8	52,1	50,6	51,9	53,0	52,2	51,5
POSITION NETTE	24,3	26,0	27,3	21,8	22,6	22,8	21,4
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1988		1989				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,3	0,9	1,0	0,8			
Dépôts à la Banque centrale	3,6	9,0	2,5	6,7			
Dépôts dans les banques	30,5	38,1	55,3	61,4			
Obligations cautionnées	2,1	2,8	2,5	3,0			
Total des créances (-)	37,5	50,8	61,3	71,9			
Concours de la Banque centrale	161,8	172,9	174,9	173,9			
- Escompte d'obligations cautionnées	0,4	-	1,7	2,0			
- Découverts en comptes courants	39,5	42,9	46,2	42,9			
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-			
- Concours F.M.I. et Fonds fiduciaire	89,9	98,0	95,0	97,0			
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0			
- Concours des banques	28,0	24,8	22,6	21,7			
Dépôts en C.C.P.	4,2	4,9	4,3	3,5			
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	194,0	202,6	201,8	199,1			
POSITION NETTE	156,5	151,8	140,5	127,2			
	1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Billets et monnaies	1,3	0,5	1,8	0,8	1,5	1,8	1,0
Dépôts à la Banque centrale	7,0	9,2	8,0	5,0	2,9	7,3	6,7
Dépôts dans les banques	68,1	61,4	62,6	66,7	70,9	75,7	77,9
Obligations cautionnées	2,7	2,3	2,6	3,2	2,5	2,8	2,1
Total des créances (-)	79,1	73,4	75,0	75,7	77,8	87,6	87,7
Concours de la Banque centrale	169,8	171,6	170,2	163,9	161,2	168,3	167,5
- Escompte d'oblig. cautionnées	1,9	1,3	2,0	2,0	1,9	2,4	1,7
- Découverts en cptes courants	41,6	42,3	42,5	41,9	41,6	45,7	48,5
- Escompte d'effets publics	-	-	-	-	-	-	-
- Ccours F.M.I. et Fds fiduciaire	94,3	96,0	93,7	88,0	85,7	88,2	85,3
- Autres	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Concours des banques	29,0	21,1	22,5	15,5	14,7	17,7	30,0
Dépôts en C.C.P.	4,3	3,6	4,6	4,0	3,1	4,0	3,6
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	-	-	-
Total des dettes (+)	203,1	196,3	197,3	183,4	179,0	190,0	201,1
POSITION NETTE	124,0	122,9	122,3	107,7	101,2	102,4	113,4
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉPARGNE INTÉRIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVÉES

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
U.M.O.A.							
Dépôts dans les banques	583,6	631,2	621,0	609,5	590,7	634,4	644,1
- Dépôts à terme	352,8	371,7	355,8	339,1	317,9	359,2	354,8
- Comptes à régime spécial	230,8	259,5	265,2	270,4	272,8	275,2	289,3
. Comptes sur livret	204,8	228,9	228,5	233,8	236,1	237,5	249,8
. Comptes d'épargne-logement	18,0	21,1	25,2	25,2	24,5	24,6	25,7
. Autres comptes d'épargne	8,0	9,5	11,5	11,4	12,2	13,1	13,8
Dépôts en caisse d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	...	...	...
Bénin							
Dépôts dans les banques	19,2	12,0	13,5	14,6	15,9	16,9	16,5
- Dépôts à terme	11,3	5,8	5,6	5,6	6,5	6,6	5,4
- Comptes à régime spécial	7,9	6,2	7,9	9,0	9,4	10,3	11,1
. Comptes sur livret	7,4	5,9	7,6	8,7	9,1	10,0	10,9
. Comptes d'épargne-logement	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Dépôts en caisse d'épargne.	3,0	3,1	3,5	3,3	3,5	4,8	5,2
Total	22,2	15,1	17,0	17,9	19,4	21,7	21,7
Burkina							
Dépôts dans les banques	35,9	37,0	39,4	39,3	41,1	42,3	42,7
- Dépôts à terme	23,9	23,0	23,8	22,8	24,2	25,0	24,7
- Comptes à régime spécial	12,0	14,0	15,6	16,5	16,9	17,3	18,0
. Comptes sur livret	11,5	13,7	15,3	16,2	16,6	17,0	17,7
. Comptes d'épargne-logement	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
. Autres comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	6,8	6,8	6,7	6,5	6,5	6,6	6,7
Total	42,7	43,8	46,1	45,8	47,6	48,9	49,4
Côte d'Ivoire							
Dépôts dans les banques	301,4	324,0	293,6	288,3	295,3	308,7	305,7
- Dépôts à terme	172,5	178,8	157,5	151,4	158,3	172,1	166,3
- Comptes à régime spécial	128,9	145,2	136,1	136,9	137,0	136,6	139,4
. Comptes sur livret	112,1	124,0	111,1	111,5	111,9	110,4	112,2
. Comptes d'épargne-logement	8,9	11,8	14,5	14,9	13,8	14,0	14,4
. Autres	7,9	9,4	10,5	10,5	11,3	12,2	12,8
Dépôts en caisse d'épargne	...	...	...	...	...	...	...
Total	...	...	...	...	...	...	...
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉPARGNE INTÉRIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVÉES

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Mali							
Dépôts dans les banques	23,1	30,5	33,2	35,1	35,1	34,7	38,6
- Dépôts à terme	8,8	11,4	9,7	9,9	10,1	8,7	9,4
- Comptes à régime spécial	14,3	19,1	23,5	25,2	25,0	26,0	29,2
. Comptes sur livret	14,3	19,1	23,5	25,2	25,0	26,0	29,2
Dépôts en caisse d'épargne	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	23,2	30,6	33,4	35,3	35,3	34,9	38,8
Niger							
Dépôts dans les banques	40,0	51,5	51,9	46,4	48,0	42,9	40,6
- Dépôts à terme	36,8	47,8	48,2	42,6	44,0	38,9	35,7
- Comptes à régime spécial	3,2	3,7	3,7	3,8	4,0	4,0	4,9
. Comptes sur livret	3,2	3,7	3,7	3,8	4,0	4,0	4,9
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne.	2,5						
Total	42,5						
Sénégal							
Dépôts dans les banques	109,1	123,8	136,4	131,7	143,4	135,1	142,0
- Dépôts à terme	68,5	78,4	85,5	80,4	90,7	81,8	84,2
- Comptes à régime spécial	40,6	45,4	50,9	51,3	52,7	53,3	57,8
. Comptes sur livret	32,4	36,6	39,8	40,7	41,7	42,4	46,0
. Comptes d'épargne-logement	8,1	8,7	10,1	9,7	10,1	10,0	10,8
. Autres comptes d'épargne	0,1	0,1	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0
Dépôts en caisse d'épargne	3,4	3,6	4,0	4,2	4,5	4,5	4,6
Total	112,5	127,4	140,4	135,9	147,9	139,6	146,6
Togo							
Dépôts dans les banques	54,9	52,4	53,9	51,1	55,9	53,8	58,0
- Dépôts à terme	31,0	26,5	26,4	26,4	28,1	26,1	29,1
- Comptes à régime spécial	23,9	25,9	27,5	27,7	27,8	27,7	28,9
. Comptes sur livret	23,9	25,9	27,5	27,7	27,8	27,7	28,9
. Comptes d'épargne-logement	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts en caisse d'épargne	6,4	6,4	6,9	7,6	7,9	7,9	8,4
Total	61,3	58,8	60,8	58,7	63,8	61,7	66,4
N.B. - L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990			1991	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	868,1	872,4	917,4	948,6	966,0	943,3	941,0
- Billets et pièces	526,4	557,6	533,7	612,2	611,7	598,3	552,9
- Réserves des banques	302,5	274,6	336,6	288,5	306,2	296,0	341,5
- Autres dépôts	39,2	40,2	47,1	47,9	48,1	49,0	46,6
Contreparties							
de la base monétaire	868,1	872,4	917,4	948,6	966,0	943,3	941,0
- Avoirs extérieurs nets	- 385,6	- 368,5	- 231,9	- 259,4	- 217,9	- 220,0	- 233,0
- Position du Gouvernement	571,6	552,8	518,0	519,8	507,6	492,2	525,2
- Concours aux banques et aux établissements financiers	754,4	763,6	780,2	830,7	826,6	812,9	802,0
- Autres éléments nets	- 72,3	- 75,5	- 148,9	- 142,5	- 150,3	- 141,8	- 153,2
Masse monétaire (M2)	1 877,5	1 941,3	1 906,9	1 958,8	1 992,9	1 985,2	1 930,1
Multiplieur (M^2_{BM})	216,3	222,5	207,8	206,5	206,3	210,5	205,1
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	26,9	27,7	26,8	29,7	29,1	28,5	27,1
- Dépôts en C.C.P.	0,8	1,1	0,9	0,8	0,9	0,7	0,6
- Dépôts en C.N.E.	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
- Dépôts en banque	71,9	70,9	71,9	69,2	69,7	70,5	71,9
Coefficients de réserves (a)	22,4	20,0	24,5	21,3	22,0	21,1	24,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	28,3	41,8	70,9	80,7	75,2	81,3	89,3
- Billets et pièces	25,7	32,7	37,7	42,8	38,0	39,6	39,0
- Réserves des banques	0,2	5,1	28,6	34,6	34,0	38,3	49,0
- Autres dépôts	2,4	4,0	4,6	3,3	3,2	3,4	1,3
Contreparties							
de la base monétaire	28,3	41,8	70,9	80,7	75,2	81,3	89,2
- Avoirs extérieurs nets	- 46,2	- 27,2	1,5	9,3	3,2	11,6	19,7
- Position du Gouvernement	11,0	10,7	12,8	21,1	21,8	20,1	19,5
- Concours aux banques et aux établissements financiers	63,3	58,0	57,0	50,8	50,8	50,3	50,3
- Autres éléments nets	0,2	0,3	- 0,4	- 0,5	- 0,6	- 0,7	- 0,3
Masse monétaire (M2)	99,4	97,5	122,4	134,0	136,5	140,2	145,4
Multiplicateur ($M^2_{/BM}$)	3,51	2,33	1,73	1,66	1,82	1,72	1,63
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	22,8	32,5	30,2	30,7	26,7	27,0	25,8
- Dépôts en C.C.P.	2,9	3,5	1,2	1,2	1,2	1,0	0,9
- Dépôts en banque	74,2	64,0	68,5	68,1	72,0	72,0	73,3
Coefficients de réserves (a)	0,3	8,2	34,1	37,9	34,6	38,0	46,0
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	88,2	84,9	78,2	82,1	90,7	92,8	93,6
- Billets et pièces	41,4	52,0	59,3	61,7	64,0	64,9	62,9
- Réserves des banques	43,4	30,3	18,3	19,8	26,1	27,5	29,7
- Autres dépôts	3,4	2,6	0,6	0,6	0,6	0,4	1,0
Contreparties							
de la base monétaire	88,2	84,9	78,2	82,1	90,7	92,8	93,6
- Avoirs extérieurs nets	77,7	63,3	54,4	62,9	67,5	71,4	63,8
- Position du Gouvernement	13,3	16,4	15,9	14,2	19,2	17,5	18,5
- Concours aux banques et aux établissements financiers	6,6	6,8	8,1	5,5	4,5	4,4	11,0
- Autres éléments nets	- 9,4	- 1,6	- 0,2	- 5,5	- 0,5	- 0,5	0,3
Masse monétaire (M2)	145,6	164,2	159,6	160,9	168,8	174,3	165,4
Multiplicateur ($M2/_{BM}$)	1,65	1,93	2,04	1,95	1,86	1,87	1,76
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	27,8	31,3	35,7	36,4	36,0	35,8	36,9
- Dépôts en C.C.P.	1,4	1,2	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4
- Dépôts en C.N.E.	4,7	4,2	4,3	4,0	3,8	3,8	4,0
- Dépôts en banque	66,1	63,3	58,6	58,2	58,9	59,1	57,7
Coefficients de réserves (a)	45,1	29,1	21,5	21,2	26,3	26,7	31,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	327,9	290,7	257,4	297,3	279,1	259,8	248,9
- Billets et pièces	239,2	263,8	227,5	284,9	261,6	245,3	224,7
- Réserves des banques	88,3	26,8	29,6	12,4	17,5	14,4	24,1
- Autres dépôts	0,4	0,1	0,3	-	-	0,1	0,1
Contreparties							
de la base monétaire	327,9	290,7	257,4	297,3	279,1	259,8	248,9
- Avoirs extérieurs nets	- 366,3	- 404,6	- 437,4	- 465,5	- 463,8	- 460,9	- 486,3
- Position du Gouvernement	284,2	240,5	230,7	233,6	217,5	197,1	226,7
- Concours aux banques et aux établissements financiers	424,9	458,8	470,5	534,0	529,0	522,7	504,7
- Autres éléments nets	- 14,9	- 4,0	- 6,4	- 4,8	- 3,7	0,9	3,8
Masse monétaire (M2)	861,0	878,7	798,8	845,4	827,0	819,5	776,0
Multiplicateur ($M^2_{/BM}$)	2,63	3,02	3,10	2,84	2,96	3,15	3,12
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	26,9	29,1	27,0	32,0	29,8	28,0	26,8
- Dépôts en C.C.P.	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
- Dépôts en banque	72,9	70,8	72,9	67,8	70,0	71,8	73,0
Coefficients de réserves (a)	14,1	4,3	5,1	2,2	3,0	2,4	4,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1987	1988	1989		1990		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	82,3	96,7	99,1	100,3	108,1	118,9	121,8
- Billets et pièces	56,6	58,2	42,9	50,2	53,8	59,7	55,5
- Réserves des banques	25,7	38,5	56,2	50,1	54,3	59,2	66,3
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	82,3	96,7	99,1	100,3	108,1	118,9	121,8
- Avoirs extérieurs nets	- 29,9	- 7,9	23,1	23,8	31,5	40,1	43,3
- Position du Gouvernement	48,6	50,2	27,0	25,2	26,1	32,7	31,0
- Concours aux banques et aux établissements financiers	28,5	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9
- Autres éléments nets	35,1	30,5	25,1	27,4	26,6	22,2	23,6
Masse monétaire (M2)	131,4	142,3	130,9	135,0	141,8	144,6	142,8
Multipliateur (M^2/BM)	1,60	1,47	1,32	1,35	1,31	1,22	1,17
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	41,9	39,3	31,3	34,7	35,3	39,4	37,1
- Dépôts en C.C.P.	1,9	5,7	4,4	3,2	3,0	-	-
- Dépôts en banque	56,2	55,0	64,3	62,1	61,7	60,6	62,9
Coefficients de réserves (a)	34,8	49,2	66,8	64,8	62,1	67,5	73,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	75,3	85,5	82,1	82,8	87,0	79,9	80,5
- Billets et pièces	39,2	42,5	38,1	38,7	45,0	45,5	43,9
- Réserves des banques	36,1	43,0	44,0	44,1	42,0	34,4	36,6
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	75,3	85,5	82,1	82,8	87,0	79,9	80,5
- Avoirs extérieurs nets	29,2	32,1	28,6	27,8	33,7	26,6	23,3
- Position du Gouvernement	17,4	24,8	29,8	29,8	28,6	29,1	30,7
- Concours aux banques et aux établissements financiers	28,9	26,9	27,0	27,1	27,1	27,1	27,1
- Autres éléments nets	- 0,2	1,7	- 3,3	- 1,9	- 2,4	- 2,9	- 0,6
Masse monétaire (M2)	123,0	135,6	133,4	128,8	133,2	128,6	128,4
Multiplicateur (M^2/BM)	1,63	1,59	1,62	1,56	1,53	1,61	1,60
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	31,2	30,8	28,0	28,6	32,4	33,4	32,7
- Dépôts en C.C.P.	1,2	1,2	1,4	1,4	2,7	2,6	1,3
- Dépôts en banque	67,6	68,0	70,6	70,0	64,9	64,0	66,0
Coefficients de réserves (a)	43,4	46,6	46,7	48,9	48,6	41,7	43,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	129,1	152,3	180,3	158,4	175,5	163,0	151,9
- Billets et pièces	90,2	89,3	97,3	100,6	110,3	106,3	88,1
- Réserves des banques	38,3	62,6	82,8	57,5	64,8	56,3	63,6
- Autres dépôts	0,6	0,4	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2
Contreparties							
de la base monétaire	129,1	152,3	180,3	158,4	175,5	163,0	151,9
- Avoirs extérieurs nets	- 217,9	- 199,4	- 161,4	- 172,4	- 159,1	- 170,6	- 183,7
- Position du Gouvernement	156,9	171,4	160,4	158,1	156,8	159,2	159,8
- Concours aux banques et aux établissements financiers	197,0	181,5	188,7	184,3	184,8	176,4	176,9
- Autres éléments nets	- 7,0	- 1,2	- 7,4	- 11,6	- 7,0	- 2,0	- 1,1
Masse monétaire (M2)	330,5	351,7	362,0	351,2	372,4	369,0	357,8
Multiplicateur (M^2/BM)	2,56	2,31	2,01	2,22	2,12	2,26	2,36
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	25,6	24,2	25,9	27,1	28,1	27,0	23,5
- Dépôts en C.C.P.	1,3	1,2	1,3	1,1	0,8	1,1	1,0
- Dépôts en banque	73,1	74,6	72,9	71,8	71,1	71,9	75,5
Coefficients de réserves (a)	15,9	23,9	31,4	22,8	24,5	21,2	23,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1988	1989	1990		1991		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs CFA							
Base monétaire (B.M.)	104,0	89,1	108,0	104,4	107,4	103,6	112,2
- Billets et pièces	33,6	20,7	30,9	34,3	40,0	37,7	40,0
- Réserves des banques	70,4	68,4	77,1	70,1	67,4	65,9	72,2
- Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Contreparties							
de la base monétaire	104,0	89,1	108,0	104,4	107,4	103,6	112,2
- Avoirs extérieurs nets	59,0	40,5	66,0	62,9	64,6	58,8	66,0
- Position du Gouvernement	41,0	39,4	38,9	38,1	38,0	36,9	38,8
- Concours aux banques et aux établissements financiers	5,2	7,7	5,0	5,0	6,4	8,0	8,0
- Autres éléments nets	1,2	1,5	- 1,9	- 1,6	- 1,6	- 0,1	- 0,6
Masse monétaire (M2)	154,1	141,0	158,3	159,8	169,3	164,3	170,2
Multiplicateur (M^2_{BM})	1,48	1,58	1,47	1,53	1,58	1,59	1,52
Pour cent							
Partage des encaisses							
- Circulation fiduciaire	20,5	13,4	18,4	20,1	22,4	21,6	22,4
- Dépôts en C.C.P.	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
- Dépôts en banque	78,9	86,0	81,0	79,3	76,9	77,8	72,0
Coefficients de réserves (a)	59,3	56,1	61,2	57,3	53,1	53,1	56,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							
Source : B.C.E.A.O.							

B.C.E.A.O. - ENCOURS DES AUTORISATIONS PRÉALABLES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS AU 30 SEPTEMBRE 1991

Branches d'activités	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	U.M.O.A.
Millions de francs CFA								
Activités agricoles et annexes	1 292,5	114,0	241,0	31 167,0	810,0	10 899,0	1 583,0	46 106,5
Activités minières	30,0	1 967,9	-	380,0	7 395,0	1 025,0	17 687,0	28 484,0
Activités industrielles	11 959,4	17 068,0	62 951,0	25 469,0	12 307,0	74 922,0	15 300,0	219 976,4
Bâtiment et travaux publics	860,0	259,0	147,0	2 935,0	7 531,0	16 619,0	4 880,0	33 231,0
Commerce	11 781,0	12 845,0	205 121,9	35 535,0	24 680,0	173 856,0	57 995,0	521 813,9
Transports et communications	1 690,0	689,0	5 500,0	3 091,0	5 153,0	10 523,0	3 548,0	30 194,0
Services divers	215,0	8 974,0	270,0	4 706,0	408,0	24 554,0	4 776,0	43 903,0
Total	27 827,9	41 916,0	274 230,9	103 283,0	58 284,0	312 398,0	105 769,0	923 708,8
Pour cent								
Activités agricoles et annexes	4,6	0,3	0,1	30,2	1,4	3,5	1,5	5,0
Activités minières	0,1	4,7	-	0,4	12,7	0,3	16,7	3,1
Activités industrielles	43,0	40,7	23,0	24,7	21,1	24,0	14,5	23,8
Bâtiment et travaux publics	3,1	0,6	-	2,8	12,9	5,3	4,6	3,6
Commerce	42,3	30,6	74,8	34,4	42,3	55,6	54,8	56,5
Transports et communications	6,1	1,7	2,0	3,0	8,9	3,4	3,4	3,3
Services divers	0,8	21,4	0,1	4,5	0,7	7,9	4,5	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	80 745	77 397	74 521	73 165	83 103	81 697	69 193	80 152	87 522	87 356	77 913
- Agriculture, chasse	61 060	56 934	53 455	51 130	63 386	59 984	48 482	54 734	65 248	64 697	56 253
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	19 685	20 463	21 066	22 035	19 717	21 713	20 711	25 418	22 274	22 659	21 660
Industries extractives	20 584	17 929	10 939	14 881	10 910	12 524	15 379	18 152	20 301	26 010	26 018
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	20 584	17 929	10 890	14 881	10 910	12 524	15 379	18 152	20 301	26 010	26 018
Industries manufacturières	239 261	231 856	226 751	221 987	226 601	235 497	233 630	236 805	222 926	223 334	219 289
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	83 146	81 653	80 507	76 211	76 665	82 122	78 636	76 714	75 369	79 647	77 168
- Textiles, habillement, cuir	48 176	45 053	43 794	43 894	42 895	41 660	44 336	43 420	38 466	37 458	36 026
- Industries chimiques	21 751	25 797	29 629	29 938	32 530	34 708	32 457	37 801	31 609	31 286	34 193
- Autres	86 188	80 353	72 821	71 944	74 511	77 007	78 201	78 870	77 482	74 943	71 902
Électricité, gaz, eau	18 529	19 072	18 574	17 473	15 063	18 722	15 754	22 344	13 133	15 635	17 722
Bâtiment, travaux publics	75 284	74 945	73 148	74 826	75 291	77 663	77 142	77 460	69 109	65 502	67 123
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	835 719	834 176	711 527	701 508	795 711	747 677	712 982	720 116	728 091	672 025	611 364
- Commerce de gros	702 610	697 807	577 173	567 766	658 976	614 399	576 999	583 419	592 330	532 022	470 859
- Commerce de détail	115 222	118 379	117 773	116 757	119 728	116 610	118 882	120 200	119 124	122 127	124 035
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	17 887	17 990	16 581	16 985	17 007	16 668	17 101	16 497	16 637	17 876	16 470
Transports, entrepôts et communications	74 350	74 788	80 574	74 460	77 405	79 155	83 065	90 558	86 696	90 197	89 977
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	60 607	57 565	58 616	57 821	59 091	60 414	60 996	62 996	62 323	63 118	59 573
- Établissements financiers, assurances	16 908	16 346	15 581	15 351	14 920	15 447	15 500	15 933	15 767	15 826	15 809
- Affaires immobilières, services aux entreprises	43 699	41 219	43 035	42 470	44 171	44 967	45 496	47 063	46 556	47 292	43 764
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	71 418	74 849	74 169	78 141	80 169	79 904	79 990	82 587	79 268	80 182	81 834
- Services divers fournis à la collectivité	6 348	6 813	7 486	10 374	8 647	9 872	9 764	10 517	9 511	9 425	9 042
- Prêts aux particuliers	30 724	30 722	31 440	32 084	32 564	33 546	34 160	34 465	32 837	32 444	34 602
- Autres	34 346	37 314	35 243	35 683	38 958	36 486	36 066	37 605	36 920	38 313	38 190
TOTAL	1 476 497	1 462 577	1 328 819	1 314 262	1 423 344	1 393 253	1 348 131	1 391 170	1 369 317	1 323 359	1 250 813
Source : B.C.E.A.O.											

BÉNIN - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	10 311	10 506	10 503	10 469	10 465	10 462	10 451	12 053	9 585	9 585	9 566
- Agriculture, chasse	8 868	8 868	8 868	8 871	8 871	8 870	8 859	8 669	8 585	8 585	8 572
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 443	1 638	1 635	1 598	1 594	1 592	1 592	3 384	1 000	1 000	994
Industries extractives	64	64	59	60	60	60	60	60	60	60	60
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	64	64	59	60	60	60	60	60	60	60	60
Industries manufacturières	9 174	8 801	8 791	7 978	8 001	7 963	8 035	8 050	3 334	2 888	3 068
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 294	1 218	1 274	457	484	459	571	562	649	391	615
- Textiles, habillement, cuir	5 940	5 811	5 818	5 824	5 813	5 800	5 793	5 800	1 221	1 021	1 029
- Industries chimiques	162	164	129	121	112	110	88	171	155	164	163
- Autres	1 778	1 608	1 570	1 576	1 592	1 594	1 583	1 517	1 309	1 312	1 261
Électricité, gaz, eau	21	24	24	-	-	-	6	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	1 435	1 788	1 822	1 807	1 816	1 749	1 746	1 784	1 776	1 741	1 730
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	38 000	37 356	29 751	26 049	29 950	23 517	23 435	21 885	30 676	24 279	23 747
- Commerce de gros	27 442	28 037	20 709	17 032	21 238	14 888	14 843	13 246	22 003	15 641	15 117
- Commerce de détail	7 035	5 795	5 520	5 495	5 194	5 112	5 066	5 116	5 150	5 096	5 085
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 523	3 524	3 522	3 522	3 518	3 517	3 526	3 523	3 523	3 542	3 545
Transports, entrepôts et communications	1 505	1 506	1 523	1 365	1 336	1 314	1 284	1 413	1 102	1 110	973
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	227	222	222	223	246	247	261	250	242	247	313
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	227	222	222	223	246	247	261	250	242	247	313
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 849	3 876	3 795	2 758	4 322	2 863	2 755	2 791	2 135	2 318	2 681
- Services divers fournis à la collectivité	259	251	254	248	246	246	245	246	232	233	234
- Prêts aux particuliers	129	138	159	155	221	205	202	197	216	203	208
- Autres	2 461	3 487	3 382	2 355	3 855	2 412	2 308	2 348	1 687	1 882	2 239
TOTAL	63 586	64 143	56 490	50 709	56 196	48 175	48 033	48 286	48 910	42 228	42 138
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 377	3 320	3 720	3 919	3 919	3 625	3 279	3 935	1 458	3 399	3 803
- Agriculture, chasse	3 377	3 320	3 720	3 919	3 919	3 625	3 279	3 935	1 458	3 399	3 803
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	82	65	132	190	192	428	579	553	174	191	180
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	82	65	132	190	192	428	579	553	174	191	180
Industries manufacturières	10 661	9 610	9 818	10 534	10 643	10 209	10 571	10 473	8 761	9 734	11 543
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 827	6 064	5 733	6 246	6 293	6 111	5 697	5 828	5 188	5 788	7 192
- Textiles, habillement, cuir	780	772	667	801	757	708	952	828	633	509	600
- Industries chimiques	767	783	1 208	924	1 216	882	746	892	864	938	1 050
- Autres	2 287	1 991	2 210	2 563	2 377	2 508	3 176	2 925	2 076	2 499	2 701
Électricité, gaz, eau	27	10	11	11	11	-	-	-	09	-	-
Bâtiment, travaux publics	4 734	5 363	6 003	6 264	7 937	9 860	10 307	7 396	7 335	6 172	6 704
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	34 563	40 222	36 465	32 732	39 206	45 166	39 375	34 709	37 901	41 276	37 741
- Commerce de gros	26 319	31 207	27 788	23 657	29 458	35 302	29 420	23 841	26 779	29 841	25 890
- Commerce de détail	7 532	8 243	8 518	8 944	9 596	9 704	9 759	10 660	10 900	11 175	11 411
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	712	772	159	131	152	160	196	208	222	263	440
Transports, entrepôts et communications	1 792	1 760	2 285	1 854	1 806	2 245	2 424	2 553	2 677	2 524	2 989
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	323	431	423	280	277	205	291	193	320	186	378
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	323	431	423	280	277	205	291	193	320	186	378
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 082	4 219	4 538	6 126	6 120	5 273	5 553	5 930	5 924	6 627	7 042
- Services divers fournis à la collectivité	136	245	168	174	149	244	234	259	271	280	146
- Prêts aux particuliers	804	865	805	852	900	845	1 021	994	894	1 093	976
- Autres	3 142	3 109	3 565	5 100	5 071	4 184	4 298	4 677	4 759	5 254	5 920
TOTAL	59 641	65 000	63 395	61 910	70 111	77 011	72 379	65 742	64 559	70 112	70 380
Source : B.C.E.A.O.											

CÔTE D'IVOIRE - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	28 582	27 137	26 892	23 269	25 906	26 873	26 146	30 857	28 680	29 379	28 780
- Agriculture, chasse	18 600	17 386	15 954	12 037	16 321	15 965	15 670	17 979	16 600	17 028	16 194
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 982	9 751	10 938	11 232	9 585	10 908	10 476	12 878	12 080	12 351	12 586
Industries extractives	1 590	1 510	1 558	2 617	1 601	1 581	1 658	1 860	1 554	1 553	1 549
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 590	1 510	1 509	2 617	1 601	1 581	1 658	1 860	1 554	1 553	1 549
Industries manufacturières	132 146	128 384	138 407	130 686	135 417	144 686	140 606	141 023	142 688	141 478	133 127
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	47 452	46 576	52 036	49 255	49 635	53 339	49 227	48 588	49 717	52 947	48 314
- Textiles, habillement, cuir	23 106	20 539	23 610	22 689	23 012	22 234	25 153	23 986	24 966	23 813	22 711
- Industries chimiques	15 122	18 099	17 974	16 387	15 588	19 501	16 297	18 517	16 413	16 038	16 754
- Autres	46 466	43 170	44 787	42 355	47 182	49 612	49 929	49 932	51 592	48 680	45 348
Électricité, gaz, eau	17 184	17 518	17 416	16 482	14 122	17 996	14 912	19 253	11 458	14 094	15 274
Bâtiment, travaux publics	27 446	25 688	25 115	25 431	25 597	25 750	25 002	27 248	24 356	22 284	23 440
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	480 761	478 665	396 513	391 566	456 479	421 433	401 207	420 295	414 350	377 316	330 841
- Commerce de gros	445 888	444 729	360 476	354 860	419 543	385 498	364 028	384 698	375 727	337 975	292 854
- Commerce de détail	29 582	28 514	30 688	31 283	31 422	30 381	31 448	29 806	31 795	32 022	32 224
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 291	5 422	5 349	5 423	5 514	5 554	5 731	5 791	6 828	7 319	5 763
Transports, entrepôts et communications	36 872	37 453	45 756	40 759	42 437	43 217	48 138	52 492	51 668	55 078	54 419
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	26 420	25 494	27 155	27 245	28 007	28 472	28 937	28 846	28 799	30 185	26 720
- Établissements financiers, assurances	692	266	185	156	166	73	160	820	661	540	657
- Affaires immobilières, services aux entreprises	25 728	25 228	26 970	27 089	27 841	28 399	28 777	28 026	28 138	29 645	26 063
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	21 713	21 978	22 225	22 817	23 159	24 217	25 349	25 929	25 544	24 756	26 295
- Services divers fournis à la collectivité	3 182	3 222	3 857	3 886	3 901	4 048	4 268	5 150	4 777	5 011	4 709
- Prêts aux particuliers	16 187	15 818	16 654	16 375	16 470	17 219	17 758	18 134	18 183	17 401	19 360
- Autres	2 344	2 938	2 714	2 556	2 788	2 950	3 323	2 645	2 584	2 344	2 226
TOTAL	772 714	763 827	702 037	680 872	752 725	734 225	711 955	747 803	729 097	696 123	640 445
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	19 182	15 776	7 527	7 712	17 047	14 559	5 083	9 271	22 493	19 741	12 248
- Agriculture, chasse	19 058	15 660	7 411	7 599	16 934	14 446	4 965	9 158	22 380	19 635	12 135
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	124	116	116	113	113	113	118	113	113	106	113
Industries extractives	209	208	174	174	23	23	24	170	229	261	269
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	209	208	174	174	23	23	24	170	229	261	269
Industries manufacturières	16 077	15 759	2 630	3 133	2 154	2 325	2 568	2 890	2 384	2 010	2 462
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 691	6 668	304	241	223	729	605	735	290	360	536
- Textiles, habillement, cuir	4 549	4 330	952	1 193	730	461	642	440	290	422	462
- Industries chimiques	447	443	367	357	319	367	375	460	581	544	455
- Autres	4 390	4 318	1 007	1 342	882	768	946	1 255	1 070	684	1 009
Électricité, gaz, eau	166	118	16	8	52	35	14	89	503	257	345
Bâtiment, travaux publics	2 167	2 078	971	1 108	992	1 073	993	1 072	1 223	1 125	1 175
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 931	38 368	23 320	23 027	22 736	23 028	23 064	22 345	22 832	23 245	24 397
- Commerce de gros	25 893	25 929	14 171	13 952	13 825	13 900	14 198	13 693	14 339	15 020	15 806
- Commerce de détail	11 741	12 074	9 077	9 007	8 859	9 026	8 765	8 558	8 331	8 118	8 442
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	297	365	72	68	52	102	101	94	162	107	149
Transports, entrepôts et communications	3 476	3 411	1 688	1 769	1 798	1 858	1 888	1 713	1 633	1 435	1 539
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 473	1 495	623	543	600	547	573	706	449	413	473
- Établissements financiers, assurances	897	917	39	30	32	51	21	41	49	22	35
- Affaires immobilières, services aux entreprises	576	578	584	513	568	496	552	665	400	391	438
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8104	8484	6434	6367	6749	6455	6181	7 219	7 017	7 404	6 474
- Services divers fournis à la collectivité	97	84	89	72	65	47	53	93	75	61	65
- Prêts aux particuliers	460	372	337	367	400	462	541	518	554	538	578
- Autres	7547	8028	6008	5928	6284	5946	5 587	6 608	6 388	6 805	5 831
TOTAL	88 785	85 697	43 383	43 841	52 151	49 903	40 388	45 475	58 763	55 891	49 382
Source : B.C.E.A.O											

NIGER - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	5 299	5 178	5 097	3 668	3 807	3 613	3 699	3 673	3 685	3 659	3 659
- Agriculture, chasse	5 299	5 178	5 097	3 668	3 807	3 613	3 699	3 673	3 685	3 659	3 659
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	3 578	1 401	589	847	381	733	1 057	611	681	3 882	3 218
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	3 578	1 401	589	847	381	733	1 057	611	681	3 882	3 218
Industries manufacturières	12 144	12 208	11 935	12 321	12 528	11 797	11 889	12 519	11 796	11 548	11 928
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 080	3 090	3 053	2 929	3 143	3 183	3 245	3 289	3 167	3 076	3 068
- Textiles, habillement, cuir	2 997	2 795	2 548	2 730	2 822	2 152	2 194	2 417	2 251	2 310	2 454
- Industries chimiques	1 208	1 286	1 221	1 612	1 576	1 473	1 480	1 738	1 473	1 241	1 495
- Autres	4 859	5 037	5 113	5 050	4 987	4 989	4 970	5 075	4 905	4 921	4 911
Électricité, gaz, eau	64	36	83	78	53	77	133	123	58	128	73
Bâtiment, travaux publics	12 174	11 659	11 615	11 913	11 383	12 508	11 940	12 559	11 904	12 091	12 170
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	58 589	56 048	55 428	53 876	55 908	56 842	57 726	58 136	52 760	52 822	52 561
- Commerce de gros	38 632	36 718	36 244	35 792	37 036	37 478	38 194	37 725	33 723	33 764	33 687
- Commerce de détail	17 655	17 122	16 954	15 892	16 660	17 168	17 348	18 252	16 858	16 889	16 671
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 302	2 208	2 230	2 192	2 212	2 196	2 184	2 159	2 179	2 169	2 203
Transports, entrepôts et communications	8 090	7 943	7 547	7 445	8 113	7 671	7 583	7 930	7 671	7 245	7 078
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	149	232	222	263	222	188	216	231	185	135	156
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	6	6	6	6	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	149	232	222	263	216	182	210	225	185	135	156
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 466	2 446	2 796	2 552	3 027	2 582	3 163	3 884	3 725	3 623	3 826
- Services divers fournis à la collectivité	293	281	312	318	190	171	173	158	173	41	94
- Prêts aux particuliers	586	578	536	502	563	663	776	736	482	491	452
- Autres	1 587	1 587	1 948	1 732	2 274	1 748	2 214	2 990	3 070	3 091	3 280
TOTAL	102 553	97 151	95 312	92 963	95 422	96 011	97 406	99 666	92 465	95 133	94 669
Source : B.C.E.A.O.											

SÉNÉGAL - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	13 795	15 318	20 594	23 887	21 688	22 409	20 344	20 174	21 385	21 305	19 611
- Agriculture, chasse	5 688	6 401	12 251	14 811	13 275	13 327	11 838	11 146	12 319	12 118	11 670
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 107	8 917	8 343	9 076	8 413	9 082	8 506	9 028	9 066	9 187	7 941
Industries extractives	1 185	3 951	1 559	642	1 426	634	1 192	966	1 299	1 074	1 011
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 185	3 951	1 559	642	1 426	634	1 192	966	1 299	1 074	1 011
Industries manufacturières	54 946	52 365	49 904	52 227	53 189	53 894	55 401	57 210	49 377	51 361	51 886
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	16 762	16 762	15 972	15 236	15 093	16 757	17 157	15 653	14 192	15 312	14 835
- Textiles, habillement, cuir	10 216	10 216	9 627	10 237	9 341	9 909	9 498	9 853	8 848	9 182	8 574
- Industries chimiques	3 353	3 353	8 201	9 696	13 074	11 383	12 347	15 236	11 414	11 693	13 609
- Autres	24 615	22 034	16 104	17 058	15 681	15 845	16 399	16 468	14 923	15 174	14 868
Électricité, gaz, eau	845	805	850	711	682	527	475	2 229	1 026	1 063	1 920
Bâtiment, travaux publics	25 339	26 399	25 534	26 134	25 399	24 186	25 167	25 293	20 371	19 976	19 715
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	150 072	150 736	140 221	145 940	159 833	155 029	144 995	137 938	136 570	120 447	112 879
- Commerce de gros	116 480	115 593	106 171	115 546	124 285	119 140	108 932	102 286	106 066	89 367	80 747
- Commerce de détail	28 071	29 787	29 222	29 141	30 337	30 825	30 905	31 094	26 950	26 869	27 966
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 521	5 356	4 828	5 253	5 211	5 064	5 158	4 558	3 554	4 211	4 166
Transports, entrepôts et communications	20 094	20 431	19 583	19 334	19 965	21 041	20 272	22 589	20 042	21 026	21 262
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 640	29 296	29 540	28 842	29 321	30 312	30 359	31 164	30 261	30 519	29 996
- Établissements financiers, assurances	15 294	15 138	15 335	15 144	14 694	15 312	15 299	15 062	15 053	15 258	15 109
- Affaires immobilières, services aux entreprises	16 346	14 158	14 205	13 698	14 627	15 000	15 060	16 102	15 208	15 261	14 887
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	31 174	32 485	32 041	36 141	35 246	37 073	35 901	35 477	33 477	34 086	34 090
- Services divers fournis à la collectivité	2 178	2 474	2 600	5 479	3 859	4 840	4 587	4 428	3 810	3 633	3 604
- Prêts aux particuliers	11 991	12 287	12 318	13 058	13 290	13 523	13 305	13 151	11 695	11 973	12 236
- Autres	17 005	17 724	17 123	17 604	18 097	18 710	18 009	17 898	17 972	18 480	18 250
TOTAL	329 090	331 786	319 826	333 858	346 749	345 105	334 106	333 040	313 808	300 857	292 370
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	199	162	188	241	271	156	191	189	236	288	246
- Agriculture, chasse	170	121	154	225	259	138	172	174	221	273	220
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	29	41	34	16	12	18	19	15	15	15	26
Industries extractives	13 876	10 730	6 868	10 351	7 227	9 065	10 809	13 932	16 272	18 989	19 731
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	13 876	10 730	6 868	10 351	7 227	9 065	10 809	13 932	16 272	18 989	19 731
Industries manufacturières	4 113	4 729	5 266	5 108	4 669	4 623	4 560	4 640	4 586	4 315	5 275
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 040	1 275	2 135	1 847	1 794	1 544	2 134	2 059	2 166	1 773	2 608
- Textiles, habillement, cuir	588	590	572	420	420	396	104	96	104	201	196
- Industries chimiques	692	669	529	841	645	992	1 124	787	709	668	667
- Autres	1 793	2 195	2 030	2 000	1 810	1 691	1 198	1 698	1 607	1 673	1 804
Électricité, gaz, eau	222	561	174	183	143	87	214	650	79	93	110
Bâtiment, travaux publics	1 989	1 970	2 088	2 169	2 167	2 537	1 987	2 108	2 144	2 113	2 189
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	35 803	32 781	29 829	28 318	31 599	22 662	23 180	24 808	33 002	32 637	29 198
- Commerce de gros	21 956	15 594	11 614	10 927	13 591	8 193	7 384	7 930	13 693	10 414	6 758
- Commerce de détail	13 606	16 844	17 794	16 995	17 660	14 394	15 591	16 714	19 140	21 958	22 236
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	241	343	421	396	348	75	205	164	169	265	204
Transports, entrepôts et communications	2 521	2 284	2 192	1 934	1 950	1 809	1 476	1 868	1 903	1 779	1 717
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	375	395	431	425	418	443	359	1 606	2 067	1 433	1 537
- Établissements financiers, assurances	25	25	22	21	22	5	14	4	4	6	8
- Affaires immobilières, services aux entreprises	350	370	409	404	396	438	345	1 602	2 063	1 427	1 529
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 161	1 361	1 340	1 380	1 546	1 441	1 088	1 357	1 446	1 368	1 426
- Services divers fournis à la collectivité	203	256	206	197	237	276	204	183	173	166	190
- Prêts aux particuliers	567	664	631	775	720	629	557	735	813	745	792
- Autres	391	441	503	408	589	536	327	439	460	457	444
TOTAL	60 259	54 973	48 376	50 109	49 990	42 823	43 864	51 158	61 735	63 015	61 429
Source : B.C.E.A.O.											

U.M.O.A. - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	15 219	14 407	14 589	13 747	13 474	14 518	14 771	17 823	15 982	15 848	12 051
- Agriculture, chasse	10 999	10 407	11 313	10 748	10 538	10 708	10 634	11 792	11 917	11 779	8 609
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 220	4 000	3 276	2 999	2 936	3 810	4 137	6 031	4 065	4 069	3 442
Industries extractives	11 360	10 695	12 515	11 410	13 425	12 549	11 907	9 425	10 352	10 303	10 513
- Pétrole brut et gaz naturel	3 877	-	2 907	1 650	1 937	1 215	967	443	-	-	-
- Autres	7 483	10 695	9 608	9 760	11 488	11 334	10 940	8 982	10 352	10 303	10 513
Industries manufacturières	94 398	81 776	93 590	87 801	88 751	89 990	92 530	92 831	86 057	88 657	84 477
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	35 459	31 261	31 604	31 618	30 925	32 626	32 428	31 507	25 793	27 391	24 996
- Textiles, habillement, cuir	7 951	7 290	11 318	10 743	11 228	10 927	10 859	10 528	9 748	10 362	11 070
- Industries chimiques	29 900	24 232	27 141	23 598	23 473	20 290	22 193	24 063	24 120	23 563	23 633
- Autres	21 088	18 993	23 527	21 842	23 125	26 247	27 050	26 733	26 396	27 185	24 784
Électricité, gaz, eau	38 659	29 101	36 062	33 996	32 612	30 864	30 382	26 356	27 753	26 121	25 891
Bâtiment, travaux publics	13 982	13 328	14 754	15 135	15 075	16 586	16 506	16 372	16 254	16 435	15 388
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	156 895	151 817	170 587	168 484	171 486	170 661	176 386	175 353	167 013	177 614	177 789
- Commerce de gros	123 755	117 727	133 305	132 365	131 686	130 953	134 892	135 646	130 449	141 131	140 277
- Commerce de détail	18 654	20 586	23 266	23 472	26 177	26 644	27 683	27 410	25 906	25 740	25 838
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	14 486	13 504	14 016	13 647	13 623	13 064	13 811	12 297	10 658	10 743	11 674
Transports, entrepôts et communications	41 746	38 405	41 992	37 309	41 074	39 794	41 842	42 022	40 756	40 260	39 083
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	40 952	40 109	43 192	40 830	41 727	40 489	41 356	41 451	39 417	41 532	41 878
- Établissements financiers, assurances	220	213	1 033	174	994	992	72	1 263	969	975	973
- Affaires immobilières, services aux entreprises	40 732	39 896	42 159	40 656	40 733	39 497	41 284	40 188	38 448	40 557	40 905
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	62 697	60 604	63 730	68 743	66 885	68 472	69 548	70 041	65 971	65 495	65 731
- Services divers fournis à la collectivité	6 349	6 339	6 676	6 030	6 028	6 087	6 263	6 108	5 316	5 015	5 115
- Prêts aux particuliers	44 069	41 771	42 828	42 704	43 176	43 153	42 853	43 963	40 589	40 884	40 506
- Autres	12 279	12 494	14 226	20 009	17 681	19 232	20 432	19 970	20 066	19 596	20 110
TOTAL	475 908	440 242	491 011	477 455	484 509	483 923	495 228	491 674	469 555	482 265	472 801
Source : B.C.E.A.O.											

BÉNIN - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 494	1 492	1 492	1 494	1 492	1 492	1 479	1 446	1 446	1 442	1 436
- Agriculture, chasse	1 423	1 421	1 421	1 423	1 421	1 421	1 408	1 375	1 375	1 371	1 371
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71	65
Industries extractives	416	412	413	413	414	416	414	413	413	413	413
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	416	412	413	413	414	416	414	413	413	413	413
Industries manufacturières	11 351	11 319	10 857	10 774	10 672	10 593	10 405	10 326	9 220	9 676	9 716
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 832	4 802	4 374	4 293	4 170	4 003	3 831	3 778	3 034	3 532	3 611
- Textiles, habillement, cuir	48	48	48	48	48	47	48	48	48	38	38
- Industries chimiques	801	799	801	800	800	800	783	800	800	798	788
- Autres	5 670	5 670	5 634	5 633	5 654	5 743	5 743	5 700	5 338	5 308	5 279
Électricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	949	949	923	923	953	1 041	1 037	1 043	992	935	880
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	6 405	7 776	7 584	9 985	12 680	13 535	13 512	13 601	13 411	13 378	13 594
- Commerce de gros	1 827	1 829	1 756	4 067	5 888	6 562	6 592	6 701	7 290	7 276	7 232
- Commerce de détail	1 790	3 162	3 042	3 134	4 002	4 184	4 136	4 117	4 042	4 025	4 288
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 788	2 785	2 786	2 784	2 790	2 789	2 784	2 783	2 079	2 077	2 074
Transports, entrepôts et communications	1 309	1 272	1 272	1 143	1 135	1 127	1 107	1 104	1 096	1 096	1 079
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 124	1 127	1 127	1 127	1 120	1 120	1 120	1 120	1 105	1 105	1 105
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 124	1 127	1 127	1 127	1 120	1 120	1 120	1 120	1 105	1 105	1 105
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 034	2 977	2 654	4 325	2 609	4 106	4 092	4 107	4 020	3 965	4 095
- Services divers fournis à la collectivité	550	536	496	485	485	471	471	458	415	401	401
- Prêts aux particuliers	1 307	1 266	1 256	1 207	1 221	1 196	1 166	1 175	1 122	1 100	1 085
- Autres	1 177	1 175	902	2 633	903	2 439	2 455	2 474	2 483	2 464	2 609
TOTAL	26 082	27 324	26 322	30 184	31 075	33 430	33 166	33 160	31 703	32 010	32 318
Source : B.C.E.A.O.											

BURKINA - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 461	3 445	3 341	3 359	3 204	3 285	3 087	2 898	3 138	3 112	3 215
- Agriculture, chasse	3 461	3 445	3 341	3 359	3 204	3 285	3 087	2 898	3 138	3 112	3 215
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	2 580	2 546	2 658	1 914	2 120	2 015	1 923	1 874	1 839	2 425	2 879
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	2 580	2 546	2 658	1 914	2 120	2 015	1 923	1 874	1 839	2 425	2 879
Industries manufacturières	11 484	11 453	12 439	11 880	12 009	14 085	13 695	13 648	12 018	14 409	14 055
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 012	5 219	5 265	5 395	5 394	5 399	5 204	5 131	4 502	4 439	4 336
- Textiles, habillement, cuir	2 426	2 117	2 353	2 322	2 301	2 212	2 138	2 129	1 529	2 453	2 459
- Industries chimiques	1 998	1 996	2 652	2 164	2 285	2 902	2 836	2 930	2 537	3 649	3 687
- Autres	2 048	2 121	2 169	1 999	2 029	3 572	3 517	3 458	3 450	3 868	3 573
Électricité, gaz, eau	447	431	380	363	311	294	239	223	165	148	88
Bâtiment, travaux publics	1 657	1 664	1 534	1 516	1 404	1 292	1 255	1 555	1 483	1 876	1 522
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	6 721	6 583	7 422	6 995	8 516	8 778	10 704	14 660	13 982	14 278	15 194
- Commerce de gros	4 282	4 148	4 620	4 200	4 731	4 724	6 287	10 071	9 618	9 363	9 763
- Commerce de détail	1 707	1 656	1 956	1 899	2 847	3 121	3 525	3 672	3 467	3 873	4 387
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	732	779	846	896	938	933	892	917	897	1 042	1 044
Transports, entrepôts et communications	1 632	1 638	2 265	1 702	1 840	1 857	1 814	2 290	2 216	2 410	2 384
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 964	2 351	5 748	5 528	5 975	5 825	5 606	5 534	5 554	5 838	5 712
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 964	2 351	5 748	5 528	5 975	5 825	5 606	5 534	5 554	5 838	5 712
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 919	8 269	8 825	12 277	12 593	12 722	13 239	14 916	14 027	14 992	14 417
- Services divers fournis à la collectivité	309	301	321	359	394	388	385	375	369	362	497
- Prêts aux particuliers	3 730	3 883	4 158	4 254	4 247	4 130	4 298	5 039	4 224	5 120	4 659
- Autres	3 880	4 085	4 346	7 664	7 952	8 204	8 556	9 502	9 434	9 510	9 261
TOTAL	37 865	38 380	44 612	45 534	47 972	50 153	51 562	57 598	54 422	59 488	59 466
Source : B.C.E.A.O.											

CÔTE D'IVOIRE - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 285	3 037	3 832	3 379	3 195	4 245	4 203	7 441	6 014	5 979	1 815
- Agriculture, chasse	3 413	2 315	3 045	2 712	2 554	2 934	2 863	4 404	4 443	4 365	1 189
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	872	722	787	667	641	1 311	1 340	3 037	1 571	1 614	626
Industries extractives	3 987	2 109	2 958	1 701	1 988	1 215	967	443	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	3 877	-	2 907	1 650	1 937	1 215	967	443	-	-	-
- Autres	110	2 109	51	51	51	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	46 820	34 778	37 735	33 350	33 450	33 166	36 479	36 820	35 611	33 446	30 855
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	16 467	12 726	11 553	11 608	11 484	13 389	13 828	12 974	10 939	10 768	8 379
- Textiles, habillement, cuir	4 159	3 811	4 306	3 828	3 791	3 580	3 551	3 270	3 320	3 048	3 670
- Industries chimiques	18 145	11 411	14 575	11 666	11 480	8 966	10 211	12 019	12 626	10 962	10 088
- Autres	8 049	6 830	7 301	6 248	6 695	7 231	8 889	8 557	8 726	8 668	8 718
Électricité, gaz, eau	37 049	27 308	34 297	32 325	31 026	29 399	28 966	24 753	26 221	24 651	24 484
Bâtiment, travaux publics	3 817	2 711	2 826	2 465	2 241	2 316	2 463	2 465	2 531	2 530	1 793
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	47 414	39 057	43 989	36 826	35 854	34 933	38 747	33 410	37 949	35 968	35 176
- Commerce de gros	38 387	31 931	36 041	29 782	28 553	28 114	30 377	27 015	31 708	30 280	28 641
- Commerce de détail	6 187	5 722	6 487	5 888	6 451	5 970	6 158	5 529	5 449	4 905	4 669
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 840	1 404	1 461	1 156	850	849	2 212	866	792	783	1 866
Transports, entrepôts et communications	32 970	29 648	31 058	27 391	30 956	29 724	31 822	30 967	30 433	29 660	28 014
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	28 735	25 353	24 280	23 698	23 766	23 241	23 466	22 008	20 269	22 286	22 091
- Établissements financiers, assurances	34	34	34	34	34	34	36	36	36	37	37
- Affaires immobilières, services aux entreprises	28 701	25 319	24 246	23 664	23 732	23 207	23 430	21 972	20 233	22 249	22 054
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	15 476	14 224	15 444	15 287	15 275	15 656	15 665	14 891	15 324	13 911	14 785
- Services divers fournis à la collectivité	2 399	2 325	2 604	2 483	2 545	2 577	2 668	2 550	2 398	2 119	2 005
- Prêts aux particuliers	12 385	10 971	11 948	11 837	11 754	12 098	11 945	11 986	11 937	11 466	11 847
- Autres	692	928	892	967	976	981	1 052	355	989	326	933
TOTAL	220 553	178 225	196 419	176 422	177 751	173 895	182 778	173 198	174 352	168 431	159 013
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	325	289	688	763	704	702	695	690	740	709	729
- Agriculture, chasse	325	289	688	763	704	702	695	690	740	709	729
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	80	80	114	114	185	185	185	185	185	185	34
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	80	80	114	114	185	185	185	185	185	185	34
Industries manufacturières	4 838	4 372	12 508	12 610	13 446	13 409	13 699	13 724	12 128	13 160	10 705
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 415	3 005	4 789	4 887	4 690	4 564	4 854	4 898	2 850	4 192	4 103
- Textiles, habillement, cuir	-	-	3 325	3 345	3 925	3 932	3 933	3 925	4 097	4 102	4 103
- Industries chimiques	425	415	498	498	482	463	474	460	459	440	458
- Autres	998	952	3 896	3 880	4 389	4 450	4 438	4 441	4 722	4 426	2 047
Électricité, gaz, eau	-	20	58	59	57	56	58	59	60	51	52
Bâtiment, travaux publics	23	27	1 138	1 106	1 103	1 119	1 101	1 104	1 174	1 166	1 180
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 896	2 019	16 478	16 056	15 975	15 945	16 313	16 438	15 177	16 122	15 676
- Commerce de gros	1 360	1 432	13 265	12 826	12 893	12 538	12 815	12 799	11 999	12 655	12 457
- Commerce de détail	385	403	2 783	2 784	2 653	2 981	3 048	3 173	2 684	2 965	2 745
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	151	184	430	446	429	426	450	466	494	502	474
Transports, entrepôts et communications	341	330	1 662	1 658	1 573	1 442	1 691	1 880	1 657	1 690	1 550
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	17	10	881	77	996	1 016	168	1 033	1 150	1 148	1 274
- Établissements financiers, assurances	7	-	870	6	865	864	17	888	879	884	883
- Affaires immobilières, services aux entreprises	10	10	11	71	131	152	151	145	271	264	391
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 098	3 583	5 916	6 768	5 189	5 494	6 400	5 603	5 633	5 730	5 565
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	-	2	3	-	-	2	2	-	3
- Prêts aux particuliers	1 642	1 216	1 694	1 696	1 253	1 481	1 430	1 437	1 558	1 596	1 475
- Autres	2 456	2 367	4 222	5 070	3 933	4 013	4 970	4 164	4 073	4 134	4 087
TOTAL	11 618	10 738	39 443	39 211	39 228	39 368	40 310	40 716	37 904	39 961	36 765
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Août
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	325	330	337	344	332	394	394	197	185	189	189
- Agriculture, chasse	325	330	337	344	332	394	394	197	185	189	189
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	319	319	103	-	1 710	1 710	1 620	-	1 350	1 350	1 260
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	319	319	103	-	1 710	1 710	1 620	-	1 350	1 350	1 260
Industries manufacturières	1 233	752	682	649	367	367	401	433	360	355	311
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	561	371	343	339	89	89	89	89	89	89	89
- Textiles, habillement, cuir	332	316	278	253	225	225	225	196	168	168	140
- Industries chimiques	98	42	38	35	31	31	31	51	16	12	9
- Autres	242	23	23	22	22	22	56	97	87	86	73
Électricité, gaz, eau	-	-	-	20	19	19	45	56	45	45	45
Bâtiment, travaux publics	628	575	611	783	626	939	879	779	651	588	465
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 406	2 077	1 339	1 522	1 127	1 261	951	1 071	1 172	1 205	1 161
- Commerce de gros	1 275	1 351	1 230	1 240	965	971	723	819	915	961	979
- Commerce de détail	119	715	98	271	162	290	228	218	224	212	182
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	12	11	11	11	-	-	-	34	33	32	-
Transports, entrepôts et communications	780	663	666	569	567	612	542	743	490	397	386
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	11	10	9	57	6	54	46	43	39	45	37
- Établissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	11	10	9	57	6	54	46	43	39	45	37
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 066	1 093	1 118	1 178	1 438	1 375	1 139	1 375	1 584	1 527	1 338
- Services divers fournis à la collectivité	24	21	-	-	-	-	-	14	-	-	12
- Prêts aux particuliers	994	1 033	962	1 006	1 204	1 189	1 092	1 158	1 275	1 201	1 149
- Autres	48	39	156	172	234	186	47	203	309	326	177
TOTAL	5 768	5 819	4 865	5 122	6 192	6 731	6 017	4 697	5 876	5 701	5 192
Source : B.C.E.A.O.											

SÉNÉGAL - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 488	4 380	3 683	3 216	3 357	3 562	4 033	4 273	3 584	3 527	3 788
- Agriculture, chasse	1 211	1 173	1 270	960	1 138	1 139	1 312	1 355	1 166	1 148	1 042
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 277	3 207	2 413	2 256	2 219	2 423	2 721	2 918	2 418	2 379	2 746
Industries extractives	145	145	145	145	95	95	95	95 74	74	74	74
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	145	145	145	145	95	95	95	95	74	74	74
Industries manufacturières	15 314	15 616	15 432	14 583	14 774	14 052	13 361	13 481	12 256	12 641	13 154
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 137	3 909	4 048	3 798	3 796	3 499	3 068	3 146	2 922	2 984	3 020
- Textiles, habillement, cuir	958	970	981	920	911	906	940	936	563	686	637
- Industries chimiques	7 270	8 435	7 292	7 178	7 037	5 781	6 539	6 409	6 198	6 220	6 607
- Autres	2 949	2 302	3 111	2 687	3 030	3 866	2 814	2 990	2 573	2 751	2 890
Électricité, gaz, eau	170	131	92	60	37	14	14	267	264	260	256
Bâtiment, travaux publics	6 533	6 993	7 349	7 512	7 929	9 077	8 946	8 596	8 187	8 111	8 210
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	85 204	85 813	85 453	85 987	86 310	84 884	84 613	84 375	73 397	85 202	85 640
- Commerce de gros	74 330	74 604	74 042	74 681	74 710	74 059	74 207	74 256	65 025	76 764	77 459
- Commerce de détail	3 363	3 299	3 362	3 371	3 395	3 366	3 511	3 468	2 583	2 690	2 504
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 511	7 910	8 049	7 935	8 205	7 459	6 895	6 651	5 789	5 748	5 677
Transports, entrepôts et communications	3 174	3 355	3 551	3 300	3 616	3 392	3 300	3 529	3 224	3 153	3 844
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	8 422	10 540	10 521	9 809	9 368	8 806	10 517	11 290	10 885	10 518	11 059
- Établissements financiers, assurances	169	169	119	118	80	79	5	326	42	42	42
- Affaires immobilières, services aux entreprises	8 253	10 371	10 402	9 691	9 288	8 727	10 512	10 964	10 843	10 476	11 017
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	23 736	23 170	22 672	21 516	22 341	22 143	22 138	22 164	18 500	18 516	18 866
- Services divers fournis à la collectivité	2 364	2 442	2 532	1 948	1 856	1 918	1 963	1 901	1 370	1 375	1 436
- Prêts aux particuliers	17 394	17 608	17 129	16 776	17 475	17 462	17 422	17 553	14 886	14 802	14 848
- Autres	3 978	3 120	3 011	2 792	3 010	2 763	2 753	2 710	2 244	2 339	2 582
TOTAL	147 186	150 143	148 898	146 128	147 827	146 025	147 017	148 070	130 371	142 002	144 891
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1989				1990				1991		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	841	1 434	1 216	1 192	1 190	838	880	878	875	890	879
- Agriculture, chasse	841	1 434	1 211	1 187	1 185	833	875	873	870	885	874
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Industries extractives	3 833	5 084	6 124	7 123	6 913	6 913	6 703	6 415	6 491	5 856	5 853
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	3 833	5 084	6 124	7 123	6 913	6 913	6 703	6 415	6 491	5 856	5 853
Industries manufacturières	3 358	3 486	3 937	3 955	3 993	4 318	4 490	4 399	4 464	4 970	5 681
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 035	1 229	1 232	1 298	1 302	1 583	1 554	1 491	1 457	1 387	1 458
- Textiles, habillement, cuir	28	28	27	27	27	25	24	24	23	23	23
- Industries chimiques	1 163	1 134	1 285	1 257	1 358	1 347	1 319	1 394	1 484	1 482	1 996
- Autres	1 132	1 095	1 393	1 373	1 306	1 363	1 593	1 490	1 500	2 078	2 204
Électricité, gaz, eau	993	1 211	1 235	1 169	1 162	1 082	1 060	998	998	966	966
Bâtiment, travaux publics	375	409	373	830	819	802	825	830	1 236	1 229	1 338
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	7 849	8 492	8 322	12 113	11 024	11 325	11 546	11 798	11 925	11 461	11 348
- Commerce de gros	2 294	2 432	2 351	5 569	3 946	3 985	3 891	3 985	3 894	3 832	3 746
- Commerce de détail	5 103	5 629	5 538	6 125	6 667	6 732	7 077	7 233	7 457	7 070	7 063
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	452	431	433	419	411	608	578	580	574	559	539
Transports, entrepôts et communications	1 540	1 491	1 522	1 546	1 387	1 640	1 566	1 509	1 640	1 854	1 826
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	679	718	626	534	496	427	433	423	415	592	600
- Établissements financiers, assurances	10	10	10	16	15	15	14	13	12	12	11
- Affaires immobilières, services aux entreprises	669	708	616	518	481	412	419	410	403	580	589
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 368	7 288	7 101	7 392	7 440	6 976	6 875	6 985	6 883	6 854	6 665
- Services divers fournis à la collectivité	703	714	723	753	745	733	776	808	762	758	761
- Prêts aux particuliers	6 617	5 794	5 681	5 928	6 022	5 597	5 500	5 615	5 587	5 599	5 443
- Autres	48	780	697	711	673	646	599	562	534	497	461
TOTAL	26 836	29 613	30 456	35 854	34 424	34 321	34 378	34 235	34 927	34 672	35 156
Source : B.C.E.A.O.											

BÉNIN - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987*	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 63,9	- 73,2	- 50,8	- 39,4	- 50,1
dont : <i>Exportations FOB</i>	44,8	39,9	50,2	77,1	81,5
<i>Importations FOB</i>	- 108,7	- 113,1	- 101,0	- 116,5	- 131,6
Services	- 17,9	- 16,1	- 15,5	- 16,4	- 18,2
Transferts sans contrepartie	39,6	45,9	55,3	42,6	49,1
dont : <i>Privés</i>	22,8	24,3	21,0	19,0	20,4
<i>Publics</i>	16,8	21,6	34,3	23,6	28,7
Balance des paiements courants	- 42,2	- 43,4	- 11,0	- 13,2	- 19,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	13,1	32,8	16,1	35,9	26,4
Balance de base	- 29,1	- 10,6	5,1	22,7	- 7,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	5,5	11,9	25,3	3,8	20,0
Erreurs et omissions nettes	- 0,2	0,1	0,0	0,1	10,9
Balance globale	- 23,8	1,4	30,4	26,6	38,1
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

BURKINA - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 73,7	- 70,8	- 91,2	- 85,4	- 89,8
dont : <i>Exportations FOB</i>	69,1	71,4	68,8	76,1	79,8
<i>Importations FOB</i>	- 142,8	- 142,2	- 160,0	- 161,5	- 169,6
Services	- 49,0	- 56,4	- 58,9	- 56,6	- 60,4
Transferts sans contrepartie	107,8	115,6	172,8	112,0	125,1
dont : <i>Privés</i>	49,3	52,3	46,0	36,4	40,3
<i>Publics</i>	58,5	63,3	126,8	75,6	84,8
Balance des paiements courants	- 14,9	- 11,6	22,7	- 30,0	- 25,1
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	29,3	19,9	- 39,0	31,0	30,5
Balance de base	14,4	8,3	- 16,3	1,0	5,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	1,6	0,9	1,5	0,4	1,0
Erreurs et omissions nettes		0,3	0,0	- 0,1	0,0
Balance globale	16,0	9,5	- 14,8	1,3	6,4
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

CÔTE D'IVOIRE - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	326,5	286,5	265,3	386,2	389,1
dont : <i>Exportations FOB</i>	886,5	796,0	814,1	849,5	815,8
<i>Importations FOB</i>	- 560,0	- 509,5	- 548,8	- 463,3	- 426,7
Services	- 509,6	- 507,7	- 484,9	- 576,5	- 615,1
Transferts sans contrepartie	- 107,7	- 134,9	- 102,6	- 118,0	- 92,6
dont : <i>Privés</i>	- 147,3	- 150,9	- 122,0	- 143,0	- 134,6
<i>Publics</i>	39,6	16,0	19,4	25,0	42,0
Balance des paiements courants	- 290,8	- 356,1	- 322,2	- 308,3	- 318,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	203,2	250,5	293,0	303,0	307,5
Balance de base	- 87,6	- 105,6	- 29,2	- 5,3	- 11,1
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	7,1	2,8	20,0	- 2,5	12,0
Erreurs et omissions nettes	4,2	- 2,8	5,4	- 1,2	27,9
Balance globale	- 76,3	- 105,6	- 3,8	- 4,0	28,8
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

MALI - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 23,9	- 32,1	- 26,1	- 25,7	- 23,7
dont : <i>Exportations FOB</i>	76,9	74,9	85,9	92,0	102,6
<i>Importations FOB</i>	- 100,8	- 107,0	- 112,0	- 117,7	- 126,3
Services	- 80,6	- 84,6	- 88,4	- 91,9	- 95,9
Transferts sans contrepartie	75,8	89,9	86,1	87,7	111,3
dont : <i>Privés</i>	15,0	17,5	20,4	23,1	25,0
<i>Publics</i>	60,8	72,4	65,7	64,6	86,3
Balance des paiements courants	- 28,7	- 26,8	- 28,4	- 29,9	- 8,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	35,6	42,0	58,8	45,3	41,2 (1)
Balance de base	6,9	15,2	30,4	15,4	32,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 1,8	0,2	4,8	- 1,7	...
Erreurs et omissions nettes	- 0,4	- 0,6	2,7	- 2,1	5,8
Balance globale	4,7	14,8	37,9	11,6	38,7
*Données provisoires. - **Estimations.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent ; le signe (-) un déficit.					
(1) : Y compris les capitaux à court terme.					

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	9,1	0,2	1,0	- 18,2	6,3
dont : <i>Exportations FOB</i>	123,8	109,9	98,2	91,6	84,9
<i>Importations FOB</i>	- 114,7	- 109,7	- 97,2	- 109,8	- 78,6
Services	- 60,7	- 51,0	- 60,1	- 57,4	- 35,1
Transferts sans contrepartie	27,7	32,4	30,8	39,9	26,6
dont : <i>Privés</i>	- 15,0	- 13,4	- 12,9	- 13,3	- 12,5
<i>Publics</i>	42,7	45,8	43,7	53,2	39,1
Balance des paiements courants	- 23,9	- 18,4	- 28,3	- 35,7	- 2,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	27,4	31,4	25,8	34,1	- 0,4
Balance de base	3,5	13,0	- 2,5	- 1,6	- 2,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	5,7	0,0	- 4,3	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	- 5,1	1,2	0,2	3,6	1,2
Balance globale	4,1	14,2	- 6,6	2,0	- 1,4
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

SÉNÉGAL - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 85,6	- 73,5	- 72,6	- 66,5	- 80,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	201,6	227,2	247,6	248,8	254,8
<i>Importations FOB</i>	- 287,2	- 300,7	- 320,2	- 315,3	- 334,8
Services	- 79,0	- 76,4	- 71,9	- 55,9	- 57,2
Transferts sans contrepartie	70,7	70,6	82,4	80,2	83,5
dont : <i>Privés</i>	2,1	9,5	8,7	8,0	8,0
<i>Publics</i>	68,6	61,1	73,7	72,2	75,5
Balance des paiements courants	- 93,9	- 79,3	- 62,1	- 42,2	- 53,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	113,0	71,2	102,9	73,5	65,9 (1)
Balance de base	19,1	- 8,1	40,8	31,3	12,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 20,2	- 32,7	- 5,0	- 4,0	...
Erreurs et omissions nettes	- 2,9	6,0	0,4	- 3,1	- 1,7
Balance globale	- 4,0	- 34,8	36,2	24,2	10,5
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
(1) : Y compris les capitaux à court terme.					

TOGO - BALANCE DES PAIEMENTS

	1987	1988*	1989*	1990*	1991**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 12,4	- 19,9	- 9,8	- 29,0	- 21,3
dont : <i>Exportations FOB</i>	121,0	106,3	121,8	107,6	114,5
<i>Importations FOB</i>	- 133,4	- 126,2	- 131,6	- 136,6	- 135,8
Services	- 37,3	- 33,1	- 34,8	- 31,9	- 33,7
Transferts sans contrepartie	31,3	24,9	35,5	33,3	29,4
dont : <i>Privés</i>	2,1	2,5	3,8	3,7	5,0
<i>Publics</i>	29,2	22,4	31,7	29,6	24,4
Balance des paiements courants	- 18,4	- 28,1	- 9,1	- 27,6	- 25,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	19,8	15,8	24,7	15,6	22,3
Balance de base	1,4	- 12,3	15,6	- 12,0	- 3,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	2,5	3,9	8,9	12,9	7,3
Erreurs et omissions nettes	- 2,2	0,0	0,4	0,0	0,1
Balance globale	1,7	- 8,4	24,1	0,9	4,1
*Données provisoires. - **Estimations.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent ; le signe (-) un déficit.					

B.C.E.A.O. - DÉCOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupages	30 sept. 1989	31 mars 1990	30 sept. 1990	31 janv. 1991	30 sept. 1991
Millions de francs CFA					
Billets	530 671	613 691	508 562	608 960	527 097
10 000	216 429	255 498	211 416	259 128	215 063
5 000	210 230	240 094	196 573	234 240	202 986
1 000	76 589	87 235	73 578	84 397	78 041
500	25 755	28 914	25 044	29 244	29 058
Autres	1 668	1 950	1 951	1 951	1 949
Pièces	31 141	32 230	32 083	32 625	32 906
100	17 127	17 745	17 444	17 760	17 736
50	5 126	5 387	5 416	5 536	5 642
25	2 975	3 059	3 095	3 130	3 193
10	3 067	3 144	3 196	3 240	3 323
5	2 200	2 249	2 286	2 313	2 367
Autres	646	646	646	646	646
Total	561 812	645 921	540 645	641 584	560 003

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1989 - 1990								
Agences de retrait	Agences d'émission						Total des entrées	
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	2 933	11 091	1 243	10 152	924	7 315	33 658
Burkina	1 060	///	43 456	5 645	3 615	1 173	2 456	57 306
Côte d'Ivoire	1 328	8 580	///	5 236	2 773	7 397	1 475	26 789
Mali	400	4 031	23 292	///	1 338	4 042	490	33 593
Niger	1 628	3 959	12 910	8 790	///	910	1 497	29 694
Sénégal	597	873	8 675	5 819	1 066	///	509	17 539
Togo	17 350	14 646	41 597	5 015	11 854	2 377	///	92 839
Total des sorties	22 363	35 022	141 021	31 748	30 699	16 823	13 742	291 418
Exercice 1990 - 1991								
Agences de retrait	Agences d'émission						Total des entrées	
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	4 854	15 898	2 114	14 861	1 928	11 523	51 178
Burkina	1 021	///	35 595	5 957	2 389	1 148	2 112	48 222
Côte d'Ivoire	3 516	11 844	///	8 535	2 794	4 189	4 937	35 813
Mali	837	6 520	22 169	///	2 060	4 891	462	37 139
Niger	1 573	4 364	9 316	974	///	674	11 357	18 036
Sénégal	1 285	1 330	7 431	5 230	949	///	472	16 697
Togo	14 373	12 768	29 826	3 331	10 316	1 732	///	72 346
Total des sorties	22 604	41 680	120 233	26 142	33 369	14 562	20 841	279 431
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA B.C.E.A.O.

	Prélèvements			Versements		
	1988 - 1989	1989 - 1990	1987 - 1988	1988 - 1989	1989 - 1990	1990 - 1991
Milliers de signes monétaires						
Billets	362 795	334 696	363 759	333 009	316 016	331 359
10 000	49 432	46 279	50 776	37 937	37 212	42 047
5 000	106 775	95 029	102 284	93 739	87 391	92 977
1 000	122 795	116 200	120 991	119 632	113 617	113 867
500	83 793	77 158	89 708	81 701	78 455	82 468
Pièces	85 647	82 742	79 305	32 085	34 925	35 161
100	18 665	18 305	16 723	13 891	14 974	13 407
50	12 938	12 664	11 874	6 164	6 801	7 391
25	9 702	9 464	10 004	4 362	4 874	5 570
10	22 004	19 304	19 905	6 021	6 850	7 531
5	18 262	18 307	16 490	1 559	1 380	1 254
1	4 076	4 698	4 309	88	46	8
Total	448 442	417 438	443 064	365 094	350 941	366 520
Millions de francs CFA						
Billets	1 192 887	1 092 714	1 185 025	1 008 548	962 010	1 040 456
10 000	494 320	462 790	507 760	379 370	372 210	420 470
5 000	533 875	475 145	511 420	468 695	436 955	464 885
1 000	122 795	116 200	120 991	119 632	113 617	113 867
500	41 897	38 579	44 854	40 851	39 228	41 234
Pièces	3 072	2 990	2 802	1 874	2 035	1 931
100	1 867	1 830	1 672	1 389	1 497	1 341
50	647	633	594	308	340	370
25	243	237	250	109	122	139
10	220	193	199	60	69	75
5	91	92	83	8	7	6
1	4	5	4	ε	ε	ε
Total	1 195 959	1 095 704	1 187 827	1 010 422	964 045	1 042 387

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
